

Diplôme de conservatrice de bibliothèque

Mémoire d'étude / mars 2019

Les bibliothèques universitaires et les enjeux de l'open access

Anne Paris

Sous la direction de Ghislaine Chartron
Professeur - CNAM

Remerciements

Je remercie Ghislaine Chartron d'avoir accepté de diriger ce mémoire.

Ma gratitude va tout spécialement aux professionnels des bibliothèques et universitaires qui m'ont accordé de leur temps pour me faire partager leur connaissance des enjeux de l'open access, leur expérience et leur réflexion, dans un contexte mouvant et complexe.

Merci à mes filles qui ont joué du piano quand il le fallait.

Résumé :

À l'heure où la transition vers l'accès ouvert aux résultats de la recherche connaît une nouvelle impulsion, politique, à l'échelle nationale, européenne et internationale, notre étude s'attachera à en présenter les principes et les enjeux (économiques, éditoriaux, scientifiques, sociaux), les questions en débat (modèles économiques, adhésion de la communauté scientifique, évaluation de la recherche) et interrogera le rôle actif que les bibliothèques assurent pour promouvoir et développer une communication scientifique sans barrière.

Descripteurs :

Open access- accès ouvert

Open science -science ouverte

Edition électronique

Archives ouvertes

Modèles économiques

Abstract :

At a time when the transition to open access to research results is experiencing a new impetus, political, national, European and international, our study will focus on presenting the principles and issues (economic, editorial, scientific, social), the debate (publisher business models, membership of the scientific community, evaluation of research) and question the active role libraries are playing in promoting, advocating and developing barrier-free scientific communication.

Keywords :

Open access - libraries

Digital publishing - libraries

Repositories - libraries

Business models

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,
California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	13
PARTIE 1. L'OPEN ACCESS : UN ECOSYSTÈME EN MOUVEMENT	17
Le contexte d'émergence du mouvement	17
<i>L'édition scientifique for profit, une économie de luxe.....</i>	<i>17</i>
<i>Le numérique et son potentiel technique</i>	<i>20</i>
<i>La résurgence des « communs ».....</i>	<i>21</i>
Des déclarations aux politiques d'open access	23
<i>Les « 3 B » et autres déclarations</i>	<i>23</i>
<i>Les politiques en faveur de l'open access</i>	<i>23</i>
Les voies de l'open access	31
<i>La voie verte : des archives ouvertes à l'identité multiple</i>	<i>31</i>
<i>La voie dorée : une édition électronique ouverte aux modèles économiques protéiformes</i>	<i>36</i>
PARTIE 2. UN ECOSYSTEME EN DEBAT	44
Le financement de la voie dorée par des APCs	44
<i>La fausse bonne solution ?</i>	<i>44</i>
<i>Le risque des revues prédatrices</i>	<i>46</i>
Évaluation et bibliométrie : l'ère du soupçon	47
<i>Le facteur d'impact et l'H-index.....</i>	<i>47</i>
<i>L'initiative DORA et le manifeste de Leiden</i>	<i>50</i>
Open access et communautés scientifiques : une culture et un investissement hétérogènes	51
<i>Des initiatives disciplinaires éclectiques</i>	<i>51</i>
<i>Les SHS, des disciplines à part ?.....</i>	<i>54</i>
D'autres « pratiques » de libre accès.....	56
<i>Les chemins de contrebande.....</i>	<i>56</i>
<i>Les chemins de traverse</i>	<i>57</i>
Plan S et AmeliCA : deux initiatives concomitantes et divergentes	59
<i>Un plan S..ujet à discussion</i>	<i>59</i>
<i>AmeliCA, une autre vision stratégique.....</i>	<i>61</i>
PARTIE 3. QUEL RÔLE POUR LES BIBLIOTHÈQUES	63
Administrer une archive ouverte.....	63
Accompagner les chercheurs vers l'open access	64
S'impliquer dans les modèles économiques	71
<i>En faisant le monitoring des APCs</i>	<i>72</i>

<i>En soutenant les modèles économiques alternatifs</i>	73
Investir l'édition de revues en open access	76
Des professionnels open access	80
<i>Des compétences spécifiques ?</i>	80
<i>À acquérir en formation initiale et continue</i>	82
<i>Vers une redéfinition des missions ?</i>	83
CONCLUSION	87
SOURCES	91
<i>Entretiens</i>	91
<i>Témoignages de doctorants et enseignants-chercheurs</i>	93
<i>Journées d'étude, congrès</i>	93
<i>Cours dispensés à l'Enssib à la promotion DCB 27</i>	94
BIBLIOGRAPHIE	96
ANNEXE	112
GLOSSAIRE	115
TABLE DES MATIERES	117

Sigles et abréviations

ABES : Agence de bibliographie de l'enseignement supérieur
ADBU : Association des directeurs de bibliothèques universitaires
AMU : Aix-Marseille Université
ANR : Agence nationale de la recherche
AO : Archive(s) ouverte(s)
AOI : Archive(s) ouverte(s) institutionnelle(s)
APC : article processing charges
ARL : Association of Research Libraries
ASCB : American Society for Cell Biology
BIRD : Base Institutionnelle de Recherche de l'université Paris-Dauphine
BnF : Bibliothèque nationale de France
BOAI : Budapest open access initiative
BSN : Bibliothèque scientifique numérique
CCSD : Centre pour la Communication Scientifique Directe
CLASCO : Conseil latino-américain Sciences sociales
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CNU : Conseil national des universités
COAR : Confederation of Open Access Repositories),
CoSO : Comité pour la science ouverte
Couperin : Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques
CRFCB : Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques
CWI : Centrum wiskende informatica
DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation
Dicen : Dispositif d'information et de communication à l'ère numérique
DOAB : Directory of open access books
DOAJ : Directory of Open Access Journals
DOAJ : Directory of Open Access Journals
DORA : San Francisco Declaration on Research Assessment
ERC : European Research Council
ESAC : Efficiency and Standards for Article Charges
ESIEA : École supérieure d'informatique électronique automatique
ESR : Enseignement supérieur et recherche
FAIR : Findable, accessible, interoperable, reusable
GIP : Groupement d'intérêt public

GPL : General public License

GTAO : Groupe de travail sur l'open access de Couperin

HAL : Hyper article en ligne

Hcéres : Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

HDR : Habilitation à diriger des recherches

I²SoS : Institute for Interdisciplinary Studies of Science (

ICIJ : International Consortium of Investigative Journalists

ICSU : International Council for Science

IdRef : Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche

INIST : Institut national de l'information des sciences et techniques

INRA : Institut national de la recherche agronomique

INSA : Institut national des sciences appliquées

InSHS : Institut national des sciences humaines et sociales

INSMI : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions

IRISSO : Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales

ISI : Institute for scientific information

IST : Information scientifique et technique

KU : Knowledge Unlatched

Liber : Ligue des bibliothèques européennes de recherche

MESRI : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

MOOC : Massive open online course

MSH : Maison des sciences de l'homme

NIH : National Institute of Health

NOSPI : Newsletter on Serials Pricing Issues

OA : Open access

OAD : Open Access Directory

OAI-PMH : Open Archives Initiative's Protocol for Metadata Harvesting

OALR : Open access Languedoc-Roussillon

OAW : Open access week

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

OJS : Open journal systems

OLH : Open Library of Humanities

OpenAire : Open Access Infrastructure for Research in Europe

ORBI : Open repository and bibliography

ORCID : Open researcher and contributor identifier

PACS-Review : Public -access Computer Systems Review

PCI : Peer community in
PCRD : Programme Cadre pour la Recherche et le Développement
PLoS : Public Library of Science
PNSO : Plan national pour la science ouverte
Redalyc Red de Revistas Científicas de América Latina y el Caribe, España y Portugal
RePEc : Research Papers in Economics
REPÈRES : REseau de PEpinières de Revues Scientifiques
Revel : Revues électroniques de l'université de Nice
RNBM : Réseau national des bibliothèques de mathématiques
SCD : Service commun de la documentation
SCI : Science citation index
SciELO : Scientific Electronic Library Online
SCOAP 3 : Sponsoring Consortium for Open Access Publishing in Particle Physics
SCOSS : Global Sustainability Coalition for Open Science Services
SFP : Société française de physique
SHS : Sciences humaines et sociales
SPARC : Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition
SPIRE : Sciences Po Institutional repository
SSRN : Social Science Research Network
STM : International Association of Scientific Technical and Medical Publishers
STM : Sciences techniques et médicales
UAEM : Université autonome de l'État de Mexico
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture
UNLP : Universidad nacional de La Plata
URFIST : Unité(s) régionale(s) de formation à l'information scientifique et technique
WOS : Web of science

INTRODUCTION

La définition de l'open access (OA) a été formalisée dans trois déclarations internationales, rédigées au début des années 2000.

En 2002, l'Initiative de Budapest (BOAI) déclare¹ :

Par « open access » à cette littérature, nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités.

Un an plus tard, la Déclaration de Bethesda² et la Déclaration de Berlin³ reprennent les mêmes conditions : un accès aux résultats de la recherche c'est-à-dire aux publications des chercheurs, sur Internet, sans barrière commerciale et technique. À cela s'ajoute la possibilité d'exploiter ces publications en les copiant, les diffusant et les modifiant grâce au choix que peut faire l'auteur de diffuser sous une licence qui l'autorise.

Dans la pratique, l'open access s'est développé davantage autour de l'accès gratuit. L'exigence d'une possibilité d'exploiter les publications est toujours considérée comme un but à atteindre par les promoteurs d'une réutilisation libre mais elle n'est pas la condition *sine qua non* de l'open access.

Dans ce mémoire, nous utiliserons souvent les termes anglais d'open access parce qu'ils désignent dès l'origine ce mouvement pour l'accès sans restriction aux publications scientifiques mais aussi parce qu'ils sont utilisés tels quels par la communauté scientifique et par les professionnels de l'information scientifique et technique (IST) en France. Nous emploierons aussi la traduction française d'« accès ouvert ». Ce choix indique quel aspect de l'open access nous privilégierons : nous allons faire porter notre attention sur la problématique de l'accès et non sur celle de l'exploitation des œuvres -pour laquelle il faudrait utiliser la traduction de « libre accès- d'abord parce qu'il nous semble que le cœur de l'open access est avant tout l'accès, ensuite parce c'est ce qui motive au premier chef l'action des bibliothèques.

Deux stratégies sont désignées pour mettre en œuvre l'open access. La première défendue par la BOAI est l'auto-archivage : les auteurs déposent leurs articles dans un réservoir en ligne, une « archive ouverte » ; on l'appelle la « voie verte » ou *green open access*. La seconde est la publication dans des revues électroniques alternatives qui pratiquent l'open access c'est-à-dire qu'elles donnent

¹ Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert - Libre accès à l'information scientifique et technique [en ligne]. [Consulté le 24 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>.

² Déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès - Libre accès à l'information scientifique et technique [en ligne]. [Consulté le 24 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Bethesda-pour-l#n1>.

³ Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales - Libre accès à l'information scientifique et technique [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Berlin-sur-le-Libre>.

accès gratuitement aux articles qu'elles publient ; elle porte le nom de « voie dorée » ou *gold open access*.

L'open access remet en cause le modèle éditorial traditionnel sur abonnement. Il impose de reposer la question du financement de l'édition électronique en accès ouvert. Cependant, cette voie dorée suit les mêmes principes historiques de qualité éditoriale et les revues en OA s'inscrivent aussi dans la tradition des deux premières revues scientifiques. Créées la même année, en 1665, *Philosophical Transactions of the Royal Society* à Londres, et *Journal des sçavans* à Paris, elles sont une réponse au besoin de diffuser les résultats de la science et deviennent le média de la Grande conversation. Henry Oldenburg, secrétaire de la Royal Society, éditrice de la revue anglaise, pose les quatre fonctionnalités de la revue : valider le résultat, diffuser, garantir la paternité, archiver. Les revues en open access continuent cette tradition tout en renouant avec cette volonté de faciliter les échanges scientifiques et de favoriser une large diffusion.

De même, l'édition en OA ne bouleverse pas le cycle de présentation d'un article qui suit plusieurs étapes entre sa rédaction par le chercheur et sa mise à disposition publique. Il y a trois grands types de stade lors des accords signés avec les éditeurs. A ces étapes correspondent une version⁴, un statut et une dénomination :

- Le preprint (ou prépublication ou manuscrit d'auteur ou pre-refereeing) : l'article considéré comme finalisé par son auteur. Il n'a pas encore été lu et/ou validé par les pairs (refery) réunis au sein du comité de lecture de la revue, ni publié dans une revue. Ce preprint peut être modifié suite aux commentaires du comité de lecture.
- Le postprint (ou article accepté, manuscrit accepté, Accepted Manuscript) : l'article validé et accepté pour publication. Il n'a pas encore été mis en forme par la revue.
- L'article publié : l'article mis en forme par la revue et publié.

Le dépôt dans une archive ouverte est au choix de l'auteur mais dépend aussi du bon-vouloir de la revue sous abonnement qui peut décider d'un embargo, d'un délai entre la publication et la mise à disposition en voie verte.

D'autres types de publications que l'article -sous ses différentes versions- peuvent être en open access. Peter Suber⁵ présente deux autres grandes catégories : les thèses et mémoires ainsi que les monographies. L'accent sera mis davantage, dans notre travail, sur les articles qui constituent la première cible des politiques en matière d'open access, la matière principale des archives ouvertes et la forme de publication la plus répandue.

Les bénéfices qu'apporte l'open access sont nombreux. La communauté scientifique a besoin d'avoir accès rapidement et facilement aux résultats de la recherche, selon le principe de la science cumulative, pour pouvoir produire de la connaissance. L'accès restreint est un frein et il est souvent lié aux coûts d'abonnement qui créent des inégalités d'accès -tous les établissements ne pouvant

⁴ NISO RP-8-2008, *Journal Article Versions (JAV): Recommendations of the NISO/ALPSP JAV Technical Working Group* | NISO website [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.niso.org/publications/niso-rp-8-2008-jav>. La NISO (National Information Standards Organization, USA) distingue 7 versions en détaillant les tâches relevant de la mise en forme selon les normes de la revue : Author's Original (AO), Submitted Manuscript Under Review (SMUR), Accepted Manuscript (AM), Proof (P), Version of Record (VoR), Corrected Version of Record (CVoR), and Enhanced Version of Record (EVoR).

⁵ SUBER, Peter. *Qu'est-ce que l'accès ouvert ?* Marseille : OpenEdition Press, [s. d.], p. 99-108. ISBN 978-2-8218-6979-0.

pas s'acquitter des frais d'abonnement quand ils sont élevés⁶- préjudiciables au travail des chercheurs. L'accès gratuit leur accorde une égalité de diffusion et donc un partage des résultats favorable au développement de la recherche - d'autant plus qu'il assure d'une bien meilleure visibilité : plusieurs études⁷ concluent à une augmentation du taux de citation et/ou à une consultation plus élevée⁸. Sur le plan économique et social, la publication en open access a des effets positifs comme le démontre le rapport du comité IST⁹ (Information scientifique et technique) remis au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : « l'accès à l'information scientifique et technique, sa circulation et sa disponibilité sont des facteurs clés de l'efficacité de la recherche scientifique, de la compétitivité industrielle et du progrès social ». Il participe aussi à la démocratisation de l'accès à la connaissance. Il ne s'agit pas d'affirmer que tous les citoyens vont lire les articles les plus pointus et spécialisés mais simplement de considérer qu'ils doivent pouvoir rechercher, lire et partager sur des sujets de recherche qui les concernent et les intéressent -et au financement desquels ils participent par leurs impôts.

L'open access est un des volets de l'open science, la science ouverte telle que définie dans le Plan national pour la science ouverte¹⁰ : « La science ouverte est la diffusion sans entrave des publications et des données de la recherche... [elle] induit une démocratisation de l'accès aux savoirs, utile à la recherche, à la formation, à l'économie, à la société. » Nous ne traiterons pas de l'open data, du second volet de la science ouverte : l'ouverture des données de la recherche ; même si des points de convergence se devinent facilement, ils excèderaient le périmètre du mémoire.

Les bibliothèques, parce que l'accès au savoir est au cœur des missions, sont partie prenante du développement de l'open access et un de ses promoteurs. Mon étude a consisté à comprendre pourquoi et comment les bibliothèques répondent aux enjeux de la diffusion de l'information scientifique et technique et quel peut être leur positionnement. Elle s'est essentiellement concentrée sur les bibliothèques universitaires mais fait aussi référence à ce qui se fait dans les grandes écoles ou les organismes de recherche.

J'ai procédé à plusieurs entretiens. J'ai interrogé en majorité des personnels des bibliothèques et de la documentation afin de cerner comment ils agissaient dans leur établissement pour mettre en place des actions de promotion et dans quel cadre

⁶ Peter Suber donne un exemple efficace de cette disparité entre établissements de recherche : en 2012, Indian Institute of Science, la plus riche bibliothèque universitaire indienne pouvait s'abonner à 10 600 revues, Harvard à 98 900 revues.

⁷ Elles sont partielles, proviennent de sources et de méthodologies différentes, donnent des chiffres différents (entre 18% et 52%) mais qui concordent tous sur l'accroissement de la visibilité des publications en OA, particulièrement s'agissant de l'OA vert.

⁸ PIWOWAR, Heather, PRIEM, Jason, LARIVIÈRE, Vincent, et al. The state of OA: a large-scale analysis of the prevalence and impact of Open Access articles. *PeerJ* [en ligne]. Février 2018, Vol. 6. [Consulté le 25 février 2019]. DOI 10.7717/peerj.4375.

WEHNER, Nick. Paying for Open Access does not increase your paper's impact, but self-archiving in a repository does | MarXiv [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.marxivinfo.org/blog/paying-open-access-does-not-increase-your-papers-impact-self-archiving-repository-does>.

GRUTTEMEIER, Herbert. Etude sur les citations : l'avantage net des articles en libre accès - Libre accès à l'information scientifique et technique [en ligne]. 18 août 2016. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Etude-sur-les-citations-l-avantage>.

BORDIGNON, Frédérique et ANDRO, Mathieu. Impact de l'Open Access sur les citations : une étude de cas. *I2D Information, donnees documents*. Octobre 2016, Vol. Volume 53, no 3, p. 70-79. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2016-3-page-70.htm>

⁹ *Rapport_IST-Juin_2008_31658.pdf* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 février 2019]. Disponible à l'adresse : http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2008/65/8/Rapport_IST-Juin_2008_31658.pdf.

¹⁰ *Plan national pour la Science Ouverte* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 4 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirelascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte>.

politique ils les inscrivaient. J'ai visionné les témoignages de chercheurs sur leur appréhension de l'open access et entendu une enseignante-chercheuse à ce sujet. Un entretien avec un vice-président Recherche a donné un éclairage stratégique aux politiques d'établissement. Des journées d'étude ont aussi permis d'intégrer à cette étude les questionnements en cours ; elles ont été complétées par une veille professionnelle, au fil d'une actualité dense.

Ce travail a été mené à un moment particulièrement riche et mouvementé où l'open access a bénéficié de nouvelles et fortes décisions politiques et où le sujet est sorti des sphères professionnelles pour être discuté aussi dans les médias généralistes¹¹. Cette actualité colore en grande partie ce mémoire. Dans un premier temps, je l'inscrirai dans le déroulement de l'histoire d'un mouvement qui n'est pas achevée et qui emprunte deux voies complémentaires (I). Je présenterai ensuite les problématiques qui font débat -alors même que les principes de l'open access ne sont pas remis en cause, personne ne contestant la nécessité d'assurer un accès ouvert à la connaissance scientifique- et qui touchent à plusieurs aspects de l'open access : ses modèles économiques, son impact sur l'évaluation de la recherche (et *vice versa*), la diversité d'adoption par les disciplines et les pratiques individuelles des chercheurs (II). La dernière partie sera consacrée à analyser le rôle que prennent les bibliothèques pour répondre aux enjeux à l'échelle de leurs établissements -en menant des projets, en créant des services, en étant force de propositions d'orientations politiques qui tiennent compte de l'environnement académique et œuvre à l'ouverture de la science- et à interroger les compétences métier et les missions (III).

¹¹ Publications scientifiques : les pièges du « Plan S » [en ligne]. 9 octobre 2018. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/sciences/article/2018/10/09/publications-scientifiques-les-pieges-du-plan-s_5366576_1650684.html.

Fin des revues : la révolution de papier [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-methode-scientifique/la-methode-scientifique-du-jeudi-11-octobre-2018>.

L'édition scientifique, entre prédateurs et profiteurs | Mediapart [en ligne]. 13 janvier 2019. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/130119/l-edition-scientifique-entre-predateurs-et-profiteurs>.

PARTIE 1. L'OPEN ACCESS : UN ECOSYSTÈME EN MOUVEMENT

LE CONTEXTE D'ÉMERGENCE DU MOUVEMENT

Des initiatives concomitantes sont à l'origine du mouvement open access, les unes venant du monde de la recherche, les autres des bibliothèques universitaires. Leurs initiatives contenaient en germe les deux facettes principales de l'open access : l'édition de revues électroniques en libre accès et l'ouverture de plateformes de dépôt d'articles.

Trois facteurs expliquent l'émergence de l'open access : la nécessité pour les chercheurs de partager plus rapidement leurs résultats, la recherche d'une alternative à la hausse des abonnements pour les bibliothèques, le développement d'Internet qui offre une solution technique pour une diffusion en ligne hors des revues traditionnelles.

L'édition scientifique *for profit*, une économie de luxe

On date souvent la naissance de l'open access de 1991, année de création de deux dépôts d'articles scientifiques, arXiv¹² pour la physique par le chercheur Paul Ginsparg et Mathematical Physics Preprint Archive¹³ pour les mathématiques. Les chercheurs voulaient reprendre la main sur la diffusion de leur recherche ralentie par les délais de relecture et de publication imposés par les revues scientifiques. Avec ces premiers dépôts, ils pouvaient et peuvent toujours y déposer leurs articles non encore soumis ou acceptés par les revues scientifiques. D'autres dépôts ouverts de publication disciplinaire suivront : Social Science Research Network (SSRN) en 1994, Research Papers in Economics (RePEc) en 1997.

Dans le même temps, les bibliothèques intègrent ce mouvement du libre accès au savoir en réaction à un autre dysfonctionnement du monde éditorial qui augmente de façon exponentielle le prix des abonnements aux revues. Dès 1989, les bibliothèques américaines dénoncent cette flambée des prix dans la *Newsletter on Serials Pricing Issues* (NOSPI) en étudiant « les projections de prix des revues, les projets de suppression des bibliothèques, les efforts des éditeurs et des agences pour réduire les prix, les initiatives de publication numérique pouvant avoir un impact sur les prix, les annonces de conférences pertinentes, les actions d'éditeurs ou de vendeurs paraissant injustes pour les abonnés, ainsi que les bonnes nouvelles telles que des réductions de prix, etc. »¹⁴ Les bibliothèques sont aussi à l'origine de SPARC (The Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition), structure créée par l'ARL (Association of Research Libraries) en 1998 et fondée sur le partenariat entre universités et bibliothèques. Sa mission à l'origine était double : d'une part mettre en relation les différents acteurs potentiels de l'open access, chercheurs, décideurs, bibliothécaires, d'autre part promouvoir l'open access à un niveau politique auprès du parlement et de la commission européenne. Sparc Europe,

¹² arXiv.org *e-Print archive* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://arxiv.org/>.

¹³ LIBRARY, ComPADRE Digital. *The Physical Sciences Resource Center* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://psrc.aapt.org/>.

¹⁴ MAHÉ, Annaïg. Bibliothèques et archives ouvertes. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2011, n° 1, p. 14-18.

affiliée à Sparc, a été créée en juillet 2001 par Liber (Ligue des bibliothèques européennes de recherche) et d'autres consortiums (Sconul, JISC, etc.).

Le coût croissant des abonnements est lié au développement de la marchandisation des revues scientifiques après la Seconde Guerre mondiale et va devenir exponentiel avec le numérique.

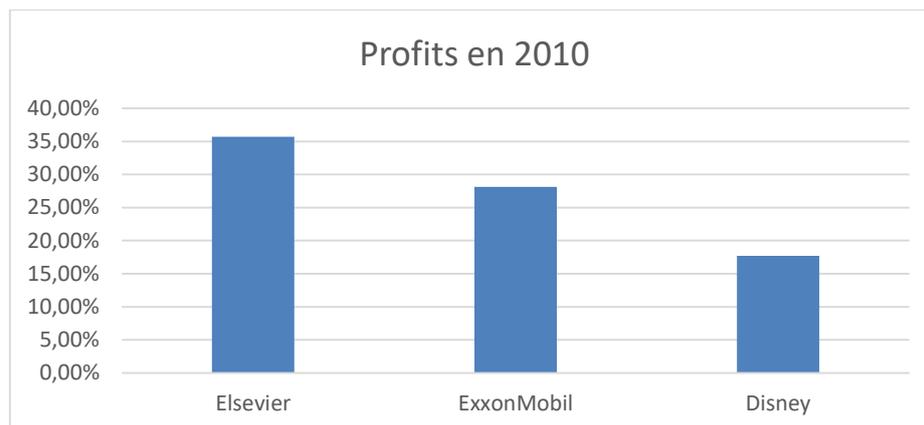
Jusqu'au milieu du XXe siècle, ce sont des sociétés savantes qui créent les revues pour faire connaître les travaux de leurs scientifiques. Après la Seconde Guerre mondiale, les budgets de la recherche augmentent fortement, le nombre de chercheurs qui publient s'accroît. Les sociétés savantes peinent à s'adapter et leurs revues sont rachetées par des financiers. Dans les années 60, les revues sont de plus en plus nombreuses. Robert Maxwell¹⁵ initie une période de ventes, rachats et fusions. Il rachète les Pergamon Press qui vont devenir l'endroit où les jeunes chercheurs peuvent publier quand les grandes revues sont inaccessibles. Il les revend à Elsevier¹⁶ en 1992. Les grands éditeurs ne cessent de se racheter entre eux dans les années 90. Cette stratégie de concentration et de financiarisation (entrée en bourse des revues) aboutit à un marché oligopole à franges : le marché éditorial est tenu par quelques éditeurs qui ont une position hégémonique et imposent donc facilement leur prix et leur modèle économique. Ce phénomène est renforcé par le fait que les éditeurs proposent des biens non rivaux et non substituables : un article et la somme de connaissances et de données qu'il contient ne se trouve pas dans plusieurs revues à la fois. Chaque revue a un monopole renforcé par sa notoriété. Ce phénomène a été amplifié avec le passage des revues du format papier au format numérique.

Lorsque l'édition des revues est devenue électronique, les éditeurs ont proposé, à la fin des années 90, des « bigs deals » aux bibliothèques : des abonnements à un ensemble de revues remplaçaient les abonnements titre à titre. Bien que la politique documentaire des établissements en fût amoindrie (le choix n'était plus unitaire), l'attractivité de cette formule l'a emporté : le prix de l'ensemble était moins élevé que celui des abonnements titre à titre, la bibliothèque élargissait son offre documentaire, les revues devenaient grâce à leur format numérique consultables à distance, par plusieurs personnes en même temps. Les bibliothèques sont devenues rapidement captives de ce modèle économique et se sont trouvées dépourvues face à une augmentation des coûts des abonnements, à un moment où le budget des établissements était de plus en plus contraint.

L'édition scientifique est devenue en quelques années une industrie florissante aux profits exceptionnels. Ce marché, discret et peu connu du grand public est extrêmement lucratif comme en témoignent ces chiffres donnés par Peter Suber, comparant le pourcentage de profits d'Elsevier et de deux multinationales, en 2010 :

¹⁵ Ian Robert Maxwell (1923-1991) magnat de presse et homme politique britannique.

¹⁶ Elsevier : groupe éditorial fondé en 1880 par deux libraires néerlandais, filiale de la multinationale néerlandobritannique RELX Group. Le nom a été donné en référence et hommage à la famille des typographes et éditeurs néerlandais Elziever, au XVIIe siècle.



D'autres chiffres comparatifs publiés en 2011 et 2013¹⁷ sont aussi éloquentes :

Operating profit	Company	Industry
7 %	Woolworths	Supermarkets, pokies
12 %	BMW	Automobiles
23 %	Rio Tinto	Mining
35 %	Apple	Premium computing
34 %	Springer	Scholarly publishing
36 %	Elsiever	Scholarly publishing
40 %	Wiley	Scholarly publishing

Il est d'autant plus lucratif que les éditeurs n'ont que peu de frais : ce sont les chercheurs qui font le travail de sélection des articles reçus, de correction, de mise en forme, tout ceci sans être payés. Les éditeurs ne fournissent que des plateformes d'accueil des revues. Les revues sont donc payées deux fois par l'argent public : à travers la rémunération que perçoivent les chercheurs pour leur travail et par les abonnements que prennent les universités.

Pour faire face et mener des négociations, les établissements se sont regroupés en consortia. En France, Couperin (Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques) voit le jour

¹⁷ HOLCOMBE, Alex O. et TODD, Matthew. Free for all: ARC-funded research now open to the public. Dans : *The Conversation* [en ligne]. 9 janvier 2013. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://theconversation.com/free-for-all-arc-funded-research-now-open-to-the-public-11497>.

en 1999. Les premières lignes de son manifeste¹⁸ font écho à ses premières missions qui sont la négociation et l'organisation de l'achat de ressources documentaires numériques au bénéfice de ses membres : « Les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche ont entrepris de se regrouper pour promouvoir une politique concertée et coordonnée d'acquisition et de diffusion de l'Information Scientifique et Technique. Couperin reconnaît le rôle positif et déterminant exercé de tous temps par les éditeurs scientifiques mais refuse le diktat de certains groupes mondiaux aux visées monopolistiques. »

Quoique leurs raisons initiales ne soient pas les mêmes, la communauté scientifique et les bibliothèques universitaires poursuivent ainsi le même objectif : faire tomber les barrières qu'elles soient celles du délai de publication ou celles créées par les tarifs des abonnements aux publications.

Le numérique et son potentiel technique

L'apparition et le développement du réseau informatique, de l'internet et du web ont été le creuset technique de l'open access. La diffusion et l'accès direct à la connaissance devenaient possibles en dehors des canaux de l'édition traditionnelle.

Quelque temps avant les premières archives ouvertes, en 1989, paraissent aux Etats-Unis, les deux premières revues électroniques en open access : *Psychology*, fondée par Stevan Harnad et PACS-Review (Public -access Computer Systems Review) créée par Charles W. Bailey. En 2001, la Public Library of Science (PLoS), tirant les leçons de l'échec de sa pétition -exigeant des revues qu'elles libèrent les articles six mois après leur publication- devient une maison d'édition et suit le modèle de BioMed Central qui publie, depuis 2000 des revues électroniques en open access.

Du côté des archives ouvertes, l'invention d'outils de recherche et de partage est venue renforcer leur potentiel. L'existence d'archives ouvertes de tout type, dans tous les points du globe pouvaient faire craindre un éparpillement des ressources scientifiques et constituer paradoxalement un obstacle à leur accès et à leur diffusion. Pour y répondre, a été mis au point, en 1999, par Open Archive Initiative un protocole technique qui permet l'échange de métadonnées entre plusieurs institutions : l'OAI-PMH¹⁹ (Open Archives Initiative's Protocol for Metadata Harvesting). Il organise l'interopérabilité d'échange entre les entrepôts. Une publication déposée dans une archive ouverte peut être récupérée par d'autres archives ouvertes et alimenter par exemple des portails thématiques. Ces dernières sont interrogées par des moteurs de recherche. Les bibliothèques participent aussi à cette recherche de solutions. Annaïg Mahé²⁰ en liste trois principales, à titre d'exemple : dès 1997, la California Digital met en place l'initiative eScholarship²¹ dans le but de faciliter la diffusion des travaux de l'université de Californie et se décline aujourd'hui en eScholarship repository et eScholarship publishing ; en 2002, les bibliothèques de l'université de Michigan ouvrent le moteur de recherche OAster²² qui permet

¹⁸ Couperin : *missions - Manifeste* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/presentation/manifeste>.

¹⁹ <http://www.openarchives.org/OAI/openarchivesprotocol.html>

²⁰ MAHÉ, Annaïg. Bibliothèques et archives ouvertes. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2011, n° 1, p. 14-18. [en ligne]. [Consulté le 10 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0014-003>>. ISSN 1292-8399.

²¹ *eScholarship* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://escholarship.org>.

²² *WorldCat*: [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://oaister.worldcat.org/>.

d'interroger les archives ouvertes ; l'année suivante, les bibliothèques suédoises, de l'université de Lund, mènent à bien le DOAJ²³ (Directory of Open Access Journals), projet de base de données bibliographiques recensant les revues scientifiques en ligne et en open access.

La résurgence des « communs ».

L'open access puise aussi sa source dans le mouvement plus large des « communs ». Le réseau francophone autour des biens communs²⁴ les définit ainsi : « Les biens communs sont une ressource gérée collectivement, par une communauté selon une forme de gouvernance qu'elle définit elle-même ». Cette définition reprend les principes analysés par Elinor Ostrom²⁵, prix Nobel d'économie en 2009. La première mention normée se trouve dans le Code Justinien²⁶ qui distinguant quatre formes de propriété sur les biens, désigne comme *Res communes*, des biens appartenant à tous, qui par nature ne peuvent être appropriés, accessibles et utilisables par tous : mer, océan, cours d'eau, atmosphère, espace aérien, sanctuaires, bains publics...

Ces biens communs ont longtemps concerné tout ce qui touchait à la terre. Puis l'arrivée de l'infrastructure d'Internet a favorisé l'émergence de nouveaux communs, les communs numériques et leur partage à une échelle mondiale. Le premier de ces communs numériques est le logiciel libre pour lequel a été inventée la GPL (General public License) qui permet à tout à chacun de modifier et diffuser -et même de vendre- le code source du logiciel. Le principe est que ce code source doit rester accessible et réutilisable – la GPL s'applique donc à tous les descendants du logiciel originel et prévient ainsi toute tentative de confiscation par une privatisation d'un bien considéré comme commun. Cette GPL inspira à la fin des années 90, les licences Creative Commons.

Elles ont été créées à l'initiative du professeur de droit de Harvard, Lawrence Lessing. Avec une équipe réunissant des personnes d'horizons divers mais toutes concernées par le droit d'auteur, le copyright, il élabore un outil juridique, un contrat, une autorisation qui soit simple d'utilisation pour l'auteur et l'utilisateur. Sur trois points, l'auteur doit prendre position pour dire s'il autorise l'utilisation commerciale, la modification, le partage à l'identique²⁷. L'essor de communs numériques a été favorisé par la création de licences qui permettent de les partager et d'éviter leur privatisation.

David Bollier²⁸ considère donc que les revues électroniques qui assurent le libre accès aux publications scientifiques participent à la création de communs numériques, au même titre que la GPL et les licences Creative Commons, puisqu'« elles cherchent à rendre le savoir disponible plus librement par tous, sans

²³ DOAJ. *Directory of Open Access Journals* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://doaj.org>.

²⁴ Réseau francophone des biens communs [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://bienscommuns.org/>.

²⁵ OSTROM, Elinor. *The wealth of the commons: a world beyond market and state*. Etats-Unis d'Amérique : [s. n.], 2012. ISBN 978-1-937146-14-6.

²⁶ *Corpus juris civilis*. publié en 529 ap. J.-C., première initiative de codification du droit, sous le règne de Justinien Ier.

²⁷ Pour le détail de ces licences, voir le site : *Creative Commons France | Faire sans contrefaire* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 4 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://creativecommons.fr/>.

²⁸ BOLLIER, David. *La renaissance des communs: pour une société de coopération et de partage*. Paris : C. L. Mayer, 2014, chap. 8. ISBN 978-2-84377-182-8.

restriction ». Il fait un lien direct entre ces innovations en affirmant que « La GPL a mené aux licences Creative Commons lesquelles ont conduit au libre accès ». C'est ce phénomène de création et de production qu'il nomme « Viral Spiral », virale spirale et qui s'est poursuivi par exemple avec la constitution des « ressources éducatives libres », en ligne, sous licences Creative Commons²⁹.

Dès 1971, bien avant les premiers dépôts et les premières revues en ligne à accès gratuit, le projet Gutenberg³⁰ jetait les bases que l'on retrouve parmi les grandes caractéristiques de l'open access³¹ : la mise à disposition gratuite de textes déposés sur un serveur, téléchargeables et réutilisables (« *ebooks are free of charge and free as in freedom for readers within the United States* »). Michael Hart, son inventeur, alors étudiant à l'université de l'Illinois, inspiré par les projets de bibliothèques universelles des « pères fondateurs » de l'informatique, notamment Vannevar Bush, Joseph Licklider ou Ted Nelson, commence par déposer une copie de la Déclaration d'Indépendance sur un serveur et donne naissance au premier livre électronique. Cette première bibliothèque d'e-books, qui fonctionne avec des bénévoles, compte aujourd'hui 58 000 ouvrages.

Cet exemple est emblématique de l'« économie du partage » que permettent les technologies en réseau et Internet en particulier. Les communs numériques constituent les supports techniques de transmission et de partage des biens communs de la connaissance - à des coûts minimes par rapport aux vecteurs de communication traditionnels. La réflexion de Thomas Jefferson « Celui qui reçoit une idée de moi reçoit un savoir sans diminuer le mien ; tout comme celui qui allume sa bougie à la mienne reçoit la lumière sans me plonger dans la pénombre. Que les idées circulent librement de l'un à l'autre partout sur la planète. » trouve une nouvelle expression grâce au web. L'information, la culture, la connaissance sont non-rivales par nature. Outre qu'elles peuvent circuler à l'infini grâce aux communs numériques, leur support immatériel permet de les multiplier à l'infini aussi. Serge Soudoplatoff oppose ainsi le bien matériel du bien immatériel³² : « Quand on partage un bien matériel il se divise, je prends une pizza je la divise en quatre chacun a un quart de pizza. Quand on partage un bien immatériel, il se multiplie. ». A condition de ne pas être lui-même assujéti à de nouvelles « enclosures ». En effet, le numérique est un *pharmakon*, remède et poison à la fois. Elinor Ostrom et Charlotte Hesse³³ montrent que si le numérique a apporté de nouvelles conditions favorables pour rendre la connaissance, commune et accessible, il favorise en même temps l'appropriation et contient les moyens d'enfermer les communs du savoir derrière des barrières techniques. Les biens communs immatériels, produits par l'esprit humain, les communs du savoir sont – comme les autres biens communs- menacés par les « enclosures » c'est-à-dire par un phénomène de privatisation qui enferme le bien et soumet sa distribution à des conditions relevant du droit de propriété ou de règles économiques.

²⁹ Ibid. Pour plus de détails et d'exemples, voir le chapitre 8.

³⁰ Project Gutenberg. Dans : *Project Gutenberg* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.gutenberg.org/>.

³¹ LE CROSNIER, Hervé. Le projet Gutenberg est orphelin : décès de Michael Hart. Dans : *Club de Mediapart* [en ligne]. 10 septembre 2011. [Consulté le 28 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <https://blogs.mediapart.fr/hervelecrosnier/blog/100911/le-projet-gutenberg-est-orphelin-deces-de-michael-hart>.

³² SOUDOPLATOFF, Serge. Les vraies ruptures d'Internet - Vidéo dailymotion. Dans : *Dailymotion* [en ligne]. 2010. [Consulté le 4 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.dailymotion.com/video/xchhe2>.

³³ HESS, Charlotte et OSTROM, Elinor. *Understanding knowledge as a commons: from theory to practice*. Cambridge (Mass.), Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : [s. n.], cop 2007. ISBN 978-0-262-08357-7.

DES DECLARATIONS AUX POLITIQUES D'OPEN ACCESS

Les « 3 B » et autres déclarations

Le mouvement de protestation et la recherche collective de solutions initiés par la NOSPI et la pétition de PLoS vont se structurer de façon plus politique et internationale en inspirant plusieurs déclarations, baptisées les « 3B » : les déclarations de Budapest, Berlin et Bethesda.

La première « Budapest Open Access Initiative » est rédigée, en 2002, par une dizaine de chercheurs, réunis par le Open Society Institute suite à l'échec de la pétition de PLoS. Elle est considérée comme l'acte de naissance qui formalise et officialise au niveau international le mouvement en faveur de l'open access. Elle recommande l'auto-archivage de leurs publications par les chercheurs dans un dépôt et la publication dans des revues en open access.

Suivront en 2003, « The Bethesda Statement on Open Access Publishing » écrite lors d'une réunion de l'Howard Hughes Medical Institute et la « Berlin Declaration on Open Access to Knowledge in the Sciences and Humanities » écrite à la suite d'une réunion organisée par l'Institut Max Planck. Elles n'ont pas de valeur juridique en elles-mêmes mais elles font référence en ayant posé les fondements d'une définition et des conditions de l'open access : un accès gratuit, perpétuel aux publications, la possibilité de les réutiliser, le dépôt dans une archive ouverte.

L'Institut de l'information scientifique et technique (INIST) recense 24 déclarations et chartes, de portée internationale, élaborées à la suite de ces trois déclarations fondatrices, par des acteurs de l'information scientifique et technique : chercheurs, instituts, éditeurs, agences de financements, bibliothèques³⁴.

Les politiques en faveur de l'open access

On assiste depuis 2012 à une accélération du rythme des initiatives en faveur de l'open access, impulsée, cette fois-ci par des politiques menées à différents niveaux. Dans un contexte de crise financière, l'innovation est vue comme une solution au marasme économique. Or l'innovation a besoin des résultats de la recherche pour se développer. Il faut donc les mettre à disposition pour pouvoir y accéder rapidement et facilement. Le savoir scientifique doit permettre de répondre aux enjeux de l'innovation que sont le relèvement de l'économie, son renouvellement et son développement³⁵ ; l'open access est un levier qu'il faut promouvoir en ce sens et qui doit assurer un retour sur investissement. « La vision libertaire laisse place à une vision libérale »³⁶. C'est bien ce qui est exprimé sur le

³⁴ *Textes de références - Libre accès à l'information scientifique et technique* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?-Textes-de-references->.

³⁵ CHARTRON, Ghislaine. Stratégie, politique et reformulation de l'open access. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Janvier 2016, n° 8. [Consulté le 5 février 2019]. DOI 10.4000/rfsic.1836.

³⁶ CHARTRON, Ghislaine. Géopolitique de l'open access. ICOA18, Nov 2018, Rabat, Maroc. ICOA2018.<HAL-01930281>

site d'OpenAire³⁷: « *There is growing evidence that countries also benefit because OA increases the impact of the research in which they invest public money and therefore, there is a better return on investment* ». Les questions d'open access -et plus largement d'open data et d'open science- sont devenues des sujets à forte valeur économique et stratégique pour les instances politiques, au niveau national, européen et international.

La politique européenne

Elle prend naissance à la fin de l'année 2007 quand l'European Research Council (ERC) publie des recommandations demandant la mise en accès libre des résultats des recherches financées par l'ERC au plus tard six mois après leur publication. Quelques mois plus tard, à l'été 2008, la Commission européenne (CE) décide de l'obligation de diffusion en accès libre dans un délai de 6 à 12 mois des publications issues de projets financés par le 7^e Programme Cadre pour la Recherche et le Développement (PCRD)- projet baptisé Open Access Pilot.

En 2012³⁸ puis 2018³⁹, la commission européenne émet deux recommandations relatives « à l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation ». Dans la deuxième version, s'agissant particulièrement du libre accès aux publications scientifiques, elle conseille aux États membres, d'une part de « définir et mettre en œuvre des politiques claires (telles qu'exposées dans les plans nationaux pour la diffusion des publications scientifiques issues de la recherche financée par des fonds publics et le libre accès à ces dernières » ; d'autre part de « veiller à ce que les organismes de financement de la recherche chargés de gérer le financement public de la recherche et les établissements universitaires bénéficiaires de financements publics mettent en œuvre au niveau national et de manière coordonnée, les politiques et plans d'action nationaux. »

Le programme H2020 (Horizon 2020) opérationnalise cette position européenne. Ce programme de financement, mis en place en 2014, impose le libre accès pour les publications qui ont bénéficié d'un financement européen⁴⁰ : « Tous les bénéficiaires doivent assurer un accès gratuit en ligne des publications scientifiques sur les résultats du projet à tout utilisateur »⁴¹. Par publication scientifique, la Commission entend les articles qui ont été évalués et validés par les pairs. Tout utilisateur doit pouvoir les lire, télécharger, copier, opérer un traitement de fouille de texte. Si le chercheur choisit de publier il doit déposer son article dans sa version publiée dans un dépôt en ligne -avec les métadonnées bibliographiques-, le plus tôt possible et au plus tard lors de la parution -la Commission accordant un délai entre 6 et 12 mois selon les disciplines. Le chercheur est libre de choisir la revue à laquelle soumettre son article ainsi que l'archive ouverte dans laquelle le

³⁷ OPENAIRE. EC policies and Mandates. Dans : *OpenAIRE* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.openaire.eu/ec-policies-and-mandates>.

³⁸ *recommendation-access-and-preservation-scientific-information_fr.pdf* [en ligne]. 17 juillet 2012. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : http://ec.europa.eu/research/science-society/document_library/pdf_06/recommendation-access-and-preservation-scientific-information_fr.pdf.

³⁹ RECOMMANDATION (UE) 2018/ 790 DE LA COMMISSION - du 25 avril 2018 - relative à l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation. [s. d.], p. 7.

⁴⁰ Le libre accès aux publications et aux données de recherche. Dans : *Horizon 2020* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid82025/le-libre-acces-aux-publications-aux-donnees-recherche.html>.

⁴¹ Ce qui ne signifie pas que les chercheurs sont obligés de publier, cette décision relevant de leur liberté scientifique.

déposer. Concernant les autres types de publication (livres, actes de colloques, rapports.), la Commission encourage le dépôt mais ne l'impose pas.

Les politiques nationales dans les pays européens et l'articulation avec l'open science

A l'occasion du Séminaire Dicen (Dispositif d'information et de communication à l'Ère numérique) en octobre 2018, intitulé « L'open science en Europe : politiques, dispositifs, usages », un état des lieux des politiques de 7 pays européens en matière d'open access a été présenté par Emile Gayoso⁴². A part le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, l'Espagne et la Suède ont élaboré un cadre législatif qui fixe les conditions de publication en accès ouvert pour les résultats de recherches menées sur fonds publics.

Englobant l'ensemble des 28 pays de l'Union européenne, SPARC a publié en décembre 2018⁴³, un rapport qui présente un panorama complet des politiques nationales plus largement en matière d'open data et open science, entendues comme « *a set of ideas or a plan of what to do in particular situations that has been agreed to officially by a group of people, or an organisation* ». Elles ont été identifiées entre janvier et novembre 2018 -et le panorama élargi au-delà des 28 pays membres à l'Islande, la Norvège, la Serbie et la Suisse.

Les chiffres sont encourageants :

13 pays ont une politique nationale : la Belgique, Chypre, la République Tchèque, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Lituanie, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovénie, l'Espagne et le Royaume-Uni. Ces politiques prennent des formes diverses : loi, feuilles de route, plans, code d'éthique, Livre blanc, documents de type concordat. Parmi les instances à l'initiative ou signataires, on retrouve tous les acteurs concernés : universités, agences nationales de financement, ministères, parlements, communautés scientifiques. La diversité et la multiplicité des acteurs montrent un investissement grandissant des instances administratives et politiques, relativement récent puisqu'il se manifeste essentiellement à partir de 2014 -les précurseurs étant la Belgique et l'Allemagne.

Sept des treize pays ont des politiques qui traitent aussi explicitement des publications en libre accès. Les trois pays, la Roumanie, la Slovaquie et la Lettonie, qui n'ont ni politique ni actions en faveur de l'open science, ont cependant produit au niveau national des feuilles de route ou des plans de d'action pour leur recherche et enseignement supérieur qui inscrivent l'open access comme une recommandation voire une priorité. De même parmi les 11 états qui tout en n'ayant pas encore de politique nationale Open science, ont lancé différentes initiatives en ce sens⁴⁴, la moitié ont déjà mis en œuvre des décisions en faveur de l'open access.

Certaines de ces politiques sont qualifiées de « dures » parce qu'elles prévoient un monitoring, un suivi du respect de la directive et envisage des sanctions. Elles

⁴² GAYOSO, Emile. *Etat des lieux des politiques de l'open access en UE* [en ligne]. octobre 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.dicen-idf.org/wp-content/uploads/2018/09/Diaporama-Etat-des-lieux-d%E2%80%99open-access-en-UE-Gayoso-E..pdf>.

⁴³ SPARC EUROPE. Latest update to European Open Data and Open Science policies released. Dans : *SPARC Europe* [en ligne]. 20 décembre 2018. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://sparceurope.org/latest-update-to-european-open-data-and-open-science-policies-released/>.

⁴⁴ Portées par des bailleurs de fond (Autriche), des institutions académiques (Estonie) , des ministères concernés (Bulgarie, Croatie, Italie), par des comités mixtes réunissant ces instances (Hongrie).

sont le fait de la Finlande, de la Lituanie, de la Suisse et de la Serbie. *A contrario*, les politiques dites « douces », celles de Chypre, de la République Tchèque, des Pays-Bas, du Portugal, de la France et de l'Espagne, s'en tiennent à des recommandations et n'annoncent pas de sanctions.

Le chemin choisi semble être celui qui privilégie une adoption par étapes : l'encouragement, l'attente, l'exigence, le mandat -les deux dernières phases ne s'envisageant qu'une fois la communauté scientifique acquise.

Quoiqu'il en soit, ces politiques ne peuvent pas se penser uniquement à l'échelle européenne. La recherche scientifique est dans une logique de fabrication et de diffusion internationales qu'il faut veiller à ne pas entraver par des décisions promouvant l'open access sur un territoire mais aboutissant à un effet inverse parce qu'elles ne seront pas articulées avec celles des autres régions du monde. « Les chercheurs qui travaillent sur les mêmes objets, ne souhaitent pas être mis en tension entre des politiques différentes selon leur pays d'appartenance »⁴⁵. Une autre question que nous mentionnons -mais qui n'est pas l'objet de ce mémoire- est celle qui relève d'une géopolitique de l'open access : ou comment le développement de l'open access dans les pays du nord favoriserait la recherche de cette partie du monde et composerait une nouvelle forme d'impérialisme ; cependant que l'open access pourrait s'avérer être le moyen par lequel la recherche des pays du sud gagnerait en visibilité et donc en reconnaissance⁴⁶.

Focus sur la politique nationale française

Plusieurs étapes et décisions politiques jalonnent le parcours de l'open access en France et se caractérisent par une centralisation. En 2013, la déclaration de Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche exprime le soutien aux différentes voies de l'open access. Il se concrétise trois ans plus tard avec l'article 30 de la loi pour une République numérique puis en 2018 avec le Plan national pour la science ouverte -en particulier son premier axe.

La loi pour une République numérique

Promulguée le 7 octobre 2016⁴⁷, elle contient une disposition qui permet aux auteurs de diffuser librement les écrits issus d'un financement public, quel que soit le contrat passé avec l'éditeur, après un embargo de 6 mois pour les Sciences techniques et médicales (STM) et de 12 mois pour les Sciences humaines et sociales (SHS). Entrée en vigueur le 9 octobre 2016, la mesure est intégrée au Code de la Recherche (article L533-4). L'article 30 l'exprime ainsi :

Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée

⁴⁵ CHARTRON, Ghislaine. Géopolitique de l'open access. ICOA18, Nov 2018, Rabat, Maroc. ICOA2018.<HAL-01930281>

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ La loi pour une République numérique. Dans : *Le portail des ministères économiques et financiers* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.economie.gouv.fr/republique-numerique>.

pour publication, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut, à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première publication. Ce délai est au maximum de six mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine et de douze mois dans celui des sciences humaines et sociales.

La version mise à disposition en application du premier alinéa ne peut faire l'objet d'une exploitation dans le cadre d'une activité d'édition à caractère commercial.

[...] Les dispositions du présent article sont d'ordre public et toute clause contraire à celles-ci est réputée non écrite.

La mesure est assortie d'un plan de soutien à l'édition scientifique française et d'un comité de suivi de l'édition pour sa mise en place. Ce plan est conçu pour une durée de cinq ans (2017-2021) et lesté de 500 k€ pour l'édition et de 200 k€ pour l'aide à la traduction. Trois accords nationaux⁴⁸ ont bénéficié de ce plan. Chaque accord est composé d'un groupement de commandes qui garantit un chiffre d'affaire à l'éditeur sur une durée longue et d'une aide pour accompagner l'éditeur avec lequel ont été fixés des objectifs⁴⁹ :

- EDP Science : le groupement de commandes inclut le financement en amont des publications des chercheurs français et assure l'accès à une collection complète de titres.
- CAIRN : le groupement de commandes porte sur l'accès aux 430 revues de l'éditeur et l'accord prévoit l'expérimentation d'un passage à l'open access sur des revues avec abaissement de la barrière mobile.
- Open Edition : le groupement de commandes comprend le développement du modèle freemium et la croissance du nombre de titres en OA immédiat.

Le plan national pour la science ouverte

Présenté en juillet 2018, par la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), Frédérique Vidal, il répond aux engagements internationaux que la France a pris dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (OGP-Open government partnership) -précisément pour honorer l'engagement 14 « Construire un écosystème de la science ouverte ». Il comprend trois axes : généraliser l'accès ouvert aux publications, structurer et ouvrir les données de la recherche, s'inscrire dans une dynamique durable, européenne et internationale. Si l'on se penche plus particulièrement sur ce qui intéresse l'objet de ce mémoire, le premier axe énonce trois mesures qui se veulent opérationnelles⁵⁰ : 1) Rendre obligatoire la publication en accès ouvert des articles et livres issus de recherches financées par appels d'offres sur fonds publics. 2) Créer un fonds pour la science ouverte. 3) Soutenir l'archive ouverte HAL et simplifier le dépôt par les chercheurs qui publient en accès ouvert sur d'autres plateformes dans le monde.

Deux décisions ont anticipé et préparé l'annonce de ce plan.

⁴⁸ Ils ont été négociés par Couperin et mis en œuvre par l'ABES (Agence de bibliographie de l'enseignement supérieur).

⁴⁹ Cours DCB de Grégory Cocalnap, Enssib, 2 février 2018.

⁵⁰ *Plan national pour la Science Ouverte* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 4 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirelascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte>.

En juin 2017, un conseiller pour la Science ouverte, Marin Dacos, est nommé auprès du DGRI (Directeur général de la recherche et de l'innovation du MESRI) - La Science Ouverte devient explicitement un sujet politique prioritaire qui doit être traité au niveau ministériel.

Puis, la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) devient, en janvier 2018, le Comité pour la science ouverte (CoSO). Créée en 2009, dans le cadre d'une politique nationale de l'IST qui veut mettre de la cohérence entre les structures et les initiatives, la BSN réunit alors les universités, les organismes de recherche ainsi que les grandes écoles pour qu'ils coopèrent et permettent à l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de produire et d'accéder à une offre de ressources scientifiques numérique et abondante. Neuf groupes de travail instruisent et mettent en œuvre plusieurs chantiers ou « segments »⁵¹. La BSN 4 est dédiée à l'open access.

Le comité de pilotage de la science ouverte fait donc suite à la BSN. « Il propose des orientations et instruit ses sujets sur les questions de la science ouverte, impulse et accompagne les actions associées dans une structure fluide, facilitant l'expression et la remontée des idées, engagements et contributions aux différents groupes de travail. »⁵² Il est composé de quatre collèges : Publications, Données de la recherche, Europe et international, Compétences et formation. Ils constituent des lieux de réflexion, de débats, d'information et d'instruction de dossiers, qui produit des recommandations et des analyses pour l'ensemble des acteurs de l'ESR ⁵³ sur les sujets de science ouverte.

Les mandats

Le terme « mandat » est souvent utilisé pour désigner la demande plus ou moins ferme, d'accessibilité des résultats de la recherche, faite par les établissements et/ou des agences de financement.

L'INIST en donne la définition suivante⁵⁴ :

Le mandat est constitué de l'ensemble des dispositions prises par une institution (université, organisme de recherche, agence de financement) ou les pouvoirs publics, de caractère plus ou moins obligatoire, demandant à des chercheurs ou des enseignants du supérieur, auteurs de documents scientifiques (articles, mémoires, rapports, communications, etc.) de déposer ces derniers dans des archives et/ou de les soumettre à des revues en libre accès. Les conditions de mise à disposition du public sans contrainte d'accès peuvent éventuellement comporter un certain délai (voir : embargo) à partir de la date de parution du document original.

On peut distinguer les mandats des institutions et ceux des agences de financement. Les premiers sont de nature soit incitative soit obligatoire. Le terme « mandat » connote un certain autoritarisme et renvoie à une décision descendante.

⁵¹ Pour un retour sur la genèse de la BSN et une présentation des segments, on peut consulter utilement l'article suivant (le site de la BSN n'étant plus consultable, les pages dédiées aux différents groupes de travail ne sont plus accessibles non plus) : GROUDIEV, Stéphanie. *La Bibliothèque scientifique numérique* [en ligne]. 1 janvier 2013. [Consulté le 4 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-01-0061-014>.

⁵² *Ouvrir la Science - Le comité pour la science ouverte* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 4 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/presentation-du-comite/>.

⁵³ Voir dans la Partie 2, le plan d'action du Plan S.

⁵⁴ *Libre accès à l'information scientifique et technique* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 5 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/spip.php?page=glossaire>.

Dans la majorité des cas ce n'est pas ainsi que procèdent les institutions qui mettent en place ce dispositif. Elles utilisent essentiellement le levier de l'évaluation pour faire adopter la pratique l'open access. Les mandats des établissements relèvent donc surtout de l'incitation et concernent l'archivage dans un dépôt public (archives ouvertes). Le mandat le plus connu est celui de l'Université de Liège, mis en place en 2007 et qui s'adosse à la décision de ne prendre en compte dans les évaluations que ce qui a été déposé dans l'archive institutionnelle ORBI (Open repository and bibliography). L'effet sur la quantité de publications en open access est réel : elles sont deux fois plus nombreuses dans les institutions qui ont un mandat⁵⁵.

En France, le dernier relevé, effectué par Alain Caraco⁵⁶, en 2018, compte 11 institutions, établissements et organismes de recherche ayant élaboré un mandat de dépôt. Seules trois universités font partie de la liste. L'Université d'Angers⁵⁷ a voté un mandat en 2013. L'Université de Rennes 1⁵⁸ par le biais de sa Commission de la Recherche qui en a délibéré à l'unanimité le 2 mai 2017 « demande à tous les chercheurs UR1 (EC, C et IR) d'ajouter (ou de faire ajouter par le SCD) dans HAL la version finale auteur avant épreuves de tous leurs articles, et de permettre leur diffusion au plus tard 6 mois après la publication / mise en ligne sur le site de l'éditeur (12 mois pour les SHS) ; recommande à tous les chercheurs UR1 (EC, C et IR) de favoriser la diffusion dans HAL de toutes leurs autres productions scientifiques, y compris les pre-prints et les fichiers de données accompagnant les publications. » L'Université Savoie Mont Blanc⁵⁹ a aussi adopté, en 2017, « le mandat de dépôt obligatoire pour les publications de ses chercheurs et chercheuses dans son archive pluridisciplinaire. » Cette obligation ne semble pas assortie de mesures contraignantes. Seul le mandat de l'Université d'Angers a un caractère clairement obligatoire et dans les termes et dans ses modalités d'application puisqu'il lie explicitement l'évaluation des équipes et des chercheurs au respect du mandat : « Il est demandé aux différentes instances de l'Université d'Angers qui instruisent des dossiers impliquant d'évaluer la production bibliographique liée à un projet, un chercheur ou une équipe, de ne prendre en compte que les publications référencées dans la bibliographie institutionnelle (articles, chapitres de livres, contribution colloques...) ». L'enquête de Couperin sur les Archives ouvertes, portant sur l'année 2017⁶⁰ remarque qu'effectivement « Les universités sont peu engagées dans l'obligation de dépôt, que ce soit des références ou du texte intégral (5 %). Quelques projets d'obligation, en cours d'instruction, sont cependant à signaler (7 %). Les universités apparaissent moins interventionnistes que les autres types d'établissements, car elles privilégient l'encouragement au dépôt (45 %). Fréquemment aussi, on constate que les universités n'ont pas donné de consignes à leur communauté (22 %) ». Lorsque l'archive ouverte est récente, il semble aller de

⁵⁵ LARIVIERE, Vincent. JNSO-Evaluation de la recherche, diffusion des connaissances et mandats libre accès". Dans : *CC-Webcast* [en ligne]. décembre 2018. [Consulté le 5 février 2019]. Disponible à l'adresse : /video/labibliometrie-au-siecle-de-la-science-ouverte.

⁵⁶ CARACO, Alain. *Open access et bibliothèques* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68589-open-access-et-bibliotheques.pdf>.

⁵⁷ *Politique de dépôt | Okina* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 5 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://okina.univ-angers.fr/politique-de-depot>.

⁵⁸ #109;, #97;, #105;, et al. La politique open access de Rennes 1. Dans : *Open Access | Université de Rennes 1* [en ligne]. 9 juin 2016. [Consulté le 5 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.univ-rennes1.fr/lapolitique-open-access-de-rennes-1>.

⁵⁹ L'USMB facilite l'accès aux travaux de recherche issus de ses laboratoires avec l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL. Dans : *Université Savoie Mont Blanc - Formation - Recherche* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 5 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.univ-smb.fr/2018/06/10/lusmb-facilite-lacces-aux-travaux-de-recherche-issus-de-ses-laboratoires-%e2%80%a8avec-larchive-ouverte-pluridisciplinaire-HAL/>.

⁶⁰ *Depouillement_enquete_AO2017.pdf* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.couperin.org/images/stories/AO/Depouillement_enquete_AO2017.pdf.

soi de donner du temps pour que les équipes de chercheurs l'intègrent dans leurs pratiques de travail. A l'université Claude Bernard Lyon 1, c'est le choix qui a été fait. Pour Fabrice Vallée, vice-président Recherche⁶¹, il n'était pas question d'avoir dès l'ouverture de l'archive ouverte, en janvier 2018, une politique d'incitation coercitive : Il faut laisser le temps de s'emparer de l'outil. Elle pourra être envisagée plus tard, à partir du bilan qui sera fait au bout d'une année, par le biais d'un mandat, en faisant dépendre du taux de dépôt dans HAL le soutien à l'appel à projet et la dotation annuelle des labos calculés. A l'AMU (université d'Aix Marseille), le choix a été fait d'un « bonus recherche », depuis 2017, pour inciter au dépôt de la production scientifique des laboratoires sur HAL a été mis en place par l'université avec un accent sur le dépôt en texte intégral en 2018.

L'évaluation des laboratoires à travers leur production, à laquelle procède le Hcéres tous les 5 ans est aussi un levier favorable au développement de l'open access puisqu'un des critères, cette année, est le dépôt en archive ouverte des articles scientifiques -ou à défaut des notices s'il y a embargo. Agnieszka Tona, Maîtresse de conférence en sciences de l'information et de la communication à l'Enssib, reconnaît que sa pratique du dépôt est fortement corrélée à la contrainte imposée par cette évaluation⁶².

Du côté des agences de financement, les mandats sont plus clairement obligatoires et le levier est celui du financement, dont le versement est soumis au respect du mandat. Le premier mandat de ce type est celui des National Institute of Health (NIH), aux États-Unis qui imposent le dépôt dans l'archive des articles issus de recherches qu'ils ont financées. Vincent Larivière⁶³ le comparant à celui d'autres agences canadiennes montre qu'il est bien plus efficace pour quatre raisons : il impose le dépôt dans une archive précise, PubMed Central ; l'embargo se fait sur l'accès pas sur le dépôt ; un outil de monitoring assure un réel suivi des dépôts ; la suspension du financement est effective. Et selon ce chercheur, la dernière initiative européenne des agences de financement, le Plan S, présente les mêmes vertus. Dans son plan d'action 2019, L'Agence nationale de la recherche française (ANR) a franchi cette étape, dépassant la simple sollicitation encore en vigueur en 2018 : « L'Agence demande à ce que les publications consécutives aux projets qu'elle finance, soient déposées en texte intégral dans une archive ouverte »⁶⁴.

Le Plan S est une initiative lancée par Science Europe, l'association des agences de financement européennes, avec le soutien de la Commission européenne et de l'ERC pour un modèle de publication scientifique plus transparent, performant et équitable. Quinze ans après la Déclaration de Berlin et alors que « *Open Access is still far from being a reality* »⁶⁵, il doit répondre à un objectif : « *After 1 January 2020 scientific publications on the results from research funded by public grants provided by national and European research councils and funding bodies, must be published in compliant Open Access Journals or on compliant Open Access*

⁶¹ Entretien du 8 octobre 2018.

⁶² Entretien du 24 octobre 2018.

⁶³ LARIVIERE, Vincent. JNSO-Evaluation de la recherche, diffusion des connaissances et mandats libre accès". Dans : *CC-Webcast* [en ligne]. décembre 2018. [Consulté le 5 février 2019]. Disponible à l'adresse : /video/labiometrie-au-siecle-de-la-science-ouverte.

⁶⁴ Plan d'action 2019. Dans : ANR [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/PA2019>.

⁶⁵ Marc Schiltz President de Science Europe, cité dans le Communiqué de presse du 4 septembre. *cOAlitionS_Press_Release.pdf* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.scienceurope.org/wp-content/uploads/2018/09/cOAlitionS_Press_Release.pdf.

Platforms. »⁶⁶ En février 2019, la cOAlition S, mise en place pour accompagner ce Plan S, compte 13 agences de financement, 3 fondations et a reçu l'appui, à travers des déclarations publiques, émanant d'associations professionnelles, d'instituts de recherche et d'autres organismes engagés aussi dans le développement de l'open access tels COAR, SPARC Europe, OA2020⁶⁷.

Les signataires s'engagent à suivre dix principes⁶⁸ : conservation des droits de copyright par les auteurs et diffusion sous une licence ouverte (principe 1) ; définition de critères de qualité pour l'édition électronique en open access et les archives ouvertes (principe 2) ; soutien à la création de revues en open access et d'infrastructures (principe 3) ; paiement des APCs – normalisés et plafonnés- par les institutions (principes 4 et 5) ; alignement des politiques des universités, organismes de recherche et bibliothèques pour une transparence totale (principe 6) ; application à l'horizon 2020 pour les publications académiques, un délai étant accordé pour les autres types de travaux (principe 7) ; reconnaissance du rôle des archives ouvertes dans la conservation des résultats de la recherche et de leur potentiel en matière d'innovation éditoriale (principe 8) ; incompatibilité du modèle hybride avec l'ensemble des principes émis (principe 9) ; suivi du respect de ces principes auprès des bénéficiaires et sanction dans le cas contraire (principe 10).

Toutes ces politiques envisagent -même de façon différencées- les deux voies qui composent dès l'origine l'open access, donnant ainsi une importance égale à la voie verte et à la voie dorée.

LES VOIES DE L'OPEN ACCESS

La voie verte : des archives ouvertes à l'identité multiple

Les archives ouvertes constituent la « voie verte ». Elles sont des « collections ou des bases de données d'articles disponibles en ligne »⁶⁹. Au dépôt initial d'articles, s'est ajouté celui d'autres types de documents conçus par la communauté scientifique : mémoires, thèses, actes de colloque... Il existe trois types d'archives ouvertes.

Les trois familles d'archives ouvertes

Les archives ouvertes disciplinaires

Ce sont les premiers réservoirs et ils ont nativement un rayonnement international. ArXiv offre l'accès, en janvier 2019 à 1,5 millions d'e-prints. Il a connu une croissance des soumissions d'articles de 14% en 2018 et annonce 228 millions de téléchargements cette même année⁷⁰.

⁶⁶ 10 Principles | Plan S [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.coalition-s.org/10-principles/>.

⁶⁷ La liste présentant les signataires et les soutiens visible dans la page : *Funders and supporters | Plan S* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.coalition-s.org/funders-and-supporters/>.

⁶⁸ 10 Principles | Plan S [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.coalition-s.org/10-principles/>.

⁶⁹ SUBER, Peter. *Qu'est-ce que l'accès ouvert ?* Marseille : OpenEdition Press, [s. d.], p. 66. ISBN 978-2-8218-6979-0.

⁷⁰ <https://confluence.cornell.edu/display/arXivpub/arXiv+Update++January+2019> Consulté le 14 janvier 2019.

Open Access Directory (OAD) met en ligne une liste des archives disciplinaires de 46 domaines scientifiques⁷¹.

Les archives ouvertes centrales

Elles prennent place dans un cadre national ou supranational. Elles ont pour ambition de recueillir, mettre à disposition de façon cohérente l'ensemble de la production scientifique et constituer un point d'entrée centralisé pour son dépôt et sa consultation.

Ainsi, le programme H2020 s'appuie sur une infrastructure, OpenAire (Open Access Infrastructure for Research in Europe), créée pour accompagner l'obligation de dépôt par des services et le développement d'outils – entre autres une plateforme de dépôt : elle moissonne les archives des pays partenaires et reçoit toutes les publications – qu'elles soient ou non associées à un financement européen. Couperin s'est positionné au sein d'Open Aire sur le rôle de dissémination et de communication. André Dazi rappelle⁷² que le premier travail a été de rendre les archives françaises compatibles pour qu'elles soient moissonnées. Couperin a un rôle d'animation du réseau, en charge de rappeler aux chercheurs, aux coordonnateurs de projet ou aux établissements (*via* les responsables des AOI ou de portails HAL) la clause de dépôt que contient leur projet.

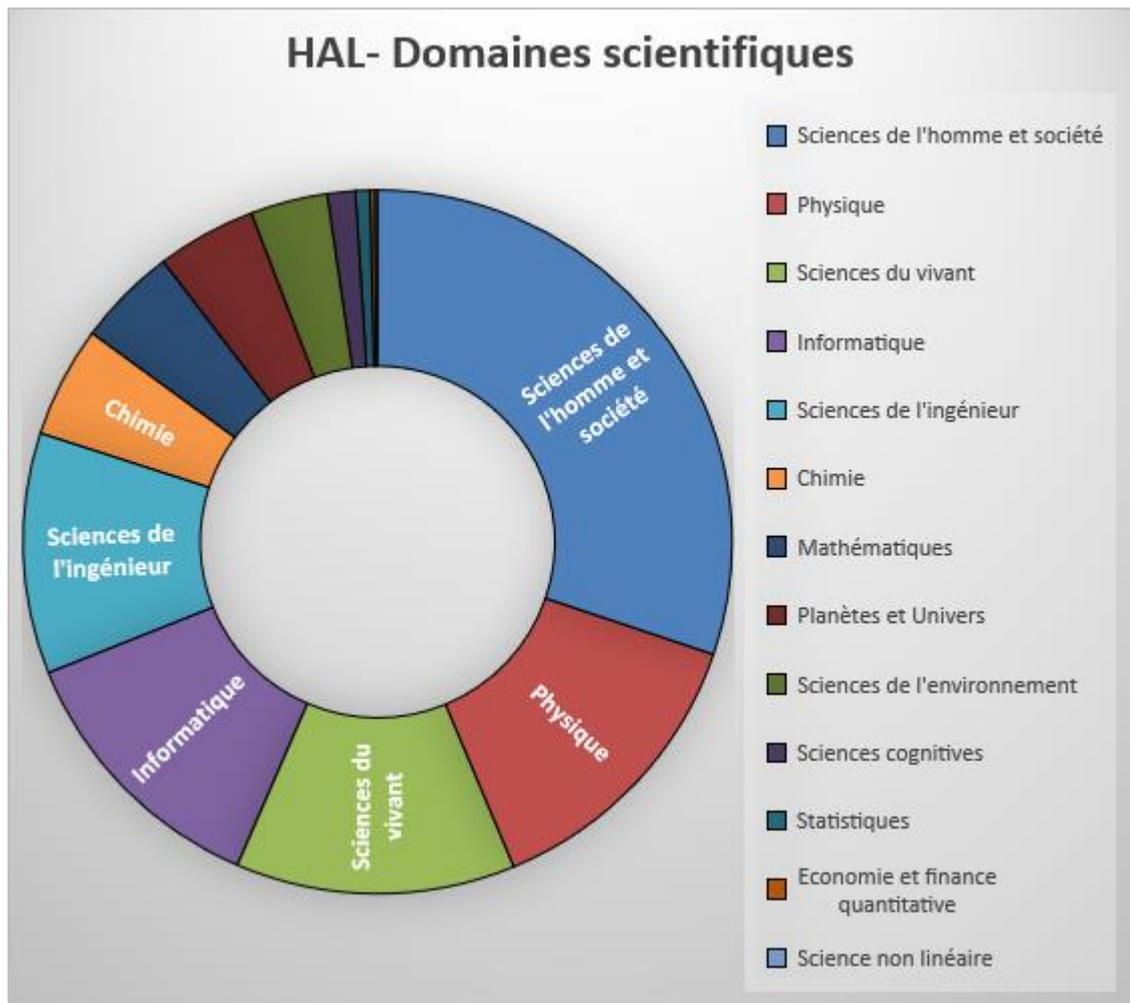
Trente-cinq archives françaises sont moissonnées : une quinzaine d'archives ouvertes institutionnelles et une vingtaine de portails HAL des établissements qui veulent que leur portail soit visible sur OpenAire⁷³. HAL est moissonné dans son entièreté. Les établissements doivent être déclarés dans Open DOA pour être moissonnés.

HAL (Hyper articles en ligne) est l'archive ouverte de la production scientifique française. Elle a été créée en 2001 par le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Multidisciplinaire, elle accueille 13 domaines principaux scientifiques :

⁷¹ http://oad.simmons.edu/oadwiki/Disciplinary_repositories Consulté le 15 novembre 2018

⁷² Entretien du 11 décembre 2018.

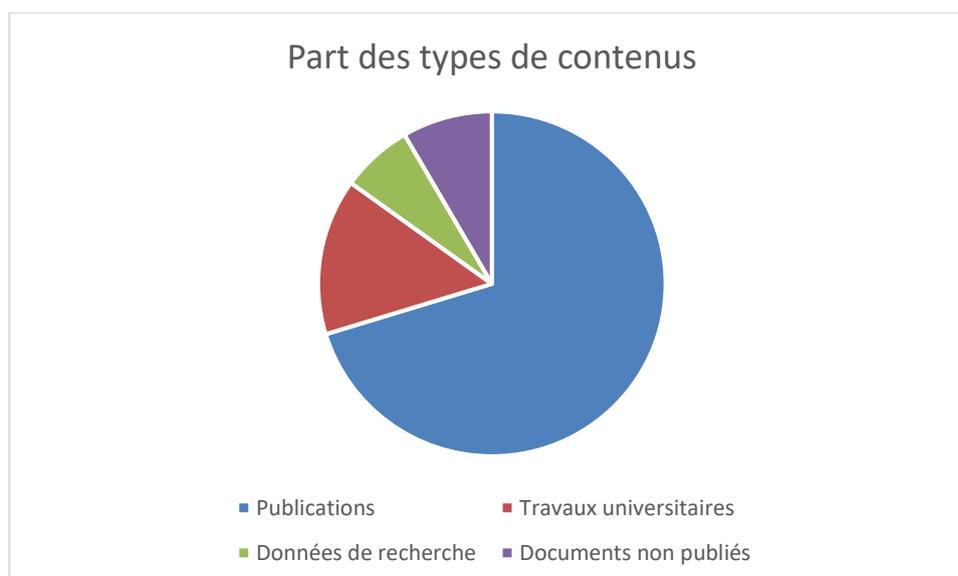
⁷³ Chiffres donnés lors de l'entretien téléphonique avec André Dazi, le 11 décembre 2018.



Elle affiche quatre grands types de documents⁷⁴

- Les publications : articles dans une revue, communications dans un congrès, chapitres d'ouvrage, direction d'ouvrage, dossiers, posters et brevets.
- Des documents non publiés : rapports, pré-publications
- Des travaux universitaires : thèses, HDR (Habilitation à diriger des recherches), cours
- Des données de recherche : images, sons, vidéos, cartes, logiciels

⁷⁴ Le graphique a été élaboré à partir des données chiffrées affichées sur le site de HAL, le 15 janvier 2019 <https://HAL.archives-ouvertes.fr/browse/doctype>



Outre le dépôt de documents, cette archive propose plusieurs autres fonctionnalités à destination des chercheurs :

- Dépôt : plusieurs types de documents et de données, licences creative commons, récupération des métadonnées, champs multivalués et multilingues, partages de propriété, liaison des dépôts.
- La gestion des formes auteur, avec la création d'un IdHAL et d'un CV : identité numérique du chercheur.
- Un moteur de recherche SOLR, recherche simple et recherche avancée, filtres et facettes.
- La possibilité d'une constitution d'une bibliothèque, enregistrement d'une requête et abonnement.
- L'extraction des références bibliographiques des documents.
- La gestion des référentiels via l'application AURÉHAL.
- La gestion des portails et collections.
- Un outil de statistiques de dépôt et de consultation.

Au printemps 2018, HAL affichait 600 000 auteurs référencés, plus de 500 000 documents en texte intégral (1,5 millions de références), plus de 80 000 thèses (et HDR) sur TEL (dont + de 70% *via* STAR), plus de 140 000 sur HAL-SHS, plus de 32 000 médias sur MediHAL (dont plus de 31 000 images).

HAL est interconnecté avec des archives internationales comme arXiv, PubMed Central⁷⁵, RePec⁷⁶.

HAL donne aussi la possibilité à des structures d'avoir leur propre espace de dépôt personnalisé et identifié. Les collections⁷⁷ accueillent les publications d'entités variées : centres de recherche, laboratoires, programmes de recherche,

⁷⁵ Home - PMC - NCBI [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/>. Dédié aux domaines du génie biomédical et des sciences de la vie.

⁷⁶ RePEc: Research Papers in Economics [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://repec.org/>. Dans le domaine de l'économie et de la finance.

⁷⁷ Archive ouverte HAL - Les collections [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://HAL.archives-ouvertes.fr/browse/collection>.

congrès...⁷⁸. Au printemps 2018, il comptabilisait 6091 collections dont 2395 collections de laboratoires.

Les portails⁷⁹ étaient à la même période au nombre de 147. HAL a développé cette offre de service à destination des institutions qui souhaitent avoir leur archive institutionnelle.

Les archives institutionnelles

Rattachées à une institution, elles servent à valoriser sa production scientifique selon sa stratégie.

L'enquête annuelle⁸⁰ menée par Couperin donne un état des lieux des archives ouvertes et de la répartition entre HAL et archives ouvertes institutionnelles. En 2017, 79 % des archives ouvertes en production sont implémentées sur HAL (84 % des universités, 76% des grandes écoles et 70% des organismes de recherche) ; 20% sont des archives institutionnelles. La progression est constante : en 2017 seuls 62 % des répondants annonçaient une archive ouverte contre 82% en 2017. Mais les archives ouvertes ne sont encore que la moitié à proposer des documents en texte intégral.

Les raisons du choix HAL ou AOI

L'adoption de HAL est dictée par l'intérêt de bénéficier d'une solution technique « clé en main » dont la maintenance et le développement n'incombent pas à l'établissement et par l'assurance d'un hébergement des données dans un environnement sécurisé. Nicolas Pinet, directeur adjoint du SCD de l'université de Poitiers, précise ainsi⁸¹ que le choix de HAL s'est imposé logiquement : plus simple et plus rapide, il ne nécessitait pas de postes supplémentaires et résolvait le problème de stockage en étant une solution à peu de frais au vu du coût modique de l'adhésion. Florence Barré, responsable des ressources électroniques au SCD de l'université de Nîmes (la plus petite de France)⁸² donne les mêmes arguments pour Unîmes, l'université de Nîmes. Joanna Janik, co-chef de projet du portail HAL Université Grenoble Alpes, avec Lucie Albaret explique aussi⁸³ que l'université Grenoble Alpes a opté pour HAL, en 2013, parce que les autres exemples d'archives institutionnelles étaient à leur début et HAL proposait déjà la possibilité de faire un portail, d'avoir des collections et d'être opérationnel au moment de la fusion des universités en UGA (université Grenoble Alpes).

Les bibliothèques peuvent ainsi se consacrer à l'animation de l'archive, à la valorisation de leur production scientifique qui bénéficie immédiatement de la visibilité conférée par l'audience internationale de HAL et à l'accompagnement des chercheurs dans la connaissance et la prise en main du dépôt de leurs publications.

⁷⁸ A titre d'exemples montrant la variété des collections et des structures : collection du Centre d'étude des arts contemporains (<https://HAL.archives-ouvertes.fr/CEAC>), collection du programme GENOCIDE (<https://HAL.archives-ouvertes.fr/GENOCIDE>), 10ème Congrès International Pluridisciplinaire en Qualité et Sécurité de Fonctionnement (<https://HAL.archives-ouvertes.fr/QUALITA2013>)

⁷⁹ <https://HAL.archives-ouvertes.fr/browse/portal>

⁸⁰ *Depouillement_enquete_AO2017.pdf* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.couperin.org/images/stories/AO/Depouillement_enquete_AO2017.pdf.

⁸¹ Entretien du 30 novembre 2018.

⁸² Entretien du 20 juin 2018.

⁸³ Entretien du 8 octobre 2018.

A contrario, le souhait d'avoir une archive ouverte « à sa main » justifie un investissement dans une archive ouverte qui soit propre à l'établissement. François Cavalier, directeur de la bibliothèque de Sciences Po Paris, établissement qui a ouvert l'archive SPIRE⁸⁴ (Sciences Po Institutional repository) en 2008, explique ainsi⁸⁵ : « Plus que le fait d'avoir avec une AOI une plate-forme entièrement originale et organisée comme on veut, ce qui compte c'est de pouvoir faire les développements que l'on veut et quand on veut. Le plus important c'est d'avoir la main sur les développements et leur planification. Multiples intérêts d'appartenir à une communauté mais on ne décide pas des développements dont on a immédiatement besoin eu égard aux besoins exprimés par les chercheurs, par la direction scientifique. Par exemple on a mis en place le rapport Hcéres (Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) qui a permis aux labos en appuyant sur un bouton d'avoir la liste de leur publication -ce que HAL ne proposait pas à l'époque. Une grande université a besoin de pouvoir suivre les exigences de sa communauté en temps réel. » Christine Okret-Manville, directrice adjointe de la bibliothèque universitaire Paris Dauphine, exprime les mêmes préoccupations⁸⁶ à l'origine de la création de l'archive ouverte institutionnelle BIRD⁸⁷ (Base Institutionnelle de Recherche de l'université Paris-Dauphine), en 2009 : garder la maîtrise de l'outil et le développer en fonction des besoins. À Montpellier, trois outils ont aussi été créés pour une exploitation maximale de l'archive ouverte institutionnelle : un export automatisé des bibliographies pour les chercheurs, une extraction automatique pour les directeurs d'unités de recherche qui permet de suivre l'évolution des publications et des exports pour renseigner le dossier d'évaluation de l'Hcéres⁸⁸.

D'autres archives ouvertes institutionnelles vont être créées à Toulouse, Anger, Lille, Strasbourg, Bordeaux. Cette communauté des AOI va sans doute modifier les relations avec HAL et le CCSD et inciter à une réflexion commune sur le développement des services et l'articulation avec les autres archives au niveau international.

La voie dorée : une édition électronique ouverte aux modèles économiques protéiformes

La voie dorée, la publication en libre accès de la production scientifique dans des revues, comprend plusieurs modèles économiques. En effet, même si la publication d'une revue électronique engendre des coûts moins importants que celle d'une revue traditionnelle, elle génère quand même des frais qu'il faut pouvoir couvrir. Le système est à la recherche d'une refonte de son financement pour éviter une nouvelle spirale inflationniste.

⁸⁴ *Sciences Po Spire - Accueil* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://spire.sciencespo.fr/web/>.

⁸⁵ Entretien du 5 juillet 2018.

⁸⁶ Entretien du 26 novembre 2018.

⁸⁷ Base Institutionnelle de Recherche de l'université Paris-Dauphine (BIRD) [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://basepub.dauphine.fr/>

⁸⁸ Voir la présentation faite par Carole Closel, Direction de la recherche, université Paul-Valéry : <https://www.open-access.fr/videos-open-access>

Le financement se fait en amont et peut provenir de différentes sources. L'Open Access Directory (OAD) recense et détaille jusqu'à 16 modèles de financement de revues en open access⁸⁹. Ils n'ont pas tous le même poids économique ni la même importance.

Le subventionnement privé ou public

Historiquement, ce subventionnement est d'origine privé. Il est le modèle économique des premières revues en open access : celles de PLoS ont été financées grâce à une subvention de la Gordon et Betty Foundation.

Le modèle le plus répandu est celui de la subvention publique : une institution, une société savante, un organisme de recherche, une association prennent en charge le financement de la publication en supportant les coûts de la revue. En 2015, le Directory of Open Access Journals (DOAJ) recensait plus de 10 000 revues subventionnées (donc 66%) contre 793 revues demandant des frais de publication en amont⁹⁰. Ce chiffre est en augmentation : en 2018, le DOAJ calculait 71 % de revues financées de cette façon-là.

La subvention prend différentes formes, combinables entre elles : un budget fléché, l'achat d'équipements, la mise à disposition de ressources humaines. Elle peut être ponctuelle ou inscrite de façon pérenne dans la feuille de route du subventionnaire. Elle est toujours explicitement conditionnée à plusieurs critères dont celui d'un accès ouvert, soit immédiat soit après une période d'embargo. À titre d'exemple, au sein du CNRS, l'institut national des Sciences humaines et sociales (InSHS), soutient, pour l'année 2018-2019, 157 revues pour un budget annuel de plus de 3 millions d'euros⁹¹. 46 revues sont diffusées entièrement en libre accès, 54 ont une barrière mobile inférieure à 2 ans.

Plusieurs plateformes internationales existent depuis longtemps qui mettent en ligne des revues en libre accès et sont financées par des fonds publics apportés par les établissements d'enseignement supérieur, les instituts de recherche qui collaborent aux projets. Les deux plus importantes et anciennes sont latino-américaines et multinationales : SciELO⁹² et Redalyc⁹³. SciELO (*Scientific Electronic Library Online*) est apparu en 1998 au Brésil. Redalyc (*Red de Revistas Científicas de América Latina y el Caribe, España y Portugal*) date de 2002 et est né d'un portage par l'université autonome de l'État de Mexico. Chacune met en ligne plus de 1200 revues portées par des partenariats avec les pays participants à ces plateformes, pays d'Amérique latine mais aussi Espagne, Portugal ou Afrique du Sud. Que ces structures multinationales émergent dans cette partie du monde tient pour partie à ce que ces grands pays de recherche sont marginalisés dans l'écosystème mondial et intéressent peu l'oligopole éditorial européen alors même qu'ils produisent un grand nombre de revues de qualité.

⁸⁹ OA publication funds - Open Access Directory [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : http://oad.simmons.edu/oadwiki/OA_publication_funds. advertising, auction, crowdfunding, e-commerce, endowments, fund-raising, hybrid OA journals, institutional subsidies, membership dues, priced editions, publication fees, submission fees, temporary OA, Third-party licensing, Value-added services, Volunteer effort.

⁹⁰ Chiffres et pourcentage affichés sur le site Couperin : *La voie dorée – Open Access France* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.couperin.org/la-voie-doree-2/>.

⁹¹ Affichage de la politique de soutien sur la page dédiée de l'institut : *CNRS - Institut des Sciences humaines et sociales* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/soutien-revues.htm>.

⁹² *SciELO - Scientific Electronic Library Online* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 13 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.scielo.org/php/index.php>.

⁹³ *Redalyc. Sistema de Información Científica Redalyc* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 13 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.redalyc.org/home.oa>.

Le modèle Freemium⁹⁴

L'accès à la revue et aux articles est libre sans frais pour le lecteur. Ce sont des services complémentaires qui sont commercialisés (par exemple les statistiques d'usage, ou les fichiers pdf.ou ePub alors que seule la version html. est gratuite). L'exemple phare est celui d'OpenEdition, une infrastructure française d'édition électronique en SHS dont l'aire géographique est internationale. Multiplateforme⁹⁵, elle offre, en outre, une palette d'options tant en termes d'accès pour les usagers que de choix de publication pour les éditeurs de revues (ou de livres).

76% des revues sont en open access, 24 % ont une barrière mobile qui peut aller jusqu'à 12 mois. OpenEdition Journals réunit 500 revues, de 31 pays, en 16 langues. Pour ces revues, le premier atout est la visibilité assurée par le référencement : en 2017, le Ranking web of repositories plaçait OpenEdition Journals au 7^e rang des portails de diffusion. La citabilité est sécurisée par une URL pérenne et l'achat de DOI⁹⁶.

OpenEdition a développé un modèle économique qui associe un accès libre au texte intégral pour tous (avec la possibilité d'enregistrer, d'imprimer) et des services « Premium » donc payants. Ce programme « Freemium »⁹⁷ (mot-valise composé de free et premium) s'adresse aux bibliothèques et institutions et fournit des services aux usagers et aux partenaires⁹⁸. L'offre OpenEdition Freemium pour les revues concerne, en février 2019, 171 revues⁹⁹. Elle fait l'objet d'un groupement de commandes par Couperin.

Les revenus générés par les services Premium sont destinés au fonctionnement de l'infrastructure (pour 33, 4%) %) et aux éditeurs (pour 66,6%) qui y sont hébergés. Pour ces derniers, ils sont calculés sur une année sur la base du nombre de consultations Ce modèle incite les revues à abandonner les barrières mobiles et à choisir l'open access, telle la revue Sociologie du travail qui a rompu le contrat qui la liait à Elsevier depuis 1999¹⁰⁰.

S'agissant des livres, OpenEdition Books sélectionne des éditeurs sur des critères scientifiques de cohérence, de contenu, de collections. Ils choisissent la durée de la barrière mobile mais signent un accord pour que la moitié au moins de leur catalogue soit en open access. D'ici fin 2019, la plateforme devrait atteindre une offre de 8 000 livres, dont 77% en open access.

⁹⁴ Les paragraphes qui suivent s'appuient sur l'entretien mené avec Catherine Guillou, responsable du service Freemium d'OpenEdition, le 4 juillet 2018 et sur le cours donné à l'Enssib par Julie Therizols, Chargée de partenariats bibliothèques à OpenEdition le 16 janvier 2019.

⁹⁵ *OpenEdition: four platforms for electronic resources in the humanities and social sciences: OpenEdition Books, OpenEdition Journals, Hypotheses, Calenda* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/>. Quatre plateformes : OpenEdition Journals (Revues), OpenEdition Books (collections de livres), Hypothèses (blogs scientifiques), Calenda (Annonces d'événements scientifiques).

⁹⁶ Définition : Digital object identifier (DOI, littéralement « identifiant numérique d'objet1 ») est un mécanisme d'identification de ressources, qui peuvent être des ressources numériques, comme un film, un rapport, des articles scientifiques, mais également des personnes ou tout autre type d'objets. Le but des DOI est de faciliter la gestion numérique sur le long terme de toute chose en associant des métadonnées à l'identifiant de la chose à gérer. Les métadonnées peuvent évoluer au cours du temps, mais l'identifiant reste invariant. C'est une alternative aux URI. Depuis 2012, le système d'identifiant numérique d'objet a été normalisé sous la forme de la norme ISO 26324. Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Digital_Object_Identifier

⁹⁷ Que l'on trouve parfois sous la mention « voie Platine » ou « voie Platine ».

⁹⁸ Le détail de ces services est visible sur la page dédiée : <https://www.openedition.org/14043>

⁹⁹ <https://www.openedition.org/catalogue-journals?limit=30&access%5B%5D=Open+access+Freemium>

¹⁰⁰ <https://leo.hypotheses.org/13372>

Le financement participatif (crowdfunding)

Dans ce modèle, la diffusion en accès libre des ouvrages et revues s'opère lorsque le seuil financier visé est atteint grâce aux contributions financières des établissements souscripteurs. En 2012, l'éditrice britannique Frances Pinter lance Knowledge Unlatched¹⁰¹ (KU), au départ pour « libérer » des livres. Dans les années qui suivent, le programme s'ouvre aux revues. KU procède par campagne de financement après avoir constitué avec plus d'une centaine de bibliothèques partenaires et des éditeurs une offre de livres et de revues. En 2018, KU select Books comptait 443 livres, KU select Journals 10 revues. Plus modeste, on peut mentionner au-delà de la sphère de niveau recherche et universitaire, Unglue.it : une plateforme de crowdfunding qui propose depuis 2012 aussi de « désengluer » les livres des restrictions d'usage. Il s'adresse aux particuliers et aux institutions, en ciblant les bibliothèques dans sa communication. En échange d'un montant forfaitaire négocié avec les titulaires de droits, auteurs et éditeurs, les livres sont placés sous licence Creative Commons et disponibles en open access, une fois la somme réunie grâce aux dons des participants.

Le paiement d'APCs

Le financement n'est plus celui de la revue mais porte uniquement sur l'article. Le versement d'*article processing charges* (APCs), de frais de publication, permet soit la publication de l'article dans une revue en open access, soit sa « libération » c'est-à-dire sa publication en open access dans une revue qui pratique par ailleurs l'accès sur abonnement. *Forum of mathematics* publié par Cambridge university press entre dans la première catégorie : il demande des APCs de l'ordre de 750 dollars pour un article. Dans le deuxième cas, on parle de revues hybrides. La plupart des grands éditeurs, tels Springer, Elsevier ou Wiley « offre » cette possibilité dans des revues sous abonnement.

Ce modèle économique est souvent présenté comme ayant été inventé par les éditeurs au début des années 2000. Au départ, peu enclins à adopter le principe du libre accès, ils ont été convaincus d'abord par le succès du lancement des premières revues de PLoS puis par celui du modèle financier de Biomed Central qui a expérimenté les APCs. Ils ont opéré leur mutation et développé « l'open choice » en transférant les frais de l'acheteur au producteur de contenus. Mais l'origine des APCs est bien plus ancienne. La chronologie en ligne sur le site de l'Open access working group¹⁰², rappelle que depuis les années 30 des revues américaines pratiquent le « *page charge* ». Dans les années 80, dans les revues de physique, il fallait payer 100 dollars par page¹⁰³. Marianne Noël en étudiant l'histoire économique de la revue de chimie *Journal of the American Chemical Society* a

¹⁰¹ Knowledge Unlatched – Free access to scholarly content for every reader across the world [en ligne]. [s. d.]. Consulté le 25 février 2019. Disponible à l'adresse : <http://www.knowledgeunlatched.org/>.

¹⁰² GUY, Marieke. APCs – Timeline. Dans : *Open Access Working Group* [en ligne]. 18 mai 2015. Consulté le 22 janvier 2019. Disponible à l'adresse : <https://access.okfn.org/2015/05/18/apcs-timeline/>.

¹⁰³ Exemple donné par Yves GINGRAS, lors de la Journée d'étude Transition vers l'open science et tension de l'openess, 9 juin 2018. Organisée par ELICO (Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication. Programme en ligne <http://elico-recherche.ish-lyon.cnrs.fr/manifestations/transitions-vers-lopen-science-tensions-de-lopenness>

montré que devant les difficultés à se financer, cette revue proposait déjà une tarification à la page ¹⁰⁴.

On pourrait aujourd'hui qualifier de double hold-up la mainmise que les éditeurs ont opérée sur le terme et sur le modèle économique, qui a mené à la confusion entre voie dorée et APCs : il est courant de penser que la voie dorée se résume au paiement des APCs d'une part, et que ce paiement est facturé uniquement aux auteurs, d'autre part. Déjà en 2012, Peter Suber dénonçait « une légende largement répandue qui voudrait que toutes les revues ouvertes fonctionnent selon un modèle économique « auteur-payeur »¹⁰⁵. C'est ainsi qu'est souvent définie la voie dorée par les établissements eux-mêmes, ce qui contribue à la confusion. Sur le portail HAL de l'université Paris Descartes, « la voie dorée repose sur le modèle auteur-payeur », sans que soient indiquées les autres formes de financement ¹⁰⁶. Le schéma mis en ligne sur le Site du Master 2 LARP (Lettres Appliquées à la Rédaction Professionnelle), hébergé par le site de l'université de Lyon 2¹⁰⁷, mentionne que « *Authors may be required to pay publisher an article processing charge to cover publishing costs* ». La prégnance de cette confusion se manifeste aussi dans la place accordée à ce modèle même sur les sites qui décrivent la diversité du financement de la voie dorée. Sur le site Couperin de l'accès ouvert en France, il est présenté en premier item et bien plus détaillé que les autres modèles de financement ; il s'agit certes de mettre en garde contre cette pratique mais, en lui accordant une telle place (premier item et paragraphe développé), l'impression produite est que les APCs constituent bien une pratique dominante.

Pour lutter contre cette confusion, qui engendre une méfiance chez les chercheurs et les détourne de l'open access, plusieurs propositions ont été faites sans réel effet en définitive. Peter Suber préconise l'expression « frais de publication » ou « frais de traitement » ou « frais côté auteur »¹⁰⁸ qui disent mieux la réalité de la transaction à savoir que les frais ne sont supportés par l'auteur. À tel point qu'une autre dénomination a été proposée pour distinguer le gold open access financé par les APCs payés par les auteurs et le gold open access financé par des institutions : la voie « diamantée » ou « *open access diamond* »¹⁰⁹.

Ce qui explique cette confusion, ou cette équivalence entre la voie dorée et APCs c'est sans doute aussi le fait que ce modèle économique a été choisi par plusieurs pays dans le cadre de leur stratégie de conversion à l'open access immédiat (sans embargo). Depuis plusieurs années, différents pays développent une stratégie de conversion à l'open access fondée sur le financement en amont de la publication par un transfert du budget des abonnements. Les trois premiers pays à choisir le

¹⁰⁴ NOEL, Marianne. La construction de la valeur économique d'une revue en chimie. Le cas du Journal of the American Chemical Society (1879-2010). *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. 2017, n° 11, p. 1879-2010. DOI 10.4000/rfsic.3281.

¹⁰⁵ SUBER, Peter. *Qu'est-ce que l'accès ouvert ?* Marseille : OpenEdition Press, [s. d.], p. 124. ISBN 978-2-8218-6979-0.

¹⁰⁶ Université Paris Descartes - Les voies de la publication scientifique [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://HAL-descartes.archives-ouvertes.fr/page/quest-ce-que-developen-access>.

¹⁰⁷ voie dorée – Plumes [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://sites.univ-lyon2.fr/larp/plumes/?tag=voie-doree>. Et voir le schéma : <https://sites.univ-lyon2.fr/larp/plumes/wp-content/uploads/2016/12/goldOA.jpg>.

¹⁰⁸ SUBER, Peter. *Qu'est-ce que l'accès ouvert ?* Marseille : OpenEdition Press, [s. d.], p. 125. ISBN 978-2-8218-6979-0.

¹⁰⁹ Modèles économiques | Le comptoir de l'accès ouvert [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://oadesk.hypotheses.org/category/modeles-economiques>.

modèle économique du gold APCs ont été le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l’Autriche. La Grande-Bretagne a décidé en 2012, suite au rapport Flinch, *Accessibility, sustainability, excellence : how to expand access to research publications*, de basculer totalement vers le modèle gold open access en accompagnant cette conversion de financements supplémentaires. En mars 2016, est lancée OA2020 à l’initiative de la Max Planck Society¹¹⁰ (et suite à son rapport chiffré *Disrupting the subscription journals’ business model for the necessary large-scale transformation to open access*), l’*Initiative for a large-scale transition to open access* qui prône la réorientation des budgets d’abonnement des bibliothèques vers le gold APCs –il y a assez d’argent pour basculer des abonnements au Gold open access financé par des APCs. En 2018, cinq pays sont engagés dans des négociations avec des éditeurs : Royaume-Uni, Pays-Bas, Autriche, Suède, Hongrie. Ces initiatives prônent de coupler les dépenses d’abonnement et le paiement des APCs en négociant une baisse du prix des abonnements en fonction du montant des APCs. C’est ce que l’on appelle du « offsetting agreement », un accord de compensation.

Si l’on tente de résumer, le gold APCs offre trois variantes :

- Le gold APCs simple : des APCs sont versés pour la publication d’un article dans une revue en open access dont les frais de publication ne sont couverts que par des APCs (sans subvention complémentaire par exemple).
- Le gold APCs des revues hybrides : des APCs sont payés pour que l’article soit publié en open access dans une revue accessible par ailleurs sur abonnement, c’est-à-dire dont les autres articles ne sont disponibles que si la bibliothèque a payé un abonnement.
- Le gold APCs des accords de compensation (« offsetting agreement ») : il consiste à déduire la dépense d’APCs de la dépense d’abonnement ou bien à obtenir une remise du coût des APCs en fonction de la dépense d’abonnement.

Green versus Gold ?

Le tableau ci-dessous synthétise les avantages et inconvénients ¹¹¹de chacune des deux voies, inhérents à leur fonctionnement et à leurs objectifs :

Voie verte	Voie dorée
Plus facile à mettre en œuvre car elle nécessite moins de fonds et de ressources humaines que les revues à comité de lecture ; elle bénéficie de l’existence solide d’archives reconnues et soutenues.	Le modèle économique peut permettre son auto-financement
Elle respecte la liberté académique même quand elle est imposée puisqu’elle n’a pas d’incidence	Elle assure une certification de l’article puisque ce dernier est soumis à relecture et validation par un comité de lecture

¹¹⁰ Qui a été à l’origine de la Déclaration de Berlin.

¹¹¹ BERNAULT, Carine. *Open access et droit d’auteur*. Bruxelles : Larcier, 2016, p. 46- 47. ISBN 978-2-8044-8480-4 ; SUBER, Peter. *Qu’est-ce que l’accès ouvert ?* Marseille : OpenEdition Press, [s. d.], p. 72- 75. ISBN 978-2-8218-6979-0 ; CENTRE INTERNATIONAL DE RENCONTRES MATHÉMATIQUES. *Live RNBM - Accès ouvert : rêve ou réalité?* [en ligne]. 17 octobre 2017. [Consulté le 23 janvier 2019]. Disponible à l’adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=kpglYmXOcw>.

sur le choix de la revue où le chercheur déciderait de publier	
Indépendante du cycle de publication, elle assure une mise à disposition et une datation plus rapide	L'accès aux articles n'est pas soumis à un embargo
Elle accepte les preprints et postprints ainsi que d'autres types de documents qui n'ont pas le format d'un article mais qui participent du travail de la recherche.	L'article bénéficie du travail d'éditorialisation et est donné à lire dans sa version officiellement acceptée par un comité de lecture

Le taux de dépôt dans l'archive ouverte est variable d'un établissement à un autre et varie selon les disciplines	La complexité du paysage éditorial en open access est un frein au choix de publier dans une revue gold
Les archives ouvertes n'ont pas d'impact pour l'instant sur le prix des abonnements	
Les articles déposés n'ont pas été validés par un comité de lecture	

Stevan Harnard¹¹² défendit lors de la rédaction de la Déclaration de Budapest la voie verte comme une alternative aux plateformes éditoriales, considérant qu'à terme elle pouvait constituer l'accès principal à la publication, les éditeurs devenant alors des prestataires de services.

Les voies verte et dorée sont complémentaires, aucune ne sonnera le glas de l'autre. Elles ne sont pas opposées. Elles œuvrent de façon simultanée pour le libre accès. La voie verte, institutionnelle et publique assure la pérennité des publications scientifiques et l'indépendance par rapport aux éditeurs. La voie dorée hérite des fonctions ancestrales des revues en continuant le travail de sélection et de validation -et depuis le milieu du XXe siècle une fonction d'évaluation des chercheurs -qui reste prégnante bien que de plus en plus contestée.

La voie verte ne signifie pas la fin des éditeurs. Les chercheurs y déposent des pre-prints, c'est-à-dire des articles qui seront soumis à des revues pour publication. Les revues restent nécessaires, elles assurent une organisation des publications, leur certification et la qualité d'une version formatée. Pour Peter Subert, quatre raisons expliquent que les bibliothèques ne résilient pas les abonnements aux revues payantes¹¹³. Elles peuvent préférer assurer aux lecteurs un accès :

- direct aux articles sans imposer aux lecteurs d'attendre la fin de l'embargo
- à des articles relus, formatés et paginés
- aux autres productions de la revue, qui ne sont pas des articles (éditorial, courrier, critiques...)

¹¹² Chercheur, titulaire de la chaire de recherche du Canada en science cognitives à l'université du Québec à Montréal. Un des rédacteurs de la BOAI.

¹¹³ Opus cité p.139-140

- à des articles qui n'ont pas reçu de subvention publique et dont la publication n'étant pas soumise à l'obligation du libre accès est faite dans une revue payante sur abonnement

En revanche, il est certain que le prix des abonnements est devenu un facteur principal de résiliation. C'est bien ce qui ressort de la décision prise par Couperin de non-renouvellement de l'accord national avec l'éditeur SpringerNature en mars 2018. C'est ce que démontrait déjà en 2006, une étude de l'Association of Learned and Professional Society Publishers :

The three most important factors used to determine journals for cancellation, in declining order of importance, are that the faculty no longer require it, usage and price. Next, availability of the content via open access (OA) archives and availability via aggregators were ranked equal fourth, but some way behind the first three factors. The journal's impact factor and availability via delayed OA were ranked relatively unimportant... With regard to OA archives, there was a great deal of support for the idea that they would not directly impact journal subscriptions. ¹¹⁴

Quel sera le devenir des archives ouvertes quand tout sera en publié en voie dorée ? Jérôme Kalfon, Coordinateur du Département des négociations documentaires de Couperin¹¹⁵, rappelant qu'elles accueillent, dans une fonction de doublon des documents de substitution- les considère comme un palliatif pour aller vers la science ouverte. Quand tout sera en OA, elles permettront la curation, la récupération automatique de données. Elles serviront de monitoring de la publication, outre la sauvegarde, l'archivage pérenne et l'interopérabilité.

En attendant, quand la voie dorée et la voie verte se rencontrent, elles donnent naissance aux épi-revues. Les comités éditoriaux de ces revues sélectionnent et valident des articles qui ont été déposés dans des archives ouvertes partenaires. Les épi-revues les publient en open access Le CCSD a développé la plateforme épisciences.org¹¹⁶ qui héberge 11 épi-revues et leur fournit les outils pour la gestion et la diffusion des articles, préalablement mis en ligne dans HAL, arXiv, ou CWI (Centrum wiskunde informatica)¹¹⁷. Les épi-revues constituent un exemple de l'articulation possible entre archives ouvertes et édition électronique et une des réponses à la recherche d'un modèle économiquement supportable et d'un mode de publication de résultats validés par les pairs.

En presque deux décennies, l'open access s'est imposé comme un principe et un objectif bénéfique, impulsé d'abord par des communautés de chercheurs et les bibliothèques, concrétisé grâce à la technologie de l'Internet puis repris et porté politiquement. Les deux voies pour parvenir à un accès ouvert aux résultats de la recherche sont bien identifiées. Dans leurs applications, elles ne déroulent pas pour autant un chemin tranquille et bien balisé et suscitent autant d'intérêt que de questionnements sur la meilleure façon de les développer pour qu'elles servent au mieux les intérêts de la recherche et de la science.

¹¹⁴ « ALPSP survey of librarians on factors in journal cancellation », Association of Learned and Professional Society Publishers, 30 mars 2006 : <http://www.alpssp.org/Reports-Publications/survey-of-librarians-on-factors-in-journalcancellation-2006/125772>. Cité par Peter Suber, p.141.

¹¹⁵ Entretien du 6 décembre 2018.

¹¹⁶ *Episciences - Accueil* [en ligne]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.episciences.org/>.

¹¹⁷ *Centrum Wiskunde & Informatica* [en ligne]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://ir.cwi.nl/>.

PARTIE 2. UN ECOSYSTEME EN DEBAT

Si dans son principe l'open access n'est pas remis en cause, sa mise en œuvre et son déploiement suscitent encore des controverses. S'agissant de l'édition, le modèle économique fondé sur le paiement d'APCs n'a pas encore fait la preuve qu'il était la solution pour tous les acteurs privés et publics. Du côté des chercheurs, les modalités de leur évaluation sont fortement remises en cause parce qu'elles constituent toujours un frein à l'adoption de l'open access. Cette adoption est d'ailleurs très variable d'une discipline à l'autre, les réalisations volontaristes ne devant pas masquer une hétérogénéité liée à la nature même de la recherche disciplinaire et de sa diffusion. Ce qui explique en partie une réception très partagée des dernières décisions portées par des agences de financements européennes.

LE FINANCEMENT DE LA VOIE DOREE PAR DES APCs

La fausse bonne solution ?

Que les APCs soient payés par les auteurs ou financés par les institutions, ce modèle est accusé d'avoir des effets pervers sur l'ensemble du système économique de l'édition et sur la qualité de la recherche. Dès 2012, les trois sociétés savantes de mathématiques en dénonçaient les dérives ¹¹⁸ :

« On dit souvent que la généralisation de l'Open Access permettra d'éviter que les contribuables paient deux fois comme ils le font maintenant, puisqu'actuellement ils paient une première fois pour financer la recherche publique puis une deuxième fois pour les abonnements souscrits par les bibliothèques scientifiques. Rien n'est changé avec le Gold Open Access puisque les contribuables paient aussi deux fois, d'abord en finançant la recherche publique puis en payant la publication des articles (pour un montant dont le calcul fait pour l'instant l'objet d'opacité). On dit aussi que l'Open Access gomme les inégalités, ce qu'on ne peut nier du point de vue du lecteur (qui bénéficie déjà largement du Green Open Access et peut toujours s'adresser aux auteurs). Mais un chercheur est toujours à la fois auteur et lecteur. Or le Gold Open Access ne peut qu'accroître considérablement les inégalités lorsqu'on veut publier, que ce soit entre laboratoires ou à l'intérieur des laboratoires. La recherche des financements nécessaires va faire revenir de vieilles habitudes, dont le mandarinat et le clientélisme, tout en risquant de laisser de côté des travaux de premier ordre. Que dire aussi des inégalités qui vont encore se creuser entre les pays qui pourront mettre en place des systèmes de financement et ceux qui n'en auront pas les moyens ? »

Sur le plan économique, ce modèle ne dispense pas des abonnements et son développement ne garantit pas une baisse du tarif des abonnements. L'État continue de payer plusieurs fois pour la recherche scientifique¹¹⁹ : par la rémunération des

¹¹⁸ Société Française de Statistique, Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles et Société Mathématique de France. *Déclaration des trois sociétés savantes françaises de mathématiques : Open Access : mise en garde et effets pervers du système auteur-payeur* [en ligne]. 2012. [Consulté le 21 octobre 2018]. Disponible à l'adresse : http://smf.emath.fr/files/open_access_trois_societes_sept.pdf.

¹¹⁹ BERNAULT, Carine. *Open access et droit d'auteur*. Bruxelles : Larcier, 2016, p. 64. ISBN 978-2-8044-8480-4.

chercheurs, par le paiement des abonnements aux revues, par la maintenance d'archives ouvertes et par le versement des APCs. La gestion du budget des APCs - s'il venait à se généraliser- est susceptible aussi de mettre à mal la liberté académique du chercheur : au sein d'un établissement ou d'un laboratoire quelles seront les règles de répartition entre chercheurs et quelle sera la garantie de l'objectivité des arbitrages ? De plus, ce modèle peut accentuer les inégalités d'accès à la publication entre ceux -pays, institutions, universités, laboratoires- qui ont la possibilité financière d'allouer une partie de leur budget aux paiements des APCs et ceux qui sont tributaires d'un contexte économique défavorable. Enfin, « mêler aussi intimement les considérations éditoriales et des impératifs commerciaux, qui sont alors promus à la source même de la production scientifique est malsain... »¹²⁰ : la recherche de bénéfices ou simplement la recherche d'une plus grande rentrée d'argent peut mener les revues à baisser leurs exigences et a accepté facilement des articles de piètre qualité.

L'importance que l'on accorde à ce modèle économique est proportionnelle à l'opacité qui entoure le montant des APCs, montant individuel pour un article, montant collectif à l'échelle d'une université. En effet, les frais demandés varient selon les revues, leur facteur d'impact, les domaines scientifiques, le profil du payeur (auteur, laboratoires, établissements) et l'acceptation à payer des communautés scientifiques.

Le coût moyen des APCs varie d'un éditeur à l'autre mais est plus élevé chez les éditeurs commerciaux que chez les éditeurs à but non lucratif ; il faut compter en moyenne plus de 2 000 \$ chez Elsevier et Springer, 1595 \$ chez PlosOne et 500 \$ chez SciELO¹²¹.

Le débat n'est pas tranché entre promoteurs des APCs et détracteurs. Les premiers défendent l'idée que les APCs permettent une transition vers l'open access en faisant glisser le budget consacré aux abonnements vers le paiement des APCs. Le dernier rapport de l'ESAC¹²², s'il confirme l'observation faite par les bibliothèques partenaires de OpenAPC, à savoir que le montant des APCs des revues hybrides est plus élevé que celui des revues en gold APCs simple, ne remet pas fondamentalement en cause le modèle économique fondé sur des APCs. La conviction demeure que le modèle *offsetting* n'est que provisoire et qu'il permet une transition vers l'open access en gold APCs simple et que la connaissance fine des transactions menées permettra de modérer le montant des APCs, d'empêcher leur inflation grâce à un contrôle rendu possible par la transparence des prix – alors que le montant des abonnements, lui, reste opaque. Quant au risque que l'ensemble des coûts APCs soit supérieur au coût abonnement, l'ESAC affirme que les institutions ont suffisamment d'argent et qu'elles peuvent par un système de redistribution et de solidarité compenser la différence. Il y a suffisamment d'argent pour que des budgets soient aussi alloués pour d'autres modèles économiques « *cooperative and APC free publishing models ... in order to stimulate competition and innovation on the academic publishing market* »¹²³ - cette diversité étant alors mise au service d'une émulation éditoriale et servant la loi de l'offre et la demande pour une régulation vertueuse du marché de l'édition.

¹²⁰ Ibid. p. 64.

¹²¹ LARIVIERE, Vincent. JNSO-Evaluation de la recherche, diffusion des connaissances et mandats libre accès". Dans : *CC-Webcast* [en ligne]. décembre 2018. [Consulté le 5 février 2019]. Disponible à l'adresse : /video/labiometrie-au-siecle-de-la-science-ouverte.

¹²² <http://esac-initiative.org/activities/3rd-esac-workshop-munich-28-29-june-2018/>

¹²³ Ibid. p.5

Benoît Kloeckner¹²⁴, professeur en mathématiques à l'université Paris-Est Créteil, fustige l'initiative de Max Planck qui pousse à la transition APCs et à un accord global : les chercheurs ne prendront jamais conscience du coût imposé si ce sont des consortia comme Couperin qui paye l'ensemble des APCs. Nicolas Pinet¹²⁵ met en garde contre un abandon des abonnements au profit des APCs et une éviction de Couperin dans les négociations sur les APCs, faisant l'hypothèse que cela répondrait au souhait des éditeurs, ce qui se traduirait par une perte de transparence et une plus grande difficulté à budgéter les ressources pour la recherche.

La progression de ce modèle économique et les prises de position favorables à la politique britannique et à l'initiative OA2020 ont déclenché l'Appel de Jussieu pour la science ouverte et la biodiversité¹²⁶, en octobre 2017. Reprenant les déclarations communes¹²⁷ de l'Unesco et du COAR (Confederation of Open Access Repositories), celle de LIBER¹²⁸ et de l'ICSU (International Council for Science), ce texte met en garde contre la généralisation des APCs et appelle à promouvoir d'autres modèles économiques, des modèles alternatifs qui préservent la diversité de l'édition scientifique et de ses voies de communication.

Le risque des revues prédatrices

Le modèle Gold APCs a généré l'apparition de pseudo-revues scientifiques sans souci de qualité et d'intégrité scientifiques. Les « éditeurs » démarchent les chercheurs, en général les jeunes chercheurs qui sont, en début de carrière à la recherche de revues auxquelles soumettre leurs articles ou des chercheurs de pays émergents qui ont des difficultés à être publiés dans des revues établies. Ils leur proposent de les publier rapidement en échange de ces frais de publication, APCs. Ces revues n'ont pas de comité de lecture et ne sont pas reconnues pour leur valeur scientifique. Elles constituent une menace pour l'intégrité et la légitimité de la recherche scientifique. Mais comme leur argumentaire est le même que les revues scientifiques classiques, les chercheurs peuvent n'y voir que du feu. Ces revues sont qualifiées de « revues prédatrices », terme inventé par un bibliothécaire américain de l'université du Colorado, Jeffrey Beal, en 2008. Il a ouvert un blog¹²⁹, actif jusqu'en 2017, dans lequel il a dressé une liste de ces revues. Ce travail a été repris depuis par un collectif anonyme qui propose à tout à chacun de continuer à compléter la liste¹³⁰. En 2018, Eric Filiol¹³¹, directeur de recherche en sécurité informatique à l'ESIEA (École supérieure d'informatique électronique automatique) donne le chiffre de 10 000 revues prédatrices, sises en Afrique et en Asie principalement. Jusqu'à 3% des bases de données seraient composés d'articles extraits des revues

¹²⁴ *Live RNBM - Accès ouvert : rêve ou réalité ?* [en ligne]. octobre 2017. [Consulté le 13 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=kpglIYmXOcw>.

¹²⁵ Entretien du 30 novembre 2018.

¹²⁶ *Appel de Jussieu* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://jussieucall.org/>.

¹²⁷ *COAR » Joint statement about open access by COAR and UNESCO* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.coar-repositories.org/news-media/coar-and-unesco-joint-statement-about-open-access/>.

¹²⁸ *Statement-on-the-Amsterdam-Call-for-Action.pdf* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://libereurope.eu/wp-content/uploads/2016/05/Statement-on-the-Amsterdam-Call-for-Action.pdf>.

¹²⁹ BEALL, Jeffrey. *Open Access Publishing Beall Predatory Blogger* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 21 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.scholarlyoa.net/index.htm>.

¹³⁰ *Stop Predatory Journals* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <https://predatoryjournals.com/about/>.

¹³¹ FILIOL, Lucas Streit, Éric. Un autre regard sur les revues prédatrices – entretien avec Éric Filiol. *Pourlascience.fr* [en ligne]. Août 2018. [Consulté le 21 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.pourlascience.fr/sd/science-societe/un-autre-regard-sur-les-revues-predatrices-entretien-avec-eric-filiol-14530.php>.

prédatrices. Une enquête a été menée par un regroupement de plusieurs médias internationaux réunis au sein de l'International Consortium of Investigative Journalists¹³² (ICIJ). Ils ont analysé 175 000 articles scientifiques publiés par cinq des plus grandes plateformes pseudo-scientifiques au monde, notamment l'Omics Publishing Group en Inde et la World Academy of Science, Engineering and Technology en Turquie ou Waset. En Allemagne, 5 000 scientifiques ont publié dans des revues douteuses¹³³. Quant à la France, le journal Le Monde titrait, en juillet 2018, « La France fait partie des gros contributeurs aux revues scientifiques douteuses »¹³⁴. Cette annonce a été nuancée par les chiffres donnés en réponse par le MESRI qui estime que seule une cinquantaine d'articles de chercheurs français se trouve dans des revues prédatrices.

Quoiqu'il en soit, Eric Filiol insiste sur le fait que l'apparition et le succès de ce type de revues sont le symptôme du diktat du « *Publish or perish* » d'un côté et de la difficulté pour des doctorants et des néo-chercheurs de voir leurs articles acceptés par des revues prestigieuses, de l'autre. Mais ce phénomène touche aussi des chercheurs qualifiés et plus expérimentés comme le raconte, au journal Le Monde¹³⁵, Bernard Gay, professeur émérite de l'université de Bordeaux, ancien directeur du département de médecine générale : « Je me suis fait doublement piéger par ce type de journal ». Ce témoignage est intéressant à noter parce qu'il montre que la communauté des chercheurs connaît mal ou pas du tout l'existence de ces revues et qu'ils leur soumettent leurs articles de bonne foi.

ÉVALUATION ET BIBLIOMETRIE : L'ÈRE DU SOUPÇON

Une raison majeure explique que des chercheurs soient réticents à soumettre leurs travaux à une revue en open access. Leur évaluation et celle de leur laboratoire dépendent souvent et du nombre de publications et du facteur d'impact de la revue dans laquelle ils publient.

Le facteur d'impact et l'H-index

La place accordée au prestige de la revue dans l'évaluation constitue un frein et même un obstacle à la publication dans des revues moins cotées. Cette fonction donnée à la revue est récente :

In recent decades, the evaluation of research has emerged as an additional function of scholarly communication because research institutions, funders, publishers, and researchers themselves have looked for mechanisms that can underpin judgements about scholarly merits or significance, as well as their wider impact. As will be seen

¹³² ALECCI, Scilla. New global investigation tackles poisonous effects of « fake science ». Dans : *ICIJ* [en ligne]. 20 juillet 2018. [Consulté le 21 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.icij.org/blog/2018/07/new-international-investigation-tackles-fake-science-and-its-poisonous-effects/>.

¹³³ NDR. *More than 5,000 German scientists have published papers in pseudo-scientific journals* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 21 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : [/der_ndr/press/More-than-5000-German-scientists-have-published-papers-in-pseudo-scientific-journals,fakescience178.html](https://www.der-ndr.de/press/More-than-5000-German-scientists-have-published-papers-in-pseudo-scientific-journals,fakescience178.html).

¹³⁴ LAROUSSE, David et FOUCAULT, Stéphane. *La France fait partie des gros contributeurs aux revues scientifiques douteuses* [en ligne]. 19 juillet 2018. [Consulté le 21 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/sciences/article/2018/07/19/la-france-fait-partie-des-gros-contributeurs-aux-revues-scientifiques-douteuses_5333431_1650684.html.

¹³⁵ Ibid.

*later, however, the evaluation function is one of the most contentious aspects of scholarly publishing*¹³⁶.

Dans la recherche, l'évaluation concerne les chercheurs, les laboratoires et les établissements. Celle des chercheurs est primordiale pour leur carrière, ils la font valoir pour demander un poste ou une promotion. Elle est aussi un critère d'obtention de financements pour leurs projets de recherche. L'évaluation est fondée sur leur activité de recherche et leur production scientifique. C'est elle qui justifie l'activité des laboratoires et qui est comptabilisée dans l'opération de classement des établissements. Les revues sont utilisées comme un outil d'évaluation. Cette fonction est récente, elle date de la deuxième moitié du 20^e siècle. Les institutions et les organismes de financement utilisent la bibliométrie pour évaluer la recherche, distribuer les ressources, évaluer les chercheurs. Or, elle avait été créée au départ, dans les années 1920, par des bibliothécaires comme un outil de bibliothéconomie, d'aide à la politique d'acquisition : elle devait permettre de choisir à quelles revues s'abonner, le choix étant dicté par la notoriété des revues fondée sur le nombre de citations des articles qui y sont publiés. Face à la multiplication des revues, Eugene Garfield industrialise la méthode en créant la société privée, l'Institute for scientific information (ISI) qui développe la base de données bibliographiques Science citation index (SCI) et met au point plusieurs indicateurs mesurant la "consommation" des résultats scientifiques. Le plus connu et utilisé est le facteur d'impact : c'est le calcul du nombre de citations par rapport au nombre d'articles publiés sur un temps donné. Plus la revue a de citations, plus son facteur d'impact est haut, plus sa notoriété est élevée. Ce facteur d'impact a été rapidement utilisé pour évaluer la qualité de la recherche et les chercheurs, détournant la bibliométrie de sa fonction originelle¹³⁷. Il sert désormais à établir une hiérarchie entre les revues et le chercheur est évalué en fonction du prestige des revues qui le publient.

Un autre indicateur de bibliométrie a été inventé en 2005 par J.E. Hirsch : le H-index (H est la reprise de l'initiale du nom de son inventeur). Cette mesure tient compte de la productivité (nombre d'articles publiés) et de l'impact (nombre de citations reçues) d'un chercheur. Le *h*-index est le nombre de publications "n" qui a été citées au moins "n" fois.

La bibliométrie mesure donc de manière quantitative la production scientifique en utilisant des indicateurs issus de l'exploitation statistique des publications scientifiques, à partir de bases de données.

Les outils privés¹³⁸ qui permettent de calculer les indicateurs bibliométriques ne sont eux-mêmes pas exempts de limites : s'agissant du facteur d'impact, ils ne couvrent pas toutes les revues scientifiques, ni tous les domaines, ne suppriment pas les doublons dans les références bibliographiques, ne distinguent pas les autocitations et citations négatives ; le H-index varie selon les disciplines, la durée de la carrière...

¹³⁶ Publications Office of the European. *Future of scholarly publishing and scholarly communication : report of the Expert Group to the European Commission*. [en ligne]. 30 janvier 2019. [Consulté le 5 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/464477b3-2559-11e9-8d04-01aa75ed71a1>.

¹³⁷ Pour une histoire critique de la bibliométrie, voir : GINGRAS, Yves. *Les dérives de l'évaluation de la recherche: du bon usage de la bibliométrie*. Paris : Raisons d'agir éditions, 2014. ISBN 978-2-912107-75-6. Q180.55.E9 G56 2014.

¹³⁸ Les trois bases principales sont : Web of Science (base de la société Thomson Reuters, sur abonnement), Scopus (base de la société Elsevier, sur abonnement), Google Scholar (indexe les articles en ligne sur le web). Il existe d'autres indicateurs, comme le *Scimago Journal Rank*, l'*Eigenfactor* ou l'indice G.

Ce système est néfaste à plusieurs titres. D'abord, il pousse les chercheurs à publier toujours plus. Or, comme le dénonce Hervé Maisonneuve, médecin de santé publique¹³⁹, « la moitié des articles dans une base comme PubMed n'ont jamais été ou ne seront jamais cités, je parle de 26 millions d'articles, on se demande à quoi ont servi ces publications si elles n'ont pas de relais derrière... Cette croissance de la publication est le fait des institutions qui utilisent le nombre de publications dans l'évaluation du chercheur. En 2005, un CV de chercheur pour un premier poste au CNRS comportait 11 publications, en 2013, c'est deux fois plus. Les chercheurs seront coincés tant que les institutions n'auront pas changé ». En outre, Yves Gingras montre que cette « fièvre de l'évaluation » quantitative centré sur la revue et l'article dévalorise le livre qui lui est inscrit dans un cycle plus long mais aussi les ouvrages collectifs. Elle transforme aussi la valeur de l'article « devenu une unité comptable et plus une unité de connaissance »¹⁴⁰. Elle modifie le comportement des chercheurs qui deviennent plus enclins à travailler sur des sujets plus susceptibles d'être acceptés par les revues bien cotées -la conséquence majeure étant, à terme, un appauvrissement de la recherche¹⁴¹.

Une évaluation dont le critère qualitatif est soumis à des critères quantitatifs constitue un frein à l'open access. Elle oblige les chercheurs à se tourner vers les revues qui ont un fort facteur d'impact, ce qui conforte les revues déjà en place au détriment de celles en open access qui n'ont pas encore acquis un facteur d'impact intéressant. C'est ce dont témoigne Céline Crauste, Maîtresse de conférences en pharmacognosie quand elle explique qu'elle ne publie pas toujours en open access bien qu'elle y soit favorable¹⁴². Concernant la voie verte, Julie Janody fait un lien entre le faible dépôt dans HAL des articles de mathématique et la pratique de la bibliométrie comme instrument d'évaluation : « Il y a une forte résistance à la bibliométrie et par ricochet peu d'utilisation de HAL (publication en voie verte et second objectif : le recensement des publications des chercheurs par laboratoires). On peut leur demander [aux chercheurs] de déposer mais sans leur imposer le répertoire. Il est certain que la prise en compte du dépôt en accès ouvert dans l'évaluation du chercheur serait un levier important du développement de l'open access. La question de l'évaluation est sensible puisqu'elle touche à la carrière, à la rémunération des chercheurs mais aussi à la dotation des laboratoires. Tant que ce point n'aura pas été traité, l'open access n'avancera pas davantage. » Il en est donc de la responsabilité des acteurs au sein des établissements comme le souligne Fabrice Vallée, vice-président recherche de l'Université Claude Bernard Lyon 1 : « le changement doit venir des chercheurs. Le directeur de laboratoire se sert de l'impact factor pour évaluer les personnels et le laboratoire. Tout le monde dénonce le système mais continue à l'utiliser. En effet, l'évaluation est plus simple à faire avec des éléments chiffrés car il est difficile de trouver des critères pour évaluer des établissements très différents et des journaux très divers. »

¹³⁹ L'édition scientifique, entre prédateurs et profiteurs. Dans : *Mediapart* [en ligne]. 13 janvier 2019. [Consulté le 11 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/130119/l-edition-scientifique-entre-predateurs-et-profiteurs>.

¹⁴⁰ GINGRAS, Yves, Journée d'étude ELICO, Transition vers l'open science et tensions de l'openness. 9 juin 2018.

¹⁴¹ Ibid.

¹⁴² <https://www.open-access.fr/videos-open-access>

L'initiative DORA et le manifeste de Leiden

Deux initiatives incitent à améliorer les pratiques d'évaluation et à penser d'autres indicateurs.

Portée en 2013, par les scientifiques de l'*American Society for Cell Biology* (ASCB) et des éditeurs et rédacteurs en chef de revues scientifiques lors d'une réunion de l'ASCB, la Déclaration¹⁴³ se veut une initiative internationale et couvrir l'ensemble des champs disciplinaires. Elle avance 18 recommandations destinées aux agences de financement, aux institutions de recherche, aux éditeurs, aux producteurs de métriques, et aux chercheurs. En particulier, elle appelle à ne plus utiliser le facteur d'impact et insiste sur la « nécessité de mettre un terme à l'utilisation d'indicateurs basés sur les revues, comme les facteurs d'impact, dans le financement, les nominations et les promotions ». Et elle encourage à explorer de « nouveaux indicateurs de signification et d'impact » et à prendre en compte d'autres productions

Cette initiative est soutenue par le Plan national pour la science ouverte qui officialise une position favorable à une révision des modalités d'évaluation des chercheurs en faisant clairement le lien entre leur modification et l'ouverture des pratiques d'open access :

Inscrire ces pratiques dans la durée nécessite de faire évoluer le système d'évaluation des chercheurs et des établissements en phase avec les principes et les pratiques de la science ouverte. Cette évolution de l'évaluation des chercheurs visera à réduire la dimension quantitative au profit d'une évaluation plus qualitative, dans l'esprit de la San Francisco Declaration on Research Assessment ainsi que du Manifeste de Leiden pour la mesure de la recherche, et en s'appuyant notamment sur les citations ouvertes, dans la continuité des efforts de l'Initiative for Open Citations.

À la suite, entre juillet et septembre, le CNRS, l'INRA, l'ANR et Hcéres ont signé la DORA.

En 2015, à la suite de la 19^{ème} conférence internationale sur les indicateurs en science et technologie, à Leiden aux Pays-Bas cinq scientifiques, spécialistes de scientométrie rédigent le manifeste de Leiden¹⁴⁴. « En tant que scientomètres, spécialistes des sciences sociales et administrateurs de la recherche, nous avons observé avec une inquiétude grandissante le mauvais usage des indicateurs dans l'évaluation de la performance scientifique. » Formalisant les critiques à l'égard de du facteur d'impact, de l'H-index, mais aussi des altmetrics, ils énoncent des recommandations en matière d'utilisation d'indicateurs scientométriques à des fins d'évaluation.

Mais DORA et le Manifeste de Leiden ne disent rien de ce qui pourrait remplacer le facteur d'impact. De nouveaux indicateurs sont apparus vers 2010 et sont l'objet de débat actuellement sur leur degré de fiabilité et la place à leur accorder dans l'évaluation institutionnelle. Ce sont les altmetrics, ou mesures d'impact alternatives. Ils prennent en compte¹⁴⁵ d'autres supports de communication

¹⁴³ Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche [en ligne]. 2013. [Consulté le 11 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://sfdora.org/read/fr/>.

¹⁴⁴ Leiden manifesto for research Metrics. Dans : *Leiden manifesto for research Metrics* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 11 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.leidenmanifesto.org/>.

¹⁴⁵ Des outils ont été développés par des sociétés privées (altmetrics.com, <http://impactstory.org/>) ou sont proposés par les revues elles-mêmes (PLOSOne).

sur le web : Twitter, Facebook ou autres médias sociaux, blogues, wikis et repèrent toutes les sortes d'activités que génère l'article : téléchargements, mentions, partage... Guillaume Cabanac, maître de conférences à l'université de Toulouse 3, en a fait une présentation en demi-teinte lors des Journées nationales pour la Science ouverte, en décembre 2018. Détaillant le caractère superficiel de ces outils qui agrègent des éléments disparates et les additionnent en leur donnant la même importance -ce qui conduit à des « mésinterprétations », il conclut cependant - en s'appuyant sur des études récentes- à leur complémentarité avec le calcul des citations, particulièrement intéressante dans des disciplines de SHS dont les travaux gagnent en visibilité¹⁴⁶.

La publication en open access pourrait bénéficier de façon collatérale de l'utilisation de ces altmetrics dans l'évaluation du chercheur puisqu'ils viennent contrebalancer le facteur d'impact -même si pour le moment ils ne constituent pas une alternative reconnue comme suffisamment valable pour l'évincer totalement.

OPEN ACCESS ET COMMUNAUTES SCIENTIFIQUES : UNE CULTURE ET UN INVESTISSEMENT HETEROGENES

La culture de l'open access n'est pas homogène au sein de la communauté scientifique où les injonctions politiques ne rencontrent pas le même écho. Ce qui rend une discipline plus « ouverte » est un ensemble de paramètres : la nécessité d'une circulation rapide des résultats de recherche (en génétique, astronomie ou en écologie, entre autres), un mode de fonctionnement historiquement lié à une culture de l'open source (en informatique), une politique forte et ancienne (celle de l'INRA), le taux de financement des projets de recherche et la pression d'une demande de retour sur investissement. Plusieurs freins expliquent qu'une discipline soit davantage « fermée » : le caractère compétitif (en santé, sociologie ou économie par exemple), l'investissement personnel (un travail plus individuel et plus long en histoire ou en lettres), la nature des recherches (qui vont s'élaborer avec des données à caractère personnel et confidentiel ou dans le cadre de relations avec les entreprises, qui vont donner lieu à la production de brevets). Ces différences culturelles entre disciplines nécessitent de la part des pouvoirs publics et des financeurs une adaptation des exigences, en termes de délais et de modalités. Elles se manifestent dans des initiatives académiques très diverses.

Des initiatives disciplinaires éclectiques

Plusieurs initiatives sont intéressantes à connaître parce qu'elles montrent comment la communauté scientifique peut se réapproprier le processus de validation et de communication des résultats de sa recherche.

Les mathématiciens constituent un exemple de communauté qui a investi les différents champs de l'open access à hauteur de l'enjeu qu'il représente. Ils ont une très forte culture du dépôt en voie verte, une grande majorité dépose dans ArXiv, c'est un usage répandu dans une communauté qui a l'habitude de travailler de façon

¹⁴⁶ Vox populi et tour du monde en 80 heures : mirages, réalité et potentiel des altmetrics pour prendre le pouls de la science. Dans : *CC-Webcast* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 11 février 2019]. Disponible à l'adresse : /video/vox-populi-et-tour-du-monde-en-80-heures-mirages-realite-et-potentiel-des-altmetrics-pour-prendre-le-pouls-de-la-science.

collaborative et internationale. Elle maintient un refus de principe de la voie dorée auteur-payeur et s'oppose au modèle hybride. Julie Janody¹⁴⁷ note ainsi que pas un seul APC n'a été payé pour la publication des articles de mathématiques écrits par les enseignants-chercheurs de mathématiques de l'ENS de Paris en 2017 et donne l'exemple de l'éditeur American Mathematical Society qui a tenté le passage de certaines revues au modèle gold APCs, sans succès. De même cette communauté s'est élevée contre le modèle offsetting, dès 2015, lors des négociations avec Springer en réaffirmant que seul le modèle « diamant » (ni l'auteur, ni le lecteur ne paye ; l'édition est financée par l'institution) assure une certaine indépendance, un maintien des coûts. Cette position est portée par les trois sociétés savantes de mathématiques rejointes par l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions¹⁴⁸ (INSMI) qui à la suite publie une recommandation concluant :

Le Conseil scientifique de l'INSMI encourage le CNRS à soutenir la diversité de l'édition par l'appui aux éditions académiques ou à but non lucratif et l'archivage pérenne en accès libre. L'INSMI doit continuer à encourager les chercheurs et les enseignants-chercheurs à déposer toutes leurs publications sur des archives ouvertes comme HAL ou arXiv. Il doit aussi leur rappeler qu'ils ont des droits auxquels ils ne doivent pas renoncer lors de la soumission d'un article. Il doit les dissuader de publier dans des revues qui exigent abusivement l'abandon complet du copyright.

L'INSMI a une politique très volontariste sur la mise en place de systèmes de publication en open access. Le RNBM s'occupe de structurer la partie bibliothèques (acquisition, diffusion). Une autre unité du CNRS, MathDoc qui est en support technique et qui s'occupait de numérisation et de publication nativement électronique, est devenu depuis 2016, le centre Mersenne¹⁴⁹, une plate-forme de publication de revues en open access qui sont des revues de mathématiques -les laboratoires restent propriétaires des journaux qui étaient auparavant imprimés.

La communauté internationale de la physique des particules a lancé en 2013 SCOAP³ (Sponsoring Consortium for Open Access Publishing in Particle Physics)¹⁵⁰. Un consortium d'organismes de recherche, d'agences de financement et de bibliothèques a monté un financement commun de la publication en open access en lançant un appel d'offre aux revues de ce domaine. Chaque pays paye en fonction du nombre d'articles publiés par ses scientifiques.

La communauté de biologie et d'écologie est à l'origine de la plateforme de recommandation de preprints en biologie évolutive, écologie et paléontologie : Peer Community In¹⁵¹. Ce projet répond au souhait des chercheurs de se réapproprier un système qu'ils portent par leur travail de rédaction, de reviewing et de mise en page. PCI offre un système d'évaluation de preprints couplé à un open access gratuit pour l'auteur (dépôt) et le lecteur (consultation). « Valider la science et la rendre complètement gratuite »¹⁵² Le chercheur soumet son preprint -déposé préalablement dans une archive ouverte- à la PCI de sa discipline pour une relecture par des pairs.

¹⁴⁷ Entretien du 4 juillet 2018.

¹⁴⁸ INSMI - Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 7 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/insmi/>.

¹⁴⁹ Centre mersenne - Mersenne [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.centre-mersenne.org/>.

¹⁵⁰ <https://scoap3.org/>

¹⁵¹ Denis Bourguet, directeur de Recherche au Centre de Biologie pour la Gestion des Populations (INRA) : Peer Community in ... Dans : *Peer Community in ...* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 7 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://peercommunityin.org/>.

¹⁵² Journée d'étude *Open Access LR " Être vu pour être lu : l'open access pour renforcer votre identité numérique de chercheur »* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 7 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.open-access.fr/videos-open-access>.

Les remarques et recommandations sont publiées sur PCI une fois l'article validé. Le processus d'évaluation se veut donc vertueux puisque transparent et non coûteux. Mais cette plateforme est dans une phase de lancement et ne se pose pas pour le moment comme concurrente des éditeurs privés. Ces derniers ont d'ailleurs accepté de publier les articles passés par le PCI. Denis Bourguet prévient l'objection, qui pointe le risque d'externaliser le peer-reviewing sans changer le système, en rappelant que la montée en puissance du PCI permettra à terme de se libérer des éditeurs puisque les fonctions de validation, diffusion et archivage prises en charge par la communauté scientifique acquerront le même niveau de reconnaissance que celles des éditeurs. Selon lui, le dépôt des articles recommandés par PCI dans une archive ouverte sera suffisant. L'intérêt de PCI pour l'auteur est d'obtenir des reviewings rapides et signés, pour les « recommanders » (ceux qui ont sélectionné l'article et l'ont soumis des reviewers) et les reviewers l'assurance de ne pas être surchargés de demandes (l'ensemble de la communauté scientifique du domaine est susceptible d'être sollicitée) et de voir son travail de recommandation reconnu car publié au côté de l'article. Pour assurer et officialiser la validité de sa démarche, PCI a obtenu le soutien de sociétés savantes, des institutions de recherche. Il s'est aussi tourné vers les tutelles, sections du CNU (Conseil national des universités), Hcéres..., qui désormais acceptent les preprints reviewés par PCI comme des articles valides et en tiennent compte dans les demandes de financement et l'évaluation du chercheur. Les écoles doctorales des domaines couverts ont aussi indiqué qu'elles prendraient en compte les articles des doctorants recommandés par le PCI.

Les linguistes ont décidé en 2015 d'opérer le passage de leurs revues vers l'open access. Le comité de rédaction de la revue *Lingua. An international review of general linguistics*, publiée chez Elsevier a démissionné après le refus de l'éditeur de réviser les conditions du passage en open access et a créé une autre revue, *Glossa. A journal of general linguistics*. D'autres revues de linguistique l'ont rejointe au sein de l'initiative LingOA¹⁵³, soutenue et hébergée par la plateforme d'édition libre OLH (Open library of humanities)¹⁵⁴.

À côté de ces initiatives portées par un collectif disciplinaire, nous pouvons citer la démarche initiée par Gilles Dumont, professeur de droit public à l'Université de Nantes, directeur du GIP Université Numérique Juridique Francophone (UNJF), dans le domaine du Droit. Elle mérite d'être citée pour son caractère volontariste et original. Le droit est une discipline très peu sensible aux questions d'open access. Les chercheurs n'y ont *a priori* pas d'intérêt immédiat : ils sont les seuls à être rémunérés par les éditeurs quand ils publient. Les raisons sont historiques : les maisons d'édition en droit, ont été fondées au 19^e par des universitaires et des professionnels pour les professionnels ; les revues forment un marché professionnel à la frontière entre recherche fondamentale et praticiens. Les trois sections juridiques du CNU se montrent indifférentes à l'OA, ne le mentionnant à aucun moment. Enfin, les chercheurs, comme les autres, n'ont le temps de déposer ni articles ni notices : près de 90% des universitaires juristes n'ont aucun article déposé dans HAL. Pourtant ils publient beaucoup mais cette production n'existe pas en dehors des bases de données fermées des éditeurs juridiques. La raison principale pour laquelle certains œuvrent en faveur de l'open access est celle de la visibilité de cette recherche. Il ne s'agit pas d'accélérer l'accès à la documentation ni de contrer

¹⁵³ *Linguists to Publish Journal Articles in 'Fair' Open Access* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 17 février 2019]. Disponible à l'adresse : [/en_GB/news-items/nieuwsbericht/231-linguists-to-publish-journal-articles-in-fair-open-access.html](#).

¹⁵⁴ *Open Access and Academic Publishing* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 17 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.openlibhums.org/site/about/open-access-and-academic-publishing/>.

les coûts d'abonnements, ni de reprendre la main sur le processus de validation mais de favoriser la (re)connaissance des travaux menés, auprès des directions d'établissement, des autres disciplines, et de la société nationale et internationale. Pour cela, Gilles Dumont a obtenu des maisons d'édition juridique -Dalloz, d'abord puis LexisNexis et Lextenso- un accord qui prévoit le dépôt des notices dans HAL avec un lien de consultation vers les bases de données. Les auteurs informés par l'envoi automatique d'un mel, sont invités à confirmer les informations liées à la notice et à cette occasion ont l'opportunité de déposer l'article dans l'archive nationale. « On n'est pas dans l'open access à strictement parler, on est dans la possibilité de l'open access ... on entre dans la logique de l'open access par le biais de la diffusion et de la valorisation de l'activité des juristes universitaires. »¹⁵⁵

Les SHS, des disciplines à part ?

Plusieurs éléments expliquent que les SHS soient moins sensibles aux sirènes de l'open access¹⁵⁶. L'édition des 2000 revues électroniques françaises est peu centralisée. Les éditeurs y sont multiples et ont des statuts plus diversifiés : on compte 50 presses universitaires, une vingtaine d'éditeurs privés, un nombre important de laboratoires et d'associations. La langue de publication reste le français et garde donc un rayonnement circonscrit à l'aire francophone – cette caractéristique linguistique se retrouve dans les autres pays ; la recherche dans ce domaine est multilingue et l'anglais n'est pas la langue de diffusion. Le facteur d'impact a une place minimale : peu de revues sont recensées dans le WOS et l'H-index est inexistant. Le soutien public est important, nous l'avons vu à l'occasion de la Loi pour une République numérique. Enfin, les types de publication sont plus hétérogènes : 1/3 d'articles de revues, 1/3 de chapitres d'ouvrages collectifs et 1/3 de monographies¹⁵⁷ – tandis qu'en STM, la recherche se publie en majorité dans des articles.

Le discours le plus circonspect et critique vis-à-vis des conditions dans lesquelles l'open access est mis en œuvre, des outils et des modalités pour y parvenir, émane de la communauté SHS.

L'article 30 de la loi pour une République numérique a suscité une polémique dans le domaine des SHS : le principe de dépôt en archive ouverte et le délai d'embargo ont été interprétés comme une volonté d'étatisation et de centralisation de la production scientifique et une menace pour la survie des revues et le pluralisme éditorial¹⁵⁸.

Les archives ouvertes et HAL en particulier, pourraient devenir des outils technocratiques de gestion de la recherche. Les instances politiques pourraient les utiliser facilement pour surveiller les productions, contrôler et orienter le travail des chercheurs dont l'évaluation serait soumise à une bibliométrie partisane utilisée comme un moyen de rétorsion et de pression. L'indépendance de la recherche serait

¹⁵⁵ *Journée d'étude : Être vu pour être lu - Visibilité et identité du chercheur - Open Access LR* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 9 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.open-access.fr/videos-open-access>.

¹⁵⁶ Cours Enssib sur Les services aux chercheurs -DCB 27- Jean-Luc de Ochandiano. 19 février 2019.

¹⁵⁷ Il existe, bien sûr, des disparités entre disciplines SHS : la moitié des publications en économie sont des articles, ils ne sont que 25% en histoire où le livre en format papier conserve une place centrale.

¹⁵⁸ VULSER, Nicole. *Les éditeurs scientifiques craignent de disparaître* [en ligne]. 21 janvier 2017. [Consulté le 13 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/economie/article/2017/01/21/les-editeurs-scientifiques-craignent-de-disparaitre_5066509_3234.html.

SOLYM, Clément. *Loi pour une République numérique : les impacts pour l'industrie du livre* [en ligne]. 28 septembre 2016. [Consulté le 13 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/loi-pour-une-republique-numerique-les-impacts-pour-l-industrie-du-livre/67212>.

facilement mise à mal. Jérôme Valluy dénonce ainsi la dérive du mouvement de l'open vers « une option de monopole institutionnel en faveur de HAL sous contrôle étatique-gouvernemental, assortie de contraintes politiques et/ou financières, avec la perspective de surveillances bibliométriques des chercheurs individuels et des équipes de recherche. »¹⁵⁹ résumant les deux menaces qui pèseraient sur les enseignants-chercheurs. Il établit un parallèle avec l'ordonnance de François Ier instaurant le dépôt légal, certes dans un souci d'archivage...mais aussi de contrôle et de censure. Il serait très facile de faire disparaître des contenus entiers dans HAL sur décision politique ; de couper les financements d'une recherche considérée comme non orthodoxe. « Le plaidoyer actuel en faveur de l'étatisation des publications scientifiques en « archive institutionnelle » recouvre la même ambivalence : d'un côté un argument consensuel et explicite, celui de rendre accessible à la planète entière les connaissances disponibles ; de l'autre, l'objectif plus implicite de contrôler ces publications, à des fins politiques et managériales, à partir d'instances techniques, ce que la gouvernance algorithmique des plateformes d'archivage numérique, avec la « fouille de texte » et la « bibliométrie », rend plus aisé et plus opaque que par le passé (Gingras 2008), nos sociétés n'ayant pas encore appris à gérer la démocratisation politique des systèmes informatiques. ».

Sur le plan économique, Ghislaine Chartron explique que les SHS n'ont pas les raisons avancées pour les STM d'adopter une politique de libre accès. D'abord ce n'est pas un domaine qui s'inscrit dans la course à l'innovation avec une demande forte de retour sur les investissements et donc un nécessaire accès rapide aux articles de recherche. De plus contrairement aux éditeurs scientifiques les plus importants, ceux des SHS sont de petite taille, multiples et relativement fragiles. L'embargo de 12 mois recommandé par la Commission européenne puis inscrit dans la loi pour une République numérique a été considéré comme une véritable menace pour la survie des petites maisons d'édition « À quoi bon maintenir des abonnements si 80% des articles demandés sont en libre accès ? »¹⁶⁰ - ce qui a d'ailleurs justifié le plan de soutien financier en accompagnement de la loi. Les revues demeurent encore dépendantes des abonnements dont le coût, par ailleurs, n'est pas exponentiel. En effet, les revues sont moins dépendantes des grandes maisons d'édition Elsevier et Springer. Leur domaine a moins d'argent, leur marché est beaucoup plus modeste que celui des STM, ce qui intéresse moins les grands éditeurs ; les revues en SHS ne peuvent pas être des sources de profit – on compte au maximum 2000 abonnés pour une revue de recherche¹⁶¹.

Ceci dit, les chercheurs en SHS ne sont pas globalement réfractaires au dépôt dans une archive ouverte. L'analyse des pratiques de dépôt dans HAL montre surtout une hétérogénéité entre les disciplines, certaines l'utilisant d'abord comme un outil pour rendre visible leur production et s'en tiennent à déposer uniquement les notices, d'autres au contraire mettant à disposition les articles récents¹⁶².

¹⁵⁹ VALLUY, Jérôme. Libre accès aux savoirs et accès ouvert aux publications. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Août 2017, n° 11. [Consulté le 8 février 2019]. DOI 10.4000/rfsic.3194.

¹⁶⁰ CHARTRON, Ghislaine. Stratégie, politique et reformulation de l'open access. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Janvier 2016, n° 8. [Consulté le 5 février 2019]. DOI 10.4000/rfsic.1836.

¹⁶¹ *Fin des revues : la révolution de papier* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 7 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-methode-scientifique/la-methode-scientifique-du-jeudi-11-octobre-2018>.

¹⁶² MAHÉ, Annaïg et PRIME-CLAVERIE, Camille. Qui dépose quoi sur HAL-SHS ? Pratiques de dépôts en libre accès en sciences humaines et sociales. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Août 2017, n° 11. [Consulté le 8 février 2019]. DOI 10.4000/rfsic.3315.

L'argument disciplinaire, selon lequel, certains domaines de recherche seraient plus ou moins par nature difficilement compatibles avec le libre accès, est bousculé par l'étude que Vincent Rivière a présentée aux Journées nationales de la science ouverte en décembre 2018¹⁶³. Prenant l'exemple de la Chimie, il montre que plus de 70% des travaux financés par les NIH ou le Wellcome Trust, deux agences de financement aux mandats particulièrement forts, sont déposés en open access dans une archive ouverte tandis qu'ils ne sont que 10% quand ils le sont par des agences canadiennes moins contraignantes. On observe le même écart pour les Sciences sociales ou la psychologie. « La force du mandat est plus élevée que les pratiques disciplinaires ; les mandats transforment les pratiques disciplinaires »¹⁶⁴.

À côté de l'accès ouvert institutionnalisé auquel les chercheurs contribuent plus ou moins activement, se sont imposées d'autres pratiques de partage et de diffusion d'autant plus concurrentielles qu'elles sont rapides et faciles -éclipsant ainsi les questions de légalité ou de sécurité.

D'AUTRES « PRATIQUES » DE LIBRE ACCES

Les chemins de contrebande

SciHub

Ce site web pirate, fondé en 2011 par Alexandra Elbakyan, étudiante en neurosciences, au Kazakhstan, met à disposition des articles scientifiques, 70 millions, en toute illégalité. Il opère en utilisant des logins institutionnels, donnés par les chercheurs et les étudiants, qui permettent d'avoir accès à la documentation électronique achetée par les bibliothèques. Il ne respecte pas le droit d'auteur et vit aux dépens des éditeurs et des bibliothèques. En fait, SciHub exploite le système qu'il est censé contourner puisqu'il se fournit avec des articles accessibles dans des revues sur abonnement. Pour échapper aux poursuites judiciaires dont il est l'objet¹⁶⁵, le site web ne cesse de changer de domaine¹⁶⁶.

Il est cependant plébiscité par la communauté scientifique mondiale, comme l'a révélé une enquête de *Science*¹⁶⁷ d'avril 2016 : une très grande partie des téléchargements provient d'Amérique du Nord et d'Europe - un quart des demandes de communications de Sci-Hub provenaient des 34 membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces chiffres montrant une utilisation intensive de SciHub de la part de chercheurs issus des pays les plus riches et ayant à leur disposition un bien meilleur accès aux revues, souligne ce qui fait l'attrait de ce site : sa simplicité d'utilisation et sa facilité d'accès.

¹⁶³ LARIVIERE, Vincent. JNSO-Evaluation de la recherche, diffusion des connaissances et mandats libre accès". Dans : *CC-Webcast* [en ligne]. décembre 2018. [Consulté le 5 février 2019]. Disponible à l'adresse : /video/labiometrie-au-siecle-de-la-science-ouverte.

¹⁶⁴ Ibid.

¹⁶⁵ Il a fait l'objet de plusieurs poursuites judiciaires, en 2015 de la part de l'éditeur Elsevier, en 2017 de l'American Chemical Society (ACS).

¹⁶⁶ *Sci-Hub: removing barriers in the way of science* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 9 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://sci-hub.se/>.

¹⁶⁷ BOHANNON, John. Who's downloading pirated papers? Everyone. *Science / AAAS* [en ligne]. Avril 2016. [Consulté le 30 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.sciencemag.org/news/2016/04/whos-downloading-pirated-papers-everyone>.

Dans un article récent¹⁶⁸, trois bibliothécaires anglais dénoncent la nocivité de ce site. Il ternit l'image du mouvement de l'open access sans faire évoluer le système global de l'édition scientifique. Il nuit aussi à la réputation des bibliothèques : les éditeurs peuvent considérer qu'elles ne sécurisent pas suffisamment l'accès à leurs revues et pourraient faire valoir leur droit en tant que titulaires du droit d'auteur de restreindre l'accès à leurs documents en cas de téléchargement excessif. Les auteurs mettent en garde les chercheurs contre le danger de donner ses identifiant et mot de passe qui pourraient être utilisés pour accéder à d'autres informations et données personnelles.

#Icanhazpdf

Imaginé en 2011 par Andrea Kuszewski, une chercheuse en sciences cognitives, l'hashtag #icanhazpdf sur Twitter fait appel à l'entraide : le chercheur y tweete une demande de transmission d'un article qu'il ne trouve pas par ailleurs ou auquel il n'a pas accès. Il donne la référence de l'article et l'adresse électronique à laquelle il peut le recevoir (puis efface le tweet une fois qu'il a obtenu le document...). Une étude menée en 2015¹⁶⁹ montre que les demandes émanent essentiellement des États-Unis et de Grande-Bretagne. Elles concernent très majoritairement les sciences de la vie et la biomédecine à 62%, la physique et la technologie à 13 %. Les sciences sociales ne comptabilisent que 11 % des demandes -sans doute parce que le format des monographies ne se prête pas à des échanges de ce type. Et les auteurs de conclure que tant que les bibliothèques ne seront pas en capacité d'offrir toutes les ressources nécessaires aux chercheurs « *“guerrilla open access” efforts like #icanhazPDF will persist.* » Ce commentaire convient très bien aussi au phénomène Sci-Hub et autres tentatives plus modestes et moins célèbres mais tout aussi illégales.¹⁷⁰Elles sont le symptôme d'une communication scientifique empêchée par des barrières financières et techniques.

Les chemins de traverse

Les réseaux sociaux de la recherche sont des espaces de communication dédiés à la recherche scientifique et utilisés par des chercheurs pour diffuser leurs travaux, échanger et communiquer. Les trois réseaux sociaux académiques les plus importants en termes de notoriété et d'usage sont ResearchGate¹⁷¹, Academia.edu¹⁷² et MyScienceWork¹⁷³.

¹⁶⁸ HARRISON, Ruth, NOBIS, Yvonne et OPPENHEIM, Charles. A librarian perspective on Sci-Hub: the true solution to the scholarly communication crisis is in the hands of the academic community, not librarians. *Impact of Social Sciences* [en ligne]. Novembre 2018. [Consulté le 30 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <http://blogs.lse.ac.uk/impactofsocialsciences/2018/11/09/a-librarian-perspective-on-sci-hub-the-true-solution-to-the-scholarly-communication-crisis-is-in-the-hands-of-the-academic-community-not-librarians/>.

¹⁶⁹ CAFFREY GARDNER, Carolyn et GARDNER, Gabriel J. *Bypassing Interlibrary Loan Via Twitter: An Exploration of #icanhazpdf Requests* [en ligne]. mars 2015. [Consulté le 13 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://drive.google.com/viewerng/viewer?url=http://www.ala.org/acrl/sites/ala.org.acrl/files/content/conferences/confsanpreconfs/2015/Gardner.pdf>.

¹⁷⁰ Par exemple la plateforme Library Genesis, plateforme : <http://libgen.io/scimag/>

¹⁷¹ ResearchGate | Share and discover research. Dans : ResearchGate [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 9 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.researchgate.net/>.

¹⁷² Academia.edu - Share research [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 9 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.academia.edu/>.

¹⁷³ MyScienceWork: The Global Scientific Platform. Dans : MyScienceWork [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 9 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.mysciencework.com>.

Academia, créé en 2008 par un docteur en philosophie, situé à San Francisco affiche sur sa page d'accueil quelques chiffres impressionnants pour montrer son taux d'adoption élevé dans les pratiques des chercheurs au niveau mondial : « *Over 69 million academics have signed up to Academia.edu, adding 21 million papers. Academia.edu attracts over 45 million unique visitors a month* ».

ResearchGate, apparu la même année à l'instigation de deux virologues et un informaticien, et situé à Berlin, annonce sur sa page d'accueil : « *Our mission is to connect the world of science and make research open to all.* »

Leur profession de foi les rattache au mouvement de l'open access puisqu'elle affiche le principe d'un accès favorisant le partage et la dissémination des connaissances :

Academia.edu is a platform for academics to share research papers. The company's mission is to accelerate the world's research.

ResearchGate is the professional network for scientists and researchers. We're guided by our mission to connect the world of science and make research open to all

L'étude exploratoire menée par Couperin en 2014 éclaire sur la relation que les chercheurs entretiennent avec les réseaux sociaux académiques¹⁷⁴. 60% des répondants les connaissent et 42% les utilisent. Quelle que soit la discipline, les chercheurs plébiscitent deux apports majeurs : diffusion et partage d'information d'une part, visibilité du chercheur et de ses travaux d'autre part. Cependant, leur jugement est nuancé et ils sont conscients des limites de ces outils en critiquant l'éparpillement des ressources, le manque de fonctionnalités, la faible protection de l'auteur s'agissant de ses données et du droit d'auteur, et le manque de fiabilité et de pertinence.

Le modèle économique de ces plateformes ne garantit pas que le contenu déposé par les chercheurs reste éternellement en open access. L'accès peut devenir payant au gré des rachats de ces sociétés qui restent dans une logique financière. Le témoignage de Thierry Kirat, directeur de recherches CNRS en sociologie et chercheur à l'IRISSO (Institut de recherche interdisciplinaire en Sciences sociales) illustre l'ambivalence et la dérive de ces réseaux sociaux¹⁷⁵. Séduit au départ par la facilité d'usage « le temps de saisie est très court, le dépôt d'un texte se fait en quelques clics », une ergonomie « user-friendly » très appréciable pour les chercheurs qui ont peu de temps à consacrer à cette tâche, il fait part de sa réserve après plusieurs années d'expérience : Academia.edu, au départ gratuit, est devenu payant dans une version Academia premium ; il met en garde aussi contre une utilisation à des fins commerciales des données déposées par les chercheurs. En effet, le modèle commercial de ces réseaux s'appuie sur la revente des données personnelles. À partir du moment où le chercheur doit se connecter pour pouvoir rechercher des articles, les consulter ou déposer les siens, ses données personnelles sont susceptibles d'être collectées et revendues. Aline Bouchard les qualifie de « boîtes noires »¹⁷⁶.

¹⁷⁴ VIGNIER, Stéphanie, JOLY, Monique et OKRET-MANVILLE, Christine. *Réseaux sociaux de la recherche et Open Access - Perception des chercheurs. Etude exploratoire*. 2014.

¹⁷⁵ <https://portail.bu.dauphine.fr/visibilite-des-publications/temoignages-de-chercheurs.html>. Consulté le 26 novembre 2018

¹⁷⁶ Journée d'étude : Être vu pour être lu - Visibilité et identité du chercheur - Open Access LR [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 9 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.open-access.fr/videos-open-access>.

Les éditeurs voient d'un très mauvais œil le développement de ces plateformes, qui proposent des services concurrents (relecture, métriques) et ne se soucient pas du respect du droit d'auteur. C'est ce grief qui est le sujet de la plainte portée, en 2017, par plusieurs éditeurs¹⁷⁷, regroupés au sein de la Coalition for Responsible Sharing¹⁷⁸. Un million d'articles aurait été dépublié par ResearchGate. La même année, le cabinet d'avocats de STM (International Association of Scientific Technical and Medical Publishers) lui a demandé par courrier de se mettre en conformité avec la politique de l'éditeur et de vérifier si le dépôt des articles en ligne la respecte¹⁷⁹. Aline Bouchard analyse ces réactions comme étant une stratégie pour contraindre ces entreprises à se mettre à la table des négociations. En effet, ces éditeurs sont intéressés par les fonctionnalités développées qui pourraient venir enrichir leur propre offre de services – à l'image du rachat par Elsevier, en 2013, du logiciel de gestion bibliographique Mendeley.

PLAN S ET AMERICA : DEUX INITIATIVES CONCOMITANTES ET DIVERGENTES

Un plan S..ujet à discussion

Bien que le Plan S ne soit ni une loi ni une directive européenne, comme le rappelle Bernard Rentier¹⁸⁰ et qu'il n'ait donc de caractère obligatoire que pour ceux qui demanderaient le financement de leurs projets de travaux scientifiques, il a suscité plusieurs réactions négatives dans la communauté scientifique et chez les éditeurs. Il est facile d'avancer qu'il n'est pas contraignant et de reprendre ainsi ce que Peter Suber disait déjà des mandats des agences de financement en 2012¹⁸¹ : « Le chercheur est libre de ne pas s'adresser à ces bailleurs de fonds ou de les choisir. » Dans les faits, il a peu de marges de manœuvre. Bernard Rentier reconnaît d'ailleurs que « il n'existe pas beaucoup d'organismes de financement public accessibles pour les chercheurs. Dans certains pays, il n'y en a même parfois qu'un seul, ou très peu. Et il existe encore moins — ou parfois pas du tout — de bailleurs de fonds privés sans but lucratif. En Europe, les autres ressources possibles proviennent essentiellement de la Communauté Européenne. Les chercheurs peuvent donc être contraints à dépendre exclusivement de membres de cOAlition S pour leur financement. Dans ces circonstances, ils seront obligés de se plier aux exigences du Plan S au moment de choisir leur éditeur. »

Les critiques sont de plusieurs ordres. Au premier rang, le Plan S serait une violation de la liberté académique, celle pour le chercheur de choisir la revue à laquelle soumettre son article. Il est contraint – s'il veut une subvention par une des agences de financement signataire du Plan S- de s'adresser à partir de janvier 2020 aux seules revues reconnues par la COAlition S comme compatibles avec ses

¹⁷⁷ American Chemical Society (chair), Brill, Elsevier, Wiley, Wolters Kluwer.

¹⁷⁸ THE COALITION FOR RESPONSIBLE SHARING. ResearchGate Removed Significant Number of Copyrighted Articles. Dans : Coalition for Responsible Sharing [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 9 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.responsiblesharing.org/2017-10-10-researchgate-removed-articles/>.

¹⁷⁹ STM_letter_ResearchGate.20170916.pdf [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 9 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.elsevier.com/_data/assets/pdf_file/0010/509068/STM_letter_ResearchGate.20170916.pdf.

¹⁸⁰ Chercheur en biologie, Recteur honoraire de l'Université de Liège.

¹⁸¹ SUBER, Peter. *Qu'est-ce que l'accès ouvert ?* Marseille : OpenEdition Press, [s. d.], p. 91. ISBN 978-2-8218-6979-0.

principes. Ensuite, l'Association internationale des éditeurs scientifiques, techniques et médicaux (STM) prévoit l'exclusion de 85% des revues dans son domaine, puisqu'elles ne pourront pas répondre dans un délai si court aux injonctions de passage à l'open access. Le Plan S aurait donc un effet contraire à celui qu'il cherche à atteindre puisqu'il provoquerait la disparition d'une grande partie des acteurs qui œuvrent à la communication de la science, en imposant les mêmes règles sans tenir compte des différences des modèles éditoriaux d'un domaine à l'autre. Les restrictions imposées auront ainsi des conséquences néfastes sur la circulation des idées et les échanges scientifiques¹⁸². En SHS, la constatation est similaire. Une étude appelle à une adaptation des critères pour les revues de ce domaine : « *We conclude that an overwhelmingly large majority of open access journals are not Plan S compliant, and that it is small HSS publishers not charging APCs that are least compliant and will face major cHALlenges with becoming compliant. Plan S need to give special considerations to smaller publishers and/or non-APC-based journals* »¹⁸³

En réponse, la COAlition S a élaboré un Guide d'application du Plan S¹⁸⁴ qui présente les modalités de mise en œuvre des dix mesures. Il s'est accompagné, entre novembre 2018 et février 2019, d'une consultation publique en ligne pour recueillir des avis, des propositions afin de combler les points manquants ou d'en clarifier d'autres. Le Comité pour la Science ouverte a publié une note¹⁸⁵ dans laquelle plusieurs propositions et points de vigilance visent à améliorer la mise en œuvre du plan. Il conseille une adaptation aux spécificités disciplinaires en particulier s'agissant du calcul du plafond des APCs, il préconise d'accorder des délais supplémentaires pour la mise en conformité des plateformes éditoriales et archives ouvertes et de les aider financièrement à mettre à niveau leur infrastructure technique. Il met en garde aussi sur l'effet contre-productif de la possibilité acceptée pour le moment de publier dans une revue hybride.

Les principes ne sont pas remis en cause. Mais devant le délai très court entre l'injonction et sa mise en œuvre (18 mois), la demande porte principalement sur une mise en œuvre progressive : délai supplémentaire pour se mettre en conformité avec les exigences de la COAlition S, variabilité des principes selon les disciplines académiques, soutien financier des éditeurs et des archives ouvertes.

Pour Bernard Rentier, le Plan S ne sera viable qu'à trois conditions¹⁸⁶ : qu'il soit porté par un nombre significatif de signataires – « les 15 signataires ne représentent que 3,5% des articles de recherche mondiaux en 2017 ». Les pressions à exercer sur le système mondial ont besoin de beaucoup plus d'adhésion que cela ; qu'un suivi du coût des APCs soit réellement effectué et qu'il aboutisse à l'exclusion des revues qui les augmenteraient de façon indue -encore faudrait-il décider du plafond de ces APCs ; que la COAlition S signe le manifeste de Leyden et la DORA -ce qui fera enfin évoluer le système d'évaluation et sera un signal fort

¹⁸² *Plan S Open Letter - Reaction of Researchers to Plan S : Too far, too risky?* [en ligne]. 5 novembre 2018. [Consulté le 13 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://sites.google.com/view/plansopenletter/open-letter>.

¹⁸³ FRANTSVÄG, Jan Erik et STRØMME, Tormod Eismann. *Few Open Access Journals are Plan S Compliant* [en ligne]. Janvier 2019. [Consulté le 26 février 2019]. DOI 10.20944/preprints201901.0165.v1.

¹⁸⁴ COAlition S. *Guidance on the Implementation of Plan S* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 10 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.coalition-s.org/wp-content/uploads/271118_cOAlitionS_Guidance.pdf.

¹⁸⁵ Comité pour la Science ouverte. *Points de vigilance sur le Guide de mise en oeuvre du Plan S / Contribution du Comité pour la Science ouverte* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 10 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/preconisation-fr-plan-s-par-lanr>.

¹⁸⁶ RENTIER, Bernard. Mais quel est donc le statut du Plan S ? Dans : *Ouvertures immédiates / Immediate openings* [en ligne]. 6 janvier 2019. [Consulté le 10 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://bernardrentier.wordpress.com/2019/01/06/mais-quel-est-donc-le-statut-du-plan-s/>.

envoyé aux chercheurs les encourageant à publier dans des revues en open access et à déposer dans des archives ouvertes. La SFP (Société française de physique) qui a apporté son soutien au Plan S¹⁸⁷ questionne, elle aussi, la modalité de financement par APCs et s'interroge sur le montant maximum qui sera autorisé. Elle insiste enfin sur l'importance de maintenir les revues dont la fonction de validation des résultats de la recherche par le peer reviewing n'est pas assumée par les archives ouvertes - qui elles assurent la visibilité institutionnelle et la dissémination.

En janvier 2019, Science¹⁸⁸ a mené une enquête pour mesurer le degré possible d'adoption du Plan S au niveau mondial. La plupart des pays et agences de financement se montrent prudents, attendent que la COAlition S précise la mise en œuvre de ses principes avant de la rejoindre et se laissent le temps de la réflexion : en Europe ce groupe d'observateurs attentistes réunit la DFG (la plus importante agence de financement) en Allemagne, l'Espagne, la Belgique ; outre-Atlantique, les agences de financement canadiennes et américaines ne veulent pas modifier leur politiques actuelles qui ne sont pas encore arrivées à échéance. En Inde, en Afrique du Sud, en Russie, au Japon, le Plan S ne laisse pas indifférent mais il n'est pas encore inscrit dans les agendas de politiques d'open access. En Amérique latine, à la forte tradition de dépôts OA et de publication gratuite, souvent avec des subventions gouvernementales, Bianca Amaro, présidente de LA Referencia, un réseau de dépôts basé en Amérique latine basée à Santiago, explique que le Plan S adopte une approche plus "systémique" que les politiques précédentes et apprécie sa promesse de surveiller les APCs et leur impact "Nous verrons comment l'Europe gèrera cela".

AmeliCA, une autre vision stratégique

L'Amérique latine regardera l'évolution et l'application du Plan S avec d'autant plus d'intérêt qu'un autre Plan a vu le jour au même moment. AmeliCA¹⁸⁹ est une initiative lancée en novembre 2018 par un groupe d'organismes nationaux de financement de la recherche et soutenue par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (Unesco), le Conseil latino-américain Sciences sociales (CLACSO), le Réseau des revues scientifiques d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Espagne et du Portugal (Redalyc), l'Université autonome de l'État de Mexico (UAEM), l'Université d'Antioquia (UdeA) et l'Université nationale de La Plata (UNLP). Tout comme le Plan S, son objectif est d'œuvrer pour le développement de l'open access mais elle s'en distingue par ses choix politique et économique : dictés par le principe « *La publicación científica en manos y control de la academia* », ils défendent une solution collaborative, financée par les institutions et donc non commerciale -suivant en cela la tradition du continent latino-américain d'une édition scientifique publique. Dans son blog¹⁹⁰, Arianna Becerril-

¹⁸⁷ SFP. *Publications scientifiques : le Plan S – kézako ? - Société Française de Physique* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 10 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.sfpnet.fr/publications-scientifiques-le-plan-s-kezako>.

¹⁸⁸ RABESANDRATANA, Tania, 2019 et PM, 2:00. Will the world embrace Plan S, the radical proposal to mandate open access to science papers? Dans : *Science / AAAS* [en ligne]. 2 janvier 2019. [Consulté le 10 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.sciencemag.org/news/2019/01/will-world-embrace-plan-s-radical-proposal-mandate-open-access-science-papers>.

¹⁸⁹ AmeliCA – *Conocimiento abierto para América Latina y el sur Global* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 12 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.amelica.org/>.

¹⁹⁰ BECERRIL-GARCÍA, Arianna. *AmeliCA vs Plan S: Same target, two different strategies to achieve Open Access. – AmeliCA* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 12 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.amelica.org/en/index.php/2019/01/10/amelica-vs-plan-s-mismo-objetivo-dos-estrategias-distintas-para-lograr-el-acceso-abierto/>.

García, directrice de Redalyc fait un comparatif instructif des deux stratégies : le Plan S cherche à réguler les coûts en imposant un plafonnement des APCs tandis qu'AmeliCA soutient le développement et le renforcement de l'édition académique pour un open access sans APCs. Le maintien de ce modèle économique est durement critiqué : il ne fera que nourrir le problème de l'inflation des coûts, sans assurer qu'un montant accessible à tous les pays puisse être réellement négocié et il ne fait que transférer la barrière financière de la lecture à la publication : « *El acceso abierto ha resultado ser un magnifico negocio cuando los costos de suscripciones se trasladan a los costos por publicar. Las restricciones para acceder al conocimiento ahora se trasladan a publicar.* » Rappelant qu'AmeliCA a vocation à intéresser la communauté internationale, Arianna Becerril-García appelle l'Europe à un travail collaboratif pour éviter que ne s'installe une opposition entre deux stratégies qui serait nuisible à la recherche : *The « Eurocentrism should, in the 21st century, recognize that there are other regions that do not necessarily share its vision and that Open Access concerns everyone, but from the Global South it is seen with concern that a model is being established that again opposes the South and the North, instead of seeking the construction of common platforms that use technologies that prevent, from now on, the possibility of simply being controlled. »*¹⁹¹

Le modèle économique adopté en Amérique latine par Scielo, ou Redalyc et soutenu comme la meilleure formule par AmeliCA s'appuie sur un principe que Jean-Claude Guédon a formulé à plusieurs reprises : « Personne ne demande à la recherche scientifique de développer des plans de financement fondés sur des modèles commerciaux. »

Face à un écosystème en mutation, qui cherche encore un modèle économique viable et vertueux, envers lequel les communautés scientifiques n'ont pas le même positionnement, les bibliothèques, qui ont tout intérêt à voir l'open access mieux établi, pour des raisons économiques mais aussi pour améliorer l'accès aux ressources et à la connaissance, se révèlent depuis l'origine des alliées objectives prospectant, proposant, agissant concrètement, attentives à servir les intérêts parfois divergents des chercheurs et de leur établissement.

¹⁹¹ L'Europe aurait sans doute à gagner à suivre les travaux menés au sein d'AmeliCA par un groupe d'experts multidisciplinaires chargés de mettre au point des métriques fiables et transparents « more relevant and fair for researchers, science and Open Access ».

PARTIE 3. QUEL RÔLE POUR LES BIBLIOTHÈQUES

Les décisions politiques et les initiatives des agences de financement confortent l'action que les bibliothèques mènent depuis un certain temps en faveur de l'open access. Pour accompagner les chercheurs vers des pratiques de diffusion qui privilégient le libre accès, elles prennent en charge les archives ouvertes, mettent en place des formations, communiquent sur les enjeux. Elles investissent l'économie de l'open access en suivant les dépenses d'APCs et en soutenant les modèles économiques alternatifs. Cet engagement multiforme pose la question des compétences nécessaires pour assumer des missions réinterrogées par le déploiement de publications en open access, autant de ressources documentaires à valoriser.

ADMINISTRER UNE ARCHIVE OUVERTE

Au quotidien, les archives ouvertes sont prises en charge par des professionnels des bibliothèques et de la documentation. Dans les universités, le SCD apporte la structure et des personnels plus nombreux dont une partie du temps peut être dédiée et planifiée dans le cadre d'un service aux chercheurs. Les enquêtes de Couperin et les entretiens menés ont montré que les professionnels des bibliothèques sont moteur dans le projet d'archives ouvertes, « les acteurs les plus actifs du développement des archives ouvertes »¹⁹² et que ce sont eux qui le portent auprès des directions d'établissements et des équipes de chercheurs. Pour que le projet d'archive ouverte aboutisse, la bibliothèque a besoin de l'appui du vice-président Recherche. Le soutien et la validation de la direction de l'établissement sont indispensables. Christelle Caillet¹⁹³, du Service d'appui à la recherche précise ainsi que la décision d'une archive ouverte HAL à l'université Lumière Lyon 2 a été défendue par le vice-président recherche. Florence Barré¹⁹⁴, Responsable des ressources électronique au SCD de l'université de Nîmes souligne que le soutien du vice-président Chargé de la Recherche et de la Chargée de mission Valorisation de la Recherche a été déterminant dans le choix d'ouvrir une archive ouverte. Nicolas Pinet¹⁹⁵, directeur adjoint du SCD Poitiers, reconnaît un important travail de « lobbying » auprès du VP recherche et de la direction de l'université pour que soit validée l'adoption de HAL par le conseil scientifique et le conseil d'administration. La direction du SCD s'est chargée de sensibiliser l'équipe politique aux enjeux de l'open access, de susciter l'adhésion et de la convaincre de l'intérêt pour l'établissement d'une archive ouverte. Il a fallu aussi prendre un bâton de pèlerin pour convaincre les laboratoires de créer une collection HAL. Les bibliothèques jouent un rôle central et stratégique dans la promotion de l'archive ouverte auprès des instances décisionnelles –pour son ouverture et la dotation de moyens- et auprès des chercheurs –pour qu'ils l'adoptent. « Resserrer toujours plus les liens entre les acteurs les plus actifs du

¹⁹² *Depouillement_enquete_AO2017.pdf* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.couperin.org/images/stories/AO/Depouillement_enquete_AO2017.pdf.

¹⁹³ Entretien du 10 juillet 2018.

¹⁹⁴ Entretien du 20 juin 2018.

¹⁹⁵ Entretien du 30 novembre 2018.

développement des archives ouvertes que sont les bibliothèques et services de documentation (72 % des répondants 2017 ne travaillent qu'en bibliothèque) et les organes scientifiques, politiques et décisionnels des établissements semble donc plus que jamais de mise pour que ce mouvement se pérennise et continue durablement de croître. »¹⁹⁶ L'étape suivante de l'action des bibliothèques est d'œuvrer pour l'inscription de l'archive ouverte dans la politique de l'établissement, ce qui assiera sa légitimité et confirmera son importance dans le développement de la visibilité et de la communication scientifique de l'établissement.

ACCOMPAGNER LES CHERCHEURS VERS L'OPEN ACCESS

Nous avons vu que la connaissance et la pratique de l'open access diffèrent selon les disciplines. La communauté scientifique n'a pas une connaissance homogène de l'open access. Les raisons sont multiples et identifiées, qu'elles touchent les archives ouvertes ou la publication en OA dans une revue.

En 2012, Peter Suber listait les freins au dépôt spontané dans une archive ouverte.¹⁹⁷ Ils sont de trois ordres :

- Une méconnaissance de l'existence d'une archive ouverte assortie de la conviction que la communication scientifique ne passe que par les revues scientifiques et par la voie dorée pour une publication en accès ouvert. En effet, la voie verte est récente et propose un mode de communication et de diffusion de l'information scientifique nouveau et éloigné de celui des revues
- La crainte que le dépôt en archive ouverte ne nuise au droit d'auteur et ne soit un obstacle à la publication dans une revue.
- Une estimation erronée du temps nécessaire à la mise en ligne de l'article. Cette inquiétude reflète une appréhension faussée des difficultés techniques potentielles.

À cela s'ajoutent d'autres éléments : la crainte du plagiat, la complexité des politiques d'embargo imposées par les éditeurs, mais aussi une méconnaissance de l'open access et de ses modalités voire une confusion entre archives ouvertes, réseaux sociaux de la recherche et revues en open access¹⁹⁸.

S'agissant de la voie dorée, la communauté scientifique n'a pas non plus une appréhension claire des enjeux financiers. Peter Suber note bien le fossé qui sépare les bibliothécaires et les enseignants chercheurs sur ces questions et alerte sur le « danger moral » qui en résulte : les chercheurs qui sont les plus à même d'établir un juste rapport qualité/prix des revues ignorent combien coûtent leurs abonnements et ne sont donc pas portés à prendre part au mouvement open access que poursuivent les professionnels de l'information¹⁹⁹.

¹⁹⁶ *Complement_enquete_AO2017.pdf* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.couperin.org/images/stories/AO/Depouillement_enquete_AO2017.pdf.

¹⁹⁷ SUBER, Peter. *Qu'est-ce que l'accès ouvert ?* Marseille : OpenEdition Press, [s. d.], p. 71. ISBN 978-2-8218-6979-0.

¹⁹⁸ VIGNIER, Stéphanie, JOLY, Monique et OKRET-MANVILLE, Christine. *Réseaux sociaux de la recherche et Open Access - Perception des chercheurs. Etude exploratoire*. 2014. p.36-38

¹⁹⁹ Opus cité, p. 57

Face à cette situation, les professionnels des bibliothèques sont positionnés comme les médiateurs premiers qui incitent et guident les chercheurs vers l'open access. Au niveau national, le GTAO (groupe de travail sur l'open access) de Couperin composé de professionnels des bibliothèques et de chercheurs a pour mission de promouvoir l'open access dans les établissements. Au niveau des établissements, ce sont les bibliothèques qui sont les médiatrices de l'open access.

Des manifestations

Les manifestations consacrées à l'open access sont autant des actions de sensibilisation que de formation. Chaque année, se déroule à l'échelle internationale l'Open access Week²⁰⁰. Il s'agit d'un événement mondial dont l'objectif est de sensibiliser les chercheurs et les étudiants à l'open access et de promouvoir le libre accès aux résultats de la recherche, « *an opportunity for open access advocates to engage their communities to teach them about the potential benefits of Open Access, to share what they've learned with colleagues, and to help inspire wider participation in helping to make Open Access a new norm in scholarship and research.* »²⁰¹ Un site est dédié à cet événement où les établissements de tous les continents peuvent informer de ce qu'ils organisent.

Les formats, les temporalités, le choix des intervenants sont variés. Ces journées sont en général organisées en deux temps : une partie d'interventions et de tables rondes en séance plénière, une autre en ateliers pour une initiation aux outils. Elles sont annoncées et prolongées par des expositions de posters -qui peuvent composer une « caravane » circulant dans les différents établissements comme à l'université de Lyon. Cependant, le succès de ces manifestations est extrêmement variable ; elles ne trouvent pas toujours leur public, ce sont surtout les professionnels des bibliothèques qui y assistent, les chercheurs ne sont pas nombreux à se déplacer. Il semble que ce qui fonctionne le mieux soit les formules individualisées comme la prise de rendez-vous et pratiques comme des ateliers conçus autour d'un outil que les chercheurs doivent utiliser dans leur propre intérêt. Ainsi, si personne ne s'est présenté durant l'après-midi de sensibilisation aux questions de l'open access et de l'open science organisé en octobre à l'université Paul-Valéry de Montpellier par OALR (Open access Languedoc Roussillon), plus de 90 participants sont venus à la journée d'étude "Être vu pour être lu"²⁰² et se sont inscrits dans des ateliers qui assuraient une formation à la création d'un compte HAL, d'identifiants IdHAL, ORCID (Open researcher and contributor identifier), IdRef (Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche) ou d'un profil Google Scholar. Ce qui donne aussi son importance à ce type de manifestation c'est le soutien politique dont elle peut bénéficier avec la présence d'un vice-président Recherche à l'ouverture et /ou un financement fléché -comme c'est le cas depuis 2016 à Lyon 2. Ce qui intéresse les chercheurs, ce sont les outils pratiques de diffusion du savoir plus que les enjeux de l'open access. Sabrina Granger pose la

²⁰⁰ En 2007, l' Open Access Day, est né d' un partenariat entre SPARC et des étudiants qui organisaient des événements locaux sur quelques campus à travers les États-Unis.

²⁰¹ *International Open Access Week - SPARC* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://sparcopen.org/our-work/open-access-week/>.

²⁰² Journée d'étude Open Access LR "Être vu pour". Dans : *Languedoc-Roussillon Universités* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://languedoc-roussillon-universites.fr/actualites-evenements/251-journee-etude-open-access-lr-etre-vu-pour-etre-lu>.

question de nouvelles pistes de travail²⁰³ pour mieux toucher le public des scientifiques, relevant que l'open access n'est plus un sujet neuf en bibliothèque universitaire et qu'il faut prendre garde à ne pas faire du sur-place, la stratégie pouvant être de développer davantage les missions d'accompagnement et de soutien individuels et collectifs.

Des services et des formations

Dans le contexte de l'open science, la communauté universitaire ne peut plus en ignorer les enjeux ni les obligations qui lui incombent en termes de mise à disposition des résultats de sa recherche. Elle est cependant souvent démunie face aux outils de cette diffusion et n'a pas acquis les compétences et les connaissances nécessaires pour répondre aux injonctions. Les professionnels de l'information scientifiques sont ainsi légitimes pour être les personnes ressources, référentes naturelles, statut que leur confèrent leur expertise et leur pratique. Elles sont d'autant plus indispensables dans un contexte où les décisions politiques sont sujet à débat de la part des chercheurs eux-mêmes mais aussi des éditeurs.

Ces services aux chercheurs se déclinent en offre individualisée (sur rendez-vous) ou en ateliers. Ils portent principalement sur la prise en main des outils pour déposer dans les archives ouvertes (HAL ou institutionnelles) et pour choisir la revue pertinente. DOAJ (Directory of open access journals)²⁰⁴ est un service en ligne, ouvert en 2003, gratuit, qui recense plus de 10 000 revues scientifiques (de 128 pays) qui ont un mode de diffusion en open access et qui permet la recherche au niveau de l'article. Les revues sont acceptées -et gardées- si elles obéissent à 16 principes de transparence. DOAB, (Directory of open access books)²⁰⁵ propose, depuis 2012, les mêmes services pour les livres (15669 en février 2019). Ces outils constituent les points d'entrée principaux aux revues et aux livres en open access. Pour aider les chercheurs à connaître les politiques des éditeurs en matière de dépôt dans une archive ouverte, deux outils sont affichés sur la page des archives des établissements : SHERPA RoMEO²⁰⁶ est une base de données qui recense et analyse les politiques de libre accès des éditeurs du monde entier (éditeurs internationaux, allemands, britanniques, canadiens, espagnols, hongrois, néerlandais, norvégiens, portugais) pour chacune de leurs revues²⁰⁷. Le CCSD a développé Héloïse²⁰⁸ un service de consultation des éditeurs français.

Des outils « maison » sont aussi développés. Willo²⁰⁹ est un outil de Lilliad qui permet de connaître les droits et les obligations pour diffuser un article en libre accès. Il fonctionne très simplement à partir d'un questionnaire rapide en ligne qui phase les différentes options en quelques questions et présente en conclusion le mode de publication possible ou obligatoire.

²⁰³ Entretien du 17 septembre 2018.

²⁰⁴ DOAJ. *Directory of Open Access Journals* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://doaj.org>.

²⁰⁵ DOAB: *Directory of Open Access Books* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://doabooks.org/>.

²⁰⁶ SHERPA/RoMEO - *Publisher copyright policies & self-archiving* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 16 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/index.php>.

²⁰⁷ Un code couleur identifie quatre catégories : vert (archivage possible de la version pré-print et post-print ou la version pdf. de l'éditeur) ; bleu (archivage possible de la version post-print ou la version pdf. de l'éditeur) ; jaune (archivage possible de la version pré-print) ; blanc (archivage impossible).

²⁰⁸ - Héloïse - *Politiques des éditeurs en matière de dépôt des articles* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 16 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://heloise.ccsd.cnrs.fr/>.

²⁰⁹ Willo [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 16 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://decadoc.typeform.com/to/W2ZZMV>.

À côté de la formation classique aux enjeux et aux outils de l'open access qui se fait en ateliers ou sur rendez-vous personnalisés, on peut mentionner les jeux sérieux créés par Marie Latour et Caroline Boiteux du SCD de l'université de Guyane : trois jeux de plateau, mis à disposition en ligne²¹⁰. Ils ont été intégrés dès leur lancement par l'INSA de Lyon, Lilliad (Lille), l'université Claude Bernard Lyon 1 et l'INRA.

Les formations et l'accompagnement concernent aussi la bibliométrie pour en montrer l'intérêt au-delà de l'évaluation et l'usage bénéfique qui peut en être fait. Pour Solenn Bihan, Responsable de la valorisation sociétale, à la Direction Valorisation de la recherche de l'université de Lille, il est important de dépasser le mauvais usage de la bibliométrie²¹¹. C'est un outil qui peut être intéressant parce qu'il propose des méthodes pour faire des analyses, des requêtes, des statistiques. Il permet de positionner les bibliothécaires comme des interlocuteurs pertinents sur un sujet qui intéresse les chercheurs dans leur stratégie de publication, en les conseillant sur la qualité de la revue.

Aider les chercheurs à avoir une bonne stratégie de présence en ligne en utilisant les bons outils est un autre axe important des formations dispensées. La communication des travaux en ligne peut bénéficier du potentiel de l'open access en termes de visibilité et de reconnaissance. C'est l'occasion d'apprendre la prudence vis-à-vis des réseaux sociaux de la recherche dont nous avons vu qu'ils ne répondent pas aux critères de liberté de l'open access (pas d'interopérabilité d'interaction entre bases de données, difficulté pour récupérer la liste de ses publications), pérennité (suppression possible des dépôts, on ne connaît pas leur viabilité dans le long terme) et gratuité (la création d'un compte revient à donner des informations qui seront réutilisées). Aline Bouchard considère que ne pas déposer ses articles sur un réseau social comme ResearchGate ou Academia.edu est une question éthique et responsable²¹². À cela s'ajoute le risque pour le chercheur d'être considéré comme responsable et susceptible d'être poursuivi par l'éditeur en justice pour non-respect du contrat. Les préconisations des institutions excluent clairement les réseaux sociaux de la recherche des modalités d'open access. La directive de la Commission européenne précise ainsi : « *Institutional, subject-based and centralised repositories are all acceptable choices ; repositories that claim rights over deposited publications and preclude access are not* »²¹³. L'InSHS dans la page « Réseaux sociaux et archives ouvertes : HAL versus Academia.edu ou ResearchGate »²¹⁴ adresse une recommandation fortement impérative aux chercheurs : « Nous voudrions ici inciter les chercheurs à utiliser les réseaux sociaux avec prudence et pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des outils de diffusion et de mise en relation. Utilisez les réseaux sociaux pour leurs fonctions sociales uniquement et HAL pour la

²¹⁰Super Open Researcher (un jeu de débat où les chercheurs ou apprentis-chercheurs doivent trouver des arguments pour différentes solutions de valorisation de leurs recherches - dont l'open access- en jouant un rôle prédéfini). Open-Strategist (un jeu de cartes concurrentiel où les doctorants doivent bâtir la meilleure stratégie possible pour valoriser un projet de recherche, en évitant les pièges du jeu... et de leurs confrères). Fastoche HAL (un jeu de plateau pour permettre aux doctorants de comprendre le fonctionnement d'un dépôt sur HAL, les possibilités de l'interface et l'intérêt de bien remplir les métadonnées).

Maquettés par un graphiste professionnel, Jordy Le Bruchec (de l'entreprise guyanaise Signarama) ils sont à disposition : https://www.dropbox.com/sh/hq8on8fc1ut9jfk/AAAbzYem5C8tewES_XWI-Rzka?dl=0

²¹¹ Entretien du 1^{er} octobre 2018.

²¹² *Journée d'étude : Etre vu pour être lu - Visibilité et identité du chercheur - Open Access LR* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 9 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.open-access.fr/videos-open-access>.

²¹³ h2020-hi-oa-pilot-guide_en.pdf [en ligne]. [s. d.], p. 6. [Consulté le 9 février 2019]. Disponible à l'adresse : http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants_manual/hi/oa_pilot/h2020-hi-oa-pilot-guide_en.pdf.

²¹⁴ Réseaux sociaux et archives ouvertes : HAL versus Academia.edu ou Research Gate - CNRS - Institut des Sciences humaines et sociales [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 9 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/HAL-SHS/reseaux-sociaux.htm>.

perennité des données et le libre accès !!...Si vous êtes utilisateurs d'Academia.edu ou de ResearchGate, nous vous conseillons de déposer vos fichiers sur une archive ouverte comme HAL et de faire ensuite un lien vers ces fichiers depuis l'un ou l'autre de ces réseaux sociaux. Préférez le lien vers vos publications déposées sur HAL plutôt que le dépôt sur le site du réseau social. » *A minima*, s'il ne s'agit pas d'avoir un discours moralisateur, les formations sont l'occasion de fournir des éléments d'analyse critique sur ces outils.

Des enquêtes

Elles permettent de connaître le rapport des chercheurs à l'OA, leurs pratiques, leurs perceptions et leurs besoins mais aussi d'identifier les raisons pour lesquelles des chercheurs sont réticents ou tout simplement méconnaissent.

Des enquêtes sont menées au niveau national par le GTAO de Couperin²¹⁵. D'envergure nationale, elles ont l'ambition de dresser un panorama et de suivre les évolutions, toutes informations qui permettent une aide à la décision tout en constituant un instrument de communication et d'incitation. Celle de 2019 s'inscrit dans le cadre du Plan national pour la science ouverte : « Enquête sur vos pratiques de publication et d'Open Access »²¹⁶ en coopération avec le Comité de la Science Ouverte.

Au niveau local, les services de documentation procèdent aussi à une analyse pour leur établissement et cherchent à analyser et comprendre comment les chercheurs perçoivent et pratiquent le libre accès, voie verte et voie dorée. À l'ENS, à la suite de la résolution en faveur de l'accès libre prise en juin 2016 par le comité scientifique et de la nomination de Marine Laffont, chargée de mission OA, quelques mois plus tard, cette dernière a diffusé une enquête en juin 2017 auprès des chercheurs pour connaître leur perception de l'accès libre et leurs pratiques de diffusion. A la bibliothèque de l'université Polytechnique des Hauts de France, Estelle Bury²¹⁷ avance les mêmes raisons à l'ouverture d'un questionnaire²¹⁸ : faire un état des lieux des pratiques pour analyser les besoins en information et accompagnement et ajuster les actions à destination des chercheurs. A Paris Dauphine, le SCD a été associé au dépouillement des réponses à un questionnaire²¹⁹ initiative de l'équipe du « blogdroiteuropéen », composée d'enseignants-chercheurs et doctorants spécialistes de droit et par ailleurs très investis dans la promotion de l'open access²²⁰.

Ces enquêtes permettent de décider d'une stratégie à déployer. Ainsi, l'étude exploratoire sur les réseaux sociaux de la recherche et l'open access, menée en 2014 par Couperin débouche sur des propositions de cibles définies par le pourcentage de

²¹⁵ Par exemple en 2014 :

https://www.couperin.org/images/stories/openaire/Couperin_RSDR%20et%20OA_Etude%20exploratoire_2014.pdf p.43-44.

²¹⁶ *Enquête sur vos pratiques de publication et d'Open Access* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://fr.surveymonkey.com/t/EnqueteOACouperin>.

²¹⁷ Entretien du 9 janvier 2019

²¹⁸ *[Enquête] L'OpenAccess et vous... | SCD : Service Commun de la Documentation | Université Polytechnique Hauts-de-France* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.uphf.fr/SCD/enquete-lopenaccess-et-vous>.

²¹⁹ *Retour sur notre questionnaire portant sur la pratique de l'Open Access par les enseignants-chercheurs – blogdroiteuropéen* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://blogdroiteuropeen.com/2017/05/03/retour-sur-le-questionnaire-portant-sur-la-pratique-de-lopen-access-par-les-enseignants-chercheurs/>.

²²⁰ Une des rubriques du site s'intitule : e-Debat: Les enjeux de l'Open Access pour les chercheurs en droit

chercheurs à (in)fomer, par les disciplines, la classe d'âge et les moyens d'action. À l'ENS Paris, Marine Laffont²²¹ a mis en place des formations axées sur le droit d'auteur et les réseaux sociaux de la recherche et organisé le premier OAW de l'école après avoir mené une enquête sur les pratiques des enseignants-chercheurs de l'école.

La communication

Le site institutionnel

L'enquête 2017 de Couperin sur les archives ouvertes remarque comme les années précédentes : « La communication institutionnelle autour des AO et de l'Open Access reste insuffisante (54 % des répondants déclarent ne pas avoir de section spécifique consacrée à l'Open Access sur leur site institutionnel). Le service qui communique le plus sur l'archive ouverte est très nettement la bibliothèque (à 92 %) »²²². Effectivement, ce sont sur les pages de la bibliothèque que les établissements communiquent autour de l'open access. On y trouve la présentation des enjeux de l'open access, la définition des deux voies, une incitation à travers une présentation argumentée (essentiellement axée sur l'intérêt que le chercheur peut en retirer pour sa visibilité et de façon plus générale pour la communauté scientifique au nom du principe de l'accès à la recherche), des tutoriels d'aide au dépôt et à la publication. Les pages les plus fournies en informations sont celles des établissements qui affichent une politique officielle en faveur de l'open access, par exemple l'université de Rennes 1²²³ « La politique open access de Rennes 1 », Aix Marseille²²⁴ « AMU formalise sa politique en faveur de l'open access », l'université de Lorraine²²⁵ « L'UL mise sur l'open access avec ses BU ! »

Une stratégie récente consiste aussi à mettre en ligne des vidéos promotionnelles sur le principe « les chercheurs parlent aux chercheurs », comptant ainsi sur l'émulation et l'exemplarité : des doctorants, des enseignants chercheurs exposent les raisons pour lesquelles ils promeuvent l'open access en général et les archives ouvertes en particulier : « Olivier Dezellus, chercheur à l'Université Claude Bernard Lyon 1, explique ce que lui apporte le dépôt de ses publications dans HAL », « Pour Noémie Lienhart, doctorante au laboratoire L-VIS de l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'archive ouverte HAL permet de diffuser les travaux des jeunes chercheurs et facilite l'accès aux publications scientifiques »²²⁶, « L'Open Access : Pourquoi mettre ses publications sur internet ? Témoignage d'Olivia Tambou, Maître de Conférences en Droit à l'université Paris-Dauphine »²²⁷, « Au-

²²¹ Entretien du 15 novembre 2018.

²²² *Depouillement_enquete_AO2017.pdf* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 6 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.couperin.org/images/stories/AO/Depouillement_enquete_AO2017.pdf.

²²³ La politique open access de Rennes 1. Dans : *Open Access | Université de Rennes 1* [en ligne]. 9 juin 2016. [Consulté le 16 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.univ-rennes1.fr/la-politique-open-access-de-rennes-1>.

²²⁴ *AMU formalise sa politique en faveur de l'open access | Bibliothèques Universitaires* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 16 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://bu.univ-amu.fr/amu-formalise-sa-politique-faveur-lopen-access>.

²²⁵ *L'UL mise sur l'Open Access avec ses BU ! | bu.univ-lorraine.fr* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 16 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://bu.univ-lorraine.fr/ressources/lul-mise-sur-lopen-access-avec-ses-bu>.

²²⁶ Ouverture du portail HAL Lyon 1 : une archive ouverte au service des chercheurs - BU Lyon 1 - Université Lyon 1. Dans : *BU Lyon 1* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://portaildoc.univ-lyon1.fr/les-collections/ouverture-du-portail-HAL-lyon-1-une-archive-ouverte-au-service-des-chercheurs-931948.kjsp>.

²²⁷ *Vidéotheque | Le Centre d'ingénierie pédagogique* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://cip.dauphine.fr/fr/ressources-pedagogiques/videotheque.html>.

delà des bénéfices évidents en termes de visibilité ou d'archivage pérenne, Sandrine Bardet, directrice adjointe du Laboratoire de Mécanique et Génie Civil, nous explique la procédure spécifique mise en place par son unité pour alimenter sa collection dans HAL. »²²⁸

Des blogs

Les blogs professionnels prennent le relais des sites institutionnels pour diffuser et analyser l'actualité de l'open access, tant auprès des professionnels de l'information que des chercheurs. Hypothèses, la plateforme des carnets de recherche et des blogs d'OpenEdition en accueille plusieurs.

Le Comptoir de l'accès ouvert « vise à valoriser les actions et initiatives menées par les bibliothèques et centres de documentation en faveur de l'accès ouvert ». Ouvert en 2013, il se présente comme un espace collaboratif auquel chacun peut contribuer ; son activité est irrégulière et il ne semble plus actif depuis juin 2018.

Toul'AO²²⁹ s'adresse plus spécifiquement aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Toulouse. Il est l'outil de communication, de valorisation et de débat du réseau Archives ouvertes Toulouse. Dans les faits, il est loin de se limiter à ce périmètre géographique et ses rubriques abordent toutes les problématiques de l'open access sous l'angle de l'actualité. Les destinataires sont les enseignants-chercheurs et les professionnels de l'information scientifique et technique.

L'alambic numérique²³⁰ a été lancé en 2011 par la bibliothèque numérique ("bibnum") de l'Université de Clermont-Ferrand. Il est plus généraliste et explore tout ce qui concerne le numérique, l'informatique et la bibliothèque dans son ensemble. Une catégorie est dédiée à l'open access ; la politique de l'université est mise en perspective avec les enjeux financiers et scientifiques de l'open access,

Le chai des bibs²³¹ est le blog des bibliothèques de l'Université Bordeaux Montaigne qui tient lui aussi une rubrique « open access » qui selon le format de la revue de presse suit l'actualité de ce sujet.

Ces blogs participent de la veille professionnelle et se veulent des sources d'information mais aussi des espaces de discussion exposant réflexions, interrogations et prises de position qui sont autant de marques d'une profession partie prenante.

Des lettres d'information

La « newsletter Open access » de l'université Bordeaux Montaigne est envoyée tous les mois aux abonnés. Elle traite de l'actualité de l'open access à

²²⁸ Vidéos Open Access - Open Access LR [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.open-access.fr/videos-open-access>.

²²⁹ À propos. Dans : *Toul'AO* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://openarchiv.hypotheses.org/a-propos-2>.

²³⁰ *L'Alambic numérique – Un blog de la Bibliothèque de l'Université Clermont Auvergne* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://alambic.hypotheses.org/>.

²³¹ *News Open Access – Le chai des bibs* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 2 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://bubdxm.wordpress.com/category/news-open-access/>.

travers une sélection thématique. À son lancement, en février 2016, elle était destinée à la communauté de l'université ; l'objectif était de s'adresser aux chercheurs et aux étudiants. Il s'est avéré que le public de lecteurs s'est rapidement étendu aux bibliothécaires : sur 134 abonnés au 1er janvier 2019, 40% sont des membres de l'université ; et 25/30 % sont des professionnels de la documentation²³². Le choix a été fait de maintenir une information centrée sur les SHS. Le taux d'ouverture est élevé, de l'ordre de 50% -celui des articles variant entre 6% et 30%. La veille est effectuée par l'équipe de 10 personnes du Pôle Service numérique et la lettre rédigée par Julien Baudry. Il note que cette newsletter a permis de nouer un dialogue avec les chercheurs qui réagissent, soit de façon informelle et oralement, soit en posant des questions par mël. Ces derniers viennent aussi solliciter l'équipe et montrent une meilleure connaissance de l'open access et de ses enjeux dans leur domaine de recherche.

À Paris Dauphine, la « Lettre d'information-Recherche »²³³, trimestrielle, élaborée par le service d'appui à la recherche s'adresse aux chercheurs et enseignants-chercheurs. Depuis le premier numéro en avril 2016, elle aborde l'open access à travers un article au minimum. Les sujets open access concernent la mise en œuvre de la politique de l'établissement en la matière (maintien de l'abonnement à l'offre de Springer, l'archive ouverte institutionnelle BIRD, l'outil DFIS²³⁴, l'OAW) mais aussi l'actualité et les enjeux à l'échelle nationale et internationale (la publication dans des revues prédatrices, les nouveaux indicateurs bibliométriques, les réseaux sociaux de la recherche).

Elles sont des sources d'information fiables, elles assurent à la communauté scientifique de l'établissement un même niveau d'information et elles contribuent à diffuser une culture de l'open access en phase avec l'actualité des évolutions politiques. Elles sont aussi l'expression de l'expertise des professionnels de l'information sur l'open access et les désignent comme les interlocuteurs sur cette question.

S'IMPLIQUER DANS LES MODELES ECONOMIQUES

La question débattue est celle de savoir comment passer de l'abonnement aux revues à des revues en accès libre à un coût raisonnable. Comment financer cet open access éditorial ? Plusieurs modèles économiques coexistent entre ceux des éditeurs à but lucratif et les modèles alternatifs, fer de lance d'une édition « bibliodiverse ». Les bibliothèques sont un des acteurs qui par leur position et leur action ont un rôle à jouer dans la recherche et le choix de solutions économiques viables et pérennes, centrées sur les communautés académiques.

²³² Chiffres donnés par Julien Baudry. Entretien du 9 janvier 2019.

²³³ TIGNOLET, Claire. *La Lettre d'information - Recherche* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://espardon.bu.dauphine.fr/Newsletter/Newsletter-N7.html>.

²³⁴ Permet la gestion des publications dans l'AOI BIRD.

En faisant le monitoring des APCs

L'engagement optimiste auquel invite OA2020 et auquel ont souscrit plusieurs pays n'a pour l'instant pas encore permis de répondre à des questions qui demeurent sur le coût exact de ce modèle économique, sur la possibilité de son adoption par des pays moins riches -au risque sinon de creuser davantage le fossé de l'accès non pas à la lecture mais à la publication-, sur le fait qu'il conforterait la position hégémonique des éditeurs les plus importants.

Face à cette difficulté de calculer le volume de dépenses des APCs, à cause de leur dispersion entre différentes sources de paiements (auteurs, laboratoires, institutions...), plusieurs études sont menées avec pour objectif le suivi des évolutions des frais de publication des articles dans les revues scientifiques. À terme, la volonté exprimée est de faire des recommandations sur la gestion des APCs et les workflows associés après avoir recensé les bonnes pratiques et évaluer les incidences budgétaires.

C'est dans cette perspective qu'a été lancé le projet INTACT²³⁵, en 2015, par Bielefeld University Library, Institute for Interdisciplinary Studies of Science (I²SoS) et Max Planck Digital Library. L'objectif est de mettre en place une infrastructure qui permette de mieux appréhender les frais de publication, les APCs, payés par les universités et les organismes de recherche. Pour ce faire, trois chantiers prospectifs ont été ouverts : OpenAPC platform, Open Analytics et ESAC initiative (Efficiency and Standards for Article Charges). Le première collecte les données sur les coûts payés par les institutions. La deuxième s'intéresse aux indicateurs bibliométriques. Le troisième se propose d'analyser le modèle économique et d'élaborer des guides et de partager les bonnes pratiques entre bibliothèques et éditeurs. Au départ tourné vers les universités et organismes de recherche allemands, INTACT s'est ouvert aux institutions de 12 autres pays²³⁶ qui ajoutent leurs données en détaillant le montant des APCs versés aux éditeurs.

En France, Couperin coordonne ce travail d'enquête pour renseigner OpenAPC, il compile et dépouille les données APC. En 2016, il a donné lieu à la rédaction d'une note méthodologique, détaillant les étapes et les outils pour les universités qui veulent s'inscrire dans la démarche. Ce programme de recensement poursuit deux objectifs principaux : disposer de l'information sur ces dépenses, savoir quel est le coût total de la dépense documentaire pour pouvoir l'afficher, en distinguant ce qui est dépensé en gold, hybride, en frais de publication et discuter avec l'éditeur de la légitimité du montant de l'APC²³⁷ -mais pour l'instant, Jérôme Kalfon reconnaît qu'il n'y a pas de réelle avancée en matière de négociations.

Ce sont les bibliothèques qui se sont saisies localement et au niveau national de cette question. Plusieurs SCD ont mis en place un monitoring des dépenses d'APCs de leur université. Cela pourrait paraître étonnant dans la mesure où les bibliothèques françaises ne gèrent pas les APCs contrairement aux bibliothèques d'autres pays. Mais, comme l'explique Marlène Delhay²³⁸, elles sont concernées au premier chef par le coût des abonnements, en charge du budget alloué à la

²³⁵ INTACT [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.intact-project.org/>.

²³⁶ En Amérique du nord : Canada, USA. En Europe : Suisse, Espagne, France, République tchèque, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Norvège.

²³⁷ Entretien avec Jérôme Kalfon, Consortium Couperin, Département des Négociations Documentaires. 6 décembre 2018

²³⁸ Entretien du 11 juillet 2018.

documentation scientifique, il s'agit pour elles d'avoir des éléments concrets chiffrés et précis pour négocier avec les éditeurs, en particulier ceux qui ont des revues hybrides et pour éviter à l'université l'effet du double paiement (celui pour les abonnements et celui pour les APCs). Le travail d'analyse²³⁹ qu'elle a mené, en 2016, pour l'université Aix-Marseille conjointement avec celui de Jean-François Lutz pour l'université de Lorraine a fait l'objet d'une présentation qui détaille les modes opératoires et rend compte de leur complexité et de la nécessité de croiser les données issues du référencement des articles obtenu dans le Web of Science, des bases des éditeurs et extraites des systèmes de comptabilités des établissements.

Ces enquêtes sur les dépenses d'APCs s'inscrivent dans celle plus large du "total cost of publication", du calcul de la dépense en abonnements et frais de publication en open access que supportent les institutions académiques documentaires pour l'édition scientifique. Elles participent aussi d'une réflexion sur le mode de financement de l'open access.

À l'échelle des établissements pilotes, les premières enquêtes aboutissent à un double constat. Tout d'abord, elles notent que le montant moyen de l'APC dans une revue hybride est plus élevé. Ensuite, elles confirment une augmentation du prix moyen de l'APCs. Solenn Bihan, en octobre 2017, pointait déjà des évolutions préoccupantes²⁴⁰ : coût élevé par article (1500€), en hausse (+40%), et transition des revues vers le modèle « hybride » ou « auteur-payeur » -ce business model se révélant plus lucratif. Arnault Sillet, Responsable de la bibliothèque de pharmacie de la BIU Paris Descartes a calculé que le basculement vers ce type de dépense serait difficilement soutenable pour son établissement -sauf à faire des choix draconiens au détriment d'autres ressources²⁴¹. En novembre 2018, Olivier Legendre confirme pour l'université de Clermont-Ferrand une augmentation du montant moyen des APCs de 18 %²⁴². Signe que le débat se porte désormais davantage sur la réponse à apporter, Solenn Bihan questionne plusieurs solutions (Définir une stratégie de l'université et non pas uniquement du laboratoire, privilégier la voie verte pour développer l'open access ; mieux communiquer sur les différentes modalités de l'open access ; encadrer ces dépenses par un budget dédié) tandis que Olivier Legendre en appelle à la fin des abonnements.

En soutenant les modèles économiques alternatifs

Plusieurs établissements signataires ou non de l'Appel de Jussieu ont donné une traduction concrète à leur engagement en faveur d'une bibliodiversité en déportant les sommes dégagées par la fin des abonnements pour financer une communication scientifique assise sur des modèles économiques soutenables.

²³⁹ DELHAYE, Marlène et LUTZ, Jean-François. *Mesurer les dépenses d'APC: méthodologie et étude de cas. Approche comparée Aix Marseille Université - Université de Lorraine*. Septembre 2017, p. 24.

²⁴⁰ BIHAN, Solenn, La publication en open Access à Lille : état des lieux. 24 octobre 2017.

²⁴¹ Entretien du 12 juillet 2018.

²⁴² *L'Alambic numérique – Un blog de la Bibliothèque de l'Université Clermont Auvergne* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://alambic.hypotheses.org/>.

Le financement de plateformes de revues

Les plateformes de revues scientifiques ne font payer ni l'auteur ou son institution ni le lecteur et se financent grâce aux subventions des bibliothèques et organismes partenaires ou grâce au modèle freemium. L'université de Lorraine a annoncé qu'elle consacrerait une partie du budget du SCD à plusieurs plateformes de revues, françaises (OpenEdition, EDP Sciences), canadienne (Érudit), anglaise (OLH), hollandaise (Sci-Post). Le SCD de l'université Toulouse Jean Jaurès a aussi choisi Érudit pour les membres du consortium Couperin. Il a réservé 5% de son budget de ressources numériques au financement de modèles alternatifs²⁴³ -en comptant l'abonnement à OpenEdition Journals et la participation financière à des services et outils open access.

Ce mouvement pour un désabonnement aux bouquets de revues des éditeurs privés les plus chers et ce transfert de l'argent vers des plateformes renforcent une solution alternative au modèle du gold open APCs, sans doute plus transparente et répondant mieux aux intérêts des établissements et de la communauté scientifique puisqu'il assure une communication de la recherche en open access à un coût raisonnable.

OpenEdition Journals est l'exemple même d'une plateforme qui est soutenue par un financement public à travers la participation des bibliothèques au programme Freemium d'OpenEdition. Pour Catherine Guillou²⁴⁴, les bibliothèques sont les partenaires au cœur du dispositif et un des moteurs financiers du progrès de l'open access. Autre exemple réussi : Open Library of Humanities est une revue en Open Access et à comité de lecture qui publie des travaux de recherche en sciences humaines et sociales. La revue est financée par un consortium international de bibliothèques

Les bibliothèques peuvent aussi être à l'origine du basculement des Presses universitaires vers l'open access. C'est ce qui s'est passé pour les Presses universitaires de Bordeaux. Le SCD de l'université de Bordeaux Montaigne a invité les quatre Presses universitaires de Bordeaux à rencontrer OpenEdition au printemps 2016. À la suite de cette rencontre les quatre structures éditoriales ont déposé une candidature auprès d'OpenEdition et ont intégré en 2018 OpenEdition Books, prenant ainsi toute leur place dans le mouvement de l'open access. Julien Baudry note que ce projet a permis aussi de renouer un dialogue constructif avec le SCD en développant une réflexion sur l'archivage et les liens à construire avec HAL.

La libération de monographies

Au printemps 2018, OpenEdition et Knowledge Unlatched ont présenté OpenEdition Books Select²⁴⁵, le premier programme de financement collaboratif portant sur un bouquet d'ouvrages d'éditeurs majeurs francophones en sciences humaines et sociales. La sélection inclut 30 livres, dont 10 titres à paraître entre fin 2018 et début 2019. Le programme a été conçu en partenariat avec le consortium Couperin. La liste des institutions qui ont participé ou participent aux campagnes de

²⁴³ GOUZI, Françoise. Comment financer l'Open Access ? Un exemple local. Dans : *Toul'AO* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 17 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://openarchiv.hypotheses.org/4461>.

²⁴⁴ Entretien du 4 juillet 2018.

²⁴⁵ *Knowledge Unlatched – Free access to scholarly content for every reader across the world* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 13 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.knowledgeunlatched.org/>.

libération de livres et de revues comprend 7 établissements français : l'université américaine de Paris, le CNRS, la BULAC, l'université de Lorraine, l'université Lyon 2, l'université de Tours, l'université Sorbonne Nouvelle. Les bibliothèques du monde entier peuvent y souscrire pour atteindre le montant libérateur fixé et permettre ainsi la publication en accès ouvert des 30 titres sélectionnés par un comité international de bibliothécaires. L'annonce de la participation du SCD de Lyon 2 est bien présentée par Sylvie Demotier, Chargée des collections et Béatrice Gaillard, Chargée du signalement des collections comme une volonté de favoriser les initiatives open access²⁴⁶.

Cette collaboration réunit éditeurs, plateforme d'édition, bibliothèques OpenEdition et Knowledge Unlatched mobilisent un réseau international d'éditeurs et de bibliothèques autour d'un même objectif, l'accès ouvert à des ouvrages de qualité scientifique.

Le soutien financier aux outils de l'open access

Vanessa Proudman, directrice de SPARC Europe, expliquait au congrès de Liber en juillet 2018 la nécessité de sécuriser l'existence d'outils qui participent au développement de l'open science et de l'open access, pour éviter qu'ils disparaissent et/ou qu'ils soient rachetés par des éditeurs. En effet, si les politiques en faveur de l'open science et de l'open access donnent un cadre, un objectif à des degrés plus ou moins contraignants, elles ne peuvent être mises en œuvre sans des infrastructures, c'est-à-dire des outils et des services. Ces derniers sont déjà bénéficiaires d'une contribution annuelle mais l'initiative de SPARC vise à renforcer leur économie.

SPARC a créé, début 2017, un fonds de soutien, A Global Sustainability Coalition for Open Science Services (« Coalition mondiale pour la pérennisation des services scientifiques ouverts ») sur le modèle économique du financement mutualisé. Ce SCOSS²⁴⁷ propose à des services non-commerciaux qui œuvrent pour l'open access de candidater pour un soutien financier d'une durée de trois ans. À l'origine de SCOSS, le rapport de Knowledge Exchange²⁴⁸ qui insistait sur la nécessité de sécuriser les outils et services permettant de mettre en œuvre concrètement les politiques d'open access. Deux services ont été identifiés comme devant être soutenus en priorité pour asseoir leur financement et assurer les projets de développement : DOAJ et SHERPA, dont nous avons vu qu'ils font partie de l'équipement nécessaire de l'open access, que les bibliothèques médiatisent et valorisent auprès des chercheurs. Les établissements s'engagent pour une participation financière de trois ans, calculée selon leur taille et leur force financière.

Depuis le lancement de ce programme de financement participatif, le réseau mondial des participants se renforce rapidement. Au 13 novembre 2018, SCOSS annonçait 34 institutions supplémentaires qui s'ajoutent à la trentaine d'établissements, universités et bibliothèques d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Australie qui se sont engagées à financer l'un ou les deux services. La majorité sont des bibliothèques (associations, consortia) qui par ce moyen concret renforcent

²⁴⁶ Entretien conjoint du 17 juillet 2018.

²⁴⁷ SCOSS [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 17 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://scoss.org/>.

²⁴⁸ JOHNSON, Rob et FOSCI, Mattia. Knowledge Exchange : Securing the Future of Open-Access Policies. *Septentrio Conference Series* [en ligne]. Novembre 2015, n° 5. [Consulté le 17 février 2019]. DOI 10.7557/5.3654.

un écosystème vertueux, profitable à tous et ouvert. En France, l'université de Lorraine est le premier établissement à rejoindre ce programme.

Le FAIR open access

Une autre initiative à laquelle participent les bibliothèques se déploie pour émanciper les revues et utiliser raisonnablement le modèle APCs. Le Fair open access²⁴⁹ invite à se défaire du schéma classique : les maisons d'édition ne possèdent plus les journaux mais proposent des services d'édition. Les journaux sont « adultes », ils ne sont plus sous la tutelle d'une maison d'édition. Les frais demandés pour ces services sont pris en charge par des agences de financement ou des consortia de bibliothèques. Ce modèle répond à cinq principes : le titre est contrôlé et possédé par la communauté scientifique ; les droits ne sont pas cédés à l'éditeur ; les articles sont publiés immédiatement en accès ouvert ; sans aucun frais pour l'auteur ou son laboratoire ou son établissement ; le paiement d'APCs correspond aux services que procure l'éditeur et il est proportionné, modéré et transparent. Il n'y a donc pas de refus du modèle APCs mais une volonté de le maîtriser. Ce modèle, initié par le comité éditorial de la revue *Lingua*, est celui de l'Open library of humanities²⁵⁰, une plateforme d'édition soutenue par un consortium de plus de 200 bibliothèques qui votent l'admission des revues selon les critères du FAIR open access et s'acquittent des APCs. L'Université de Lorraine est encore la première institution française à rejoindre, en 2018, la Fair Open Access Alliance²⁵¹.

INVESTIR L'ÉDITION DE REVUES EN OPEN ACCESS

Les bibliothèques universitaires américaines ont été pionnières dans le soutien aux revues en open access. Une étude publiée en 2012 par l'ARL montre qu'un nombre croissant de bibliothèques universitaires étaient déjà impliquées dans l'édition de revues scientifiques : 65% des 80 bibliothèques interrogées ont mis en place des services à la publication ou avaient inscrit cette activité dans leurs projets et 88% de ces services concernaient une revue en open access²⁵².

En France, plusieurs universités (SCD avec leurs services à la recherche ou services d'édition universitaire) ont décidé d'accompagner leurs revues vers le numérique et l'open access. Dans de nombreux cas, les SCD sont partie prenante et participent au portage des revues en ligne et en accès libre. À l'université Nice Sophia Antipolis, la plate-forme de revues Revel (Revue électronique de l'université de Nice), qui a mis en ligne, depuis 2004, 8 revues, est sous la responsabilité du SCD. Les bibliothèques universitaires de l'Université de Lyon 3,

²⁴⁹ *Fair Open Access / Fair Open Access* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 17 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.fairopenaccess.org/>.

²⁵⁰ *Open Library of Humanities* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 17 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.openlibhums.org/>.

²⁵¹ *L'Université de Lorraine s'engage en faveur de la science ouverte | Factuel* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 17 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://factuel.univ-lorraine.fr/node/8472>.

²⁵² HAHN, Karla L. *Research Library Publishing Services* [en ligne]. mars 2008. Disponible à l'adresse : <https://www.arl.org/storage/documents/publications/research-library-publishing-services-mar08.pdf>.

la bibliothèque de Clermont Université²⁵³ ou encore le SCD de l'Université de Bordeaux²⁵⁴ ont créé les portails de revues pour leur établissement.

Ces projets ont constitué un défi technique, logistique, opérationnel. C'est ce dont ont témoigné Olivier Legendre, directeur adjoint de la Bibliothèque Clermont Université, et Jérôme Poumeyrol, Responsable du soutien et des services à la recherche à la Direction de la documentation de l'Université de Bordeaux, lors de la journée d'étude de l'Association des directeurs de bibliothèques universitaires, (ADBU) d'octobre 2017, consacrée à la question « Les bibliothécaires, acteurs de la recherche »²⁵⁵.

À Clermont, la demande a émané des chercheurs qui ont sollicité l'aide du SCD pour faire une revue. Le choix d'une publication en open access a été défendu par la bibliothèque qui voulait contribuer à l'émergence de revues en libre accès. La discussion avec deux autres partenaires d'édition de revues, les Presses universitaires et la Maison des sciences de l'homme qui se posaient les mêmes questions sur les moyens d'éditer des revues en open access a abouti à une triple expérimentation technique : l'ouverture d'un site web, le paramétrage d'un logiciel d'édition de revues, et l'administration des revues appelée à être mises en ligne sur Revues.org.²⁵⁶ La structure comprend aujourd'hui ces trois supports qui constituent la chaîne de traitement : des revues sont propulsées vers Revues.org, une plate-forme de revues a été montée par la Maison des sciences de l'homme, et le SCD a adopté OJS²⁵⁷ en proposant à des revues volontaires de l'utiliser. Le pôle éditorial numérique de l'Université Clermont Auvergne, Polen, regroupe la Maison des sciences de l'homme, les Presses universitaires Blaise Pascal et la Bibliothèque universitaire Clermont Auvergne. Il propose ainsi neuf revues désormais en ligne, localement ou sur Revues.org.²⁵⁸ Un guichet unique recueille les demandes des chercheurs et des revues et une page web affiche les revues.

À Bordeaux, la demande a été politique. Le projet a répondu à un engagement de la présidence, exprimé en 2014 dans une lettre ouverte pour le développement de l'accès ouvert -que ce soit par le biais d'une archive institutionnelle ou une plateforme d'édition de revues en ligne. Les chercheurs sont alors venus voir la direction de la documentation et la direction des services informatiques. Un travail de coopération et multipartenaire s'est mis en place avec trois équipes de recherche au départ. L'objectif était de réussir à déployer un outil mutualisé pour répondre au mieux à la demande de plusieurs revues, en particulier celle de OENO One. Cette revue d'œnologie, qui avait des difficultés économiques, a choisi de passer en open access, déclinant la proposition de reprise par Elsevier. Il fallait donc relever le challenge en lui proposant une réponse à la hauteur de la demande. La réalisation s'est faite aussi avec OJS. En 18 mois, grâce à un travail de co-construction avec la direction des services informatiques et les chercheurs, la plate-forme a été mise en

²⁵³ polen.univ-bpclermont.fr | *Revue et publications en libre accès de l'Université Blaise Pascal* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://polen.univ-bpclermont.fr/>.

²⁵⁴ *Portail de revues scientifiques* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://open.u-bordeaux.fr/journals/>.

²⁵⁵ . Retour sur la journée d'étude du congrès #ADBU2017 : « Les bibliothécaires, acteurs de la recherche ». Dans : *ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires* [en ligne]. 9 novembre 2017. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/retour-sur-la-journee-detude-du-congres-adbu2017-les-bibliothecaires-acteurs-de-la-recherche/>.

²⁵⁶ Aujourd'hui OpenEdition.

²⁵⁷ Open Journal Systems" : système de publication électronique reproduisant le circuit suivi par une maison d'édition pour réaliser un ou plusieurs journaux, de la soumission d'un article à la publication dans une revue électronique.

ligne avec cinq revues. À cela s'est ajoutée une opération de numérisation des numéros des 40 dernières années de la revue d'œnologie.

Ce dispositif nécessite que les équipes acquièrent de nouvelles compétences et soient suffisamment nombreuses en personnel pour accompagner le travail d'édition et les revues qui choisissent la transition vers l'open access. Le dispositif peut donc s'avérer fragile. Les témoignages de Jérôme Poumeyrol et Olivier Legendre ont souligné les difficultés inhérentes à tout projet quand il n'y a pas d'équipe constituée au départ ni de compétences avérées, ni d'expérience. Pour répondre aux besoins d'accompagnement des revues en SHS et STM des établissements sur toutes les questions techniques et juridiques touchant au cycle d'édition et rendre plus robustes les dispositifs déjà existants, un réseau francophone dédié à l'édition de revues scientifiques en accès ouvert a été créé en novembre 2018²⁵⁹ : REPÈRES (REseau de PEpinières de Revues Scientifiques) est composé de 12 institutions françaises et 1 établissement belge²⁶⁰.

Des partenariats existaient déjà afin d'assurer la stabilité et la pérennisation des plates-formes. REVEL, depuis 2006, travaille avec OpenEdition²⁶¹ vers lequel migrent 8 revues préalablement développées localement. Dernièrement, Lyon 3 et OpenEdition ont signé une convention qui va permettre à l'incubateur de revues en sciences humaines et sociales de bénéficier d'un appui technique et aux revues d'accéder à une plus grande visibilité. Le double intérêt, comme le souligne Jacques Comby, président de l'Université Jean Moulin Lyon 3, est de « capitaliser sur le savoir-faire des bibliothèques universitaires qui ont investi le champ des publications en libre accès avec les unités de recherche depuis 2016. Le bénéfice qu'en retirent nos enseignants-chercheurs est grand en termes de valorisation, de visibilité et de qualité éditoriale des revues ainsi produites. »²⁶²

L'intérêt de ce portage de l'édition scientifique est multiple. Il permet de faire travailler ensemble SCD, équipes des revues, chercheurs et services informatiques. Il constitue un vecteur important de promotion de l'open access et de ses enjeux en permettant de montrer aux doctorants et aux chercheurs des réalisations réussies et concrètes mais aussi d'initier ces derniers à des questions de bibliothéconomie liées à l'édition de leurs articles. C'est ce que conclut Jean-Luc de Ochiandano dans un article du BBF²⁶³ en juin 2018, relatant l'histoire de l'incubateur des revues de Lyon 3 : « Les enjeux du libre accès, la sensibilisation à certaines notions documentaires (métadonnées, identifiants auteurs ou objets, normalisation bibliographique, etc.), notions souvent abstraites pour nos interlocuteurs, prennent ainsi de la consistance dans les projets de revues. Il est donc d'autant plus aisé de les sensibiliser et de les mobiliser autour de ces questions. »

²⁵⁹ WEB-SCD, webmaster. REPÈRES, un nouveau réseau professionnel au service des revues scientifiques en accès ouvert. Dans : *BU* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://bu.univ-lyon3.fr/reperes-un-nouveau-reseau-professionnel-au-service-des-revues-scientifiques-en-acces-ouvert--1199860.kjsp?RH=SCD-ACTUS>.

²⁶⁰ MSH de Clermont-Ferrand et Université Clermont-Auvergne (POLEN), MSH de Dijon (PREO), MSH Nantes Ange-Guépin, MSH Sud Montpellier (NUMEREV), MSH Paris-Nord (Portail de revues Université de Bordeaux (Portail de revues), Le Mans Université (Portail de revues), Université de Liège (PoPuPs), Université de Lille, Université Jean Moulin Lyon 3 (Portail de revues), Université Nice Sophia Antipolis (REVEL), Université Toulouse – Jean Jaurès (Portail de revues).

²⁶¹ Anciennement Revues.org.

²⁶² WEB-SCD, webmaster. REPÈRES, un nouveau réseau professionnel au service des revues scientifiques en accès ouvert. Dans : *BU* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://bu.univ-lyon3.fr/reperes-un-nouveau-reseau-professionnel-au-service-des-revues-scientifiques-en-acces-ouvert--1199860.kjsp?RH=SCD-ACTUS>.

²⁶³ OCHANDIANO, Jean-Luc de. *L'incubateur de revues de l'université Lyon 3* [en ligne]. 1 janvier 2018. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2018-15-0068-010>.

Dans le domaine des SHS, le soutien à l'édition électronique est particulièrement nécessaire. En effet, même si les plateformes comme Persée, Cairn ou OpenEdition offre un espace solide et diversifié à l'édition scientifique en sciences humaines et sociales, nombre de revues restent artisanales, fragiles et ont besoin d'une aide technique et éditoriale de proximité pour opérer leur passage au numérique et acquérir les compétences propres à dérouler la chaîne de production éditoriale. Ce sont ces missions que mène le SCD de Lyon 3 grâce à une offre de services spécifiquement dédiée à la publication électronique de revues.

Le modèle économique qui semble prévaloir pour les revues portées par les bibliothèques universitaires françaises est celui du subventionnement public -pour celles qui restent dans le giron universitaire- ou celui du freemium pratiqué par les plateformes de revues vers lesquelles elles migrent une fois leur période d'incubation terminée.

Qu'elles soient à l'initiative ou qu'elles aient répondu à une demande, les bibliothèques universitaires participent pleinement au développement des publications scientifiques en accès ouvert en œuvrant à la promotion et à la valorisation de la recherche scientifique de leur établissement. Elles s'inscrivent dans ce mouvement de partenariat et de structuration en réseau, fondé sur les principes de coopération et de mutualisation, dont les objectifs répondent au Plan national pour la science ouverte. D'après Olivier Legendre « si chaque établissement prend en charge quelques revues chacun, le problème de l'édition scientifique est résolu »²⁶⁴.

La plus-value pour la communauté universitaire n'est pas négligeable puisque ce travail d'expertise, de conseil, de communication contribue à retendre des liens qui avaient été distendus par le développement des ressources électroniques entre bibliothécaires et universitaires. En plaçant le chercheur au cœur d'un service d'aide à la recherche qui se déploie au-delà de la recherche documentaire vers la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche, les bibliothèques favorisent aussi la création de la science. Plus largement elles contribuent à ce que l'université retrouve une fonction de diffusion : « *Digital technologies and the quest for open access to knowledge have brought to the fore the renewed possibility for the university to assume some or even all of the functions in scholarly communication with the libraries and university presses as focal points. Libraries are now involved in publishing initiatives and in establishing new open access university presses* »²⁶⁵.

La multiplicité des projets et la variété des activités menées en faveur de l'open access par les bibliothèques ont élargi leur périmètre d'action et redessiné de nouvelles offres de services à la recherche dans une logique prospective et engagée. Cette évolution s'appuie sur des compétences qui, pour certaines, sont assez spécifiques et interroge sans remettre en cause les missions des bibliothèques.

²⁶⁴ ALEXANDRE PAILLEY. Retour sur la journée d'étude du congrès #ADBU2017 : « Les bibliothécaires, acteurs de la recherche ». Dans : *ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires* [en ligne]. 9 novembre 2017. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/retour-sur-la-journee-detude-du-congres-adbu2017-les-bibliothecaires-acteurs-de-la-recherche/>.

²⁶⁵ European Union, Report of the Expert Group to the European Commission. Future of scholarly publishing and scholarly communication [en ligne]. p.42. 30 janvier 2019. [Consulté le 5 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/464477b3-2559-11e9-8d04-01aa75ed71a1>

DES PROFESSIONNELS OPEN ACCESS

Des compétences spécifiques ?

Durant les entretiens, est apparue la nécessité d'acquérir un socle de compétences certes techniques mais aussi juridiques et des connaissances plus généralistes sur le sujet. Il a d'abord été mentionné la nécessité de bien connaître l'environnement institutionnel, l'écosystème de la recherche, pour développer une médiation efficace et adaptée. Le discours et les services proposés diffèrent selon l'appétence et l'acculturation des disciplines à l'open access, l'investissement consenti de la direction de l'établissement, le degré d'intérêt des directeurs de laboratoire, le calendrier des chercheurs. À un niveau plus global, il s'agit aussi d'être au fait des modalités de financement des appels à projet, des critères d'évaluation individuelle et collective et de leurs évolutions qui font une part plus importante aux publications en open access.

La connaissance de l'open access et plus largement de l'open science tant de leur histoire que de leur déploiement actuel a aussi été mentionnée à plusieurs reprises pour inscrire son argumentaire et ses propositions dans l'évolution de la publication et de la communication scientifique. Une veille professionnelle constante s'avère indispensable dans un écosystème sur lequel agissent des décisions politiques et institutionnelles et où les initiatives sont en grand nombre. Suivre l'actualité c'est-à-dire les prises de position, les déclarations, les plans nationaux, les décisions prises au niveau local, national, européen, international, c'est pouvoir y puiser les arguments d'autorité et renforcer la légitimité des actions menées dans son établissement. C'est aussi s'assurer d'être en mesure de répondre aux approximations, aux erreurs ou aux inquiétudes que peuvent exprimer ou relayer des chercheurs.

Les compétences spécifiques liées à l'open access ont une dimension technique que la BSN a identifiée²⁶⁶ : mettre en place et maintenir une archive ouverte, connaître les formats de métadonnées, le protocole OAI-PMH, les identifiants (DOI, URI...), gérer les workflows... Pourraient être ajoutées celles du travail d'édition des revues (gestion informatique, traitement des articles...) et celles propres à la bibliométrie (statistiques, critères d'interrogation des bases bibliographiques, référencement des articles).

La politique des éditeurs en matière de contrats d'édition, la loi pour une République numérique, toutes les questions relatives au droit d'auteur, à la propriété intellectuelle supposent de monter en compétences dans le domaine du droit pour pouvoir renseigner et guider le chercheur dans sa stratégie de publication dans le respect du cadre légal et au mieux de ses intérêts et de ceux de la science ouverte.

Ces compétences assurent autant des prestations et des services personnalisés auprès des chercheurs que l'accompagnement des communautés scientifiques vers une pratique de l'open access. Elles sont aussi indispensables pour traduire à l'échelle locale les mesures mentionnées dans le troisième axe du Plan national pour

²⁶⁶ Cette enquête m'a été indiquée par Joanna Janik. J'ai pu la consulter et enregistrer le tableau de synthèse qui était en ligne sur le site de la BSN, en octobre 2018. Depuis, le lien de la page renvoie au site de la Science ouverte mais sans accès à ce document.

la science ouverte : « Développer des compétences en matière de science ouverte notamment au sein des écoles doctorales ». Les professionnels de l'information et de la communication ont ainsi toute leur part à prendre pour « généraliser les compétences de la science ouverte ».

Cependant, Sabrina Granger explique bien que « la question est moins celle du caractère novateur des compétences que celle de leur organisation au sein d'un service »²⁶⁷ Et l'on retrouve alors les compétences classiques du management et de la conduite de projets.

Au niveau national, le CoSO a repris le travail de la BSN sur les compétences professionnelles, le collège « Compétences et formation » s'est donné trois missions principales : soutenir le développement des compétences scientifiques inhérentes à la science ouverte, soutenir le développement de bonnes pratiques et participer au développement de compétences permettant de médiatiser la science ouverte, pour la rendre plus lisible et visible. La commission métier de l'ADBU²⁶⁸ a inscrit dans sa feuille de route et en axe 1 une « Réflexion sur le(s) référentiel(s) métiers » qui sera l'occasion de positionner l'open access au sein des problématiques et des compétences métier -et d'actualiser sur ce sujet les référentiels qui n'en font aucune mention, qu'il s'agisse de Bibliofil²⁶⁹, RéFérens²⁷⁰, ou du référentiel des emplois et des compétences de la BnF²⁷¹. Au niveau européen, Liber (Ligue des bibliothèques européennes de recherche) a aussi entamé une réflexion sur le portefeuille de compétences open science²⁷². Dans les deux cas, les compétences ne sont pas considérées comme spécifiquement métier mais appelées à être transmises aux chercheurs et doctorants. L'open access et l'open science plus largement redessinent des relations entre communauté scientifique et bibliothécaires axées sur une collaboration qui sera d'autant plus directe et continue et durable que des compétences seront communes. Ce fut une des conclusions du workshop du congrès de Liber en juillet 2018 : “*This is a librarian skill ; this is a young researcher skill ; this is a senior researcher skill*”.

²⁶⁷ ABES: Arabesques n°79 – Arabesques – Publications / Événements [en ligne]. [s. d.], p. 12-13. [Consulté le 18 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.abes.fr/Publications-Evenements/Arabesques/Arabesques-n-79>.

²⁶⁸ ALEXANDRE PAILLEY. #ADBUMétiers : Feuille de route 2019. Dans : ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires [en ligne]. 11 février 2019. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://adbu.fr/adbumetiers-feuille-de-route-2019/>.

²⁶⁹ Bibliofil' - Le référentiel de la filière bibliothèque [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/15/6/156.pdf>.

²⁷⁰ RÉFÉrentiel des Emplois-types de Recherche et de ENseignement Supérieur — Open Data Enseignement supérieur, Recherche et Innovation - Données ouvertes [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>. RéFérens (REFérentiel des Emplois-types de la recherche et de l'Enseignement Supérieur) présente les 242 métiers (ou emplois-types) de la recherche et de l'enseignement supérieur, répartis en 8 branches d'activité professionnelle. Les fiches métiers décrivent les principales caractéristiques de l'emploi-type, notamment les activités exercées et les compétences requises.

²⁷¹ BNF. *referentiel_emplois_competences.pdf* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 27 février 2019]. Disponible à l'adresse : [http://emploi.bnf.fr/DRH/emploi.nsf/c07cc0f24a4e3a80c1257d9b003e9ca2/537d3384280c6900c12583a50057e6a0/\\$FILE/referentiel_emplois_competences.pdf](http://emploi.bnf.fr/DRH/emploi.nsf/c07cc0f24a4e3a80c1257d9b003e9ca2/537d3384280c6900c12583a50057e6a0/$FILE/referentiel_emplois_competences.pdf).

²⁷² Let's Build The Skills! LIBER & FOSTER Plus Workshop at LIBER 2018. Dans : LIBER [en ligne]. 12 juillet 2018. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://libereurope.eu/blog/2018/07/12/digital-skills-liber-2018/>.

À acquérir en formation initiale et continue

François Cavalier confirme²⁷³ qu'il faut que les formations métiers évoluent, et vite au risque d'aller chercher les compétences ailleurs.

La formation initiale des bibliothécaires et des conservateurs d'État comprend des unités d'enseignement qui abordent l'open access dans sa dimension historique et en présentent les problématiques scientifiques et économiques, par le biais des enjeux des bibliothèques et de l'évolution de l'information scientifique et technique. Un volet plus pratique permettant aux stagiaires de vivre l'expérience de la publication en open access pourrait compléter cette formation. C'est ce que propose Marlène Delahaye « en travaillant plus sur le « faire » : on comprend mieux comment marchent les outils et les systèmes de publication une fois qu'on a fait ses recherches, rédigé et soumis un manuscrit, un poster, etc. Et donc on l'explique mieux aux enseignants-chercheurs lors des formations. Je ne dis pas qu'il faut se prendre pour des chercheurs, loin de là, il me semble juste que faire faire aux élèves bibliothécaires et conservateurs l'expérience du processus de la publication leur permettrait d'améliorer leur relation à l'enseignant-chercheur par la suite. »²⁷⁴

Le programme du master PBD (Politique des bibliothèques et de la documentation), qui a pour finalité de former des professionnels de l'information et des bibliothèques, inclut une initiation à l'open access.

En formation tout au long de la vie (FTLV), des stages dont la thématique porte clairement sur l'open access sont proposés sur un ou deux jours. Les objectifs sont de faire acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour « Promouvoir et valoriser l'open access »²⁷⁵ en présentant un panorama de l'open access en France et en s'appuyant sur des retours d'expériences d'archives ouvertes.

Nathalie Marcerou-Ramel, Directrice des études et des stages de l'Enssib explique²⁷⁶ que l'école est naturellement concernée par le mouvement de l'open science et de l'open access et qu'il est bien prévu de formaliser cet axe dans les parcours de formation en faisant de l'open science un axe ou un parcours de formation du programme FTLV, dès 2019, et de lui donner plus de place dans les enseignements du diplôme de conservateur des bibliothèques (DCB) en approfondissement ou option. C'est déjà en grande partie le cas pour la promotion DCB 27, comme le montre la liste des cours dispensés en 2018 et 2019²⁷⁷.

S'agissant de la formation élaborée par les Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB), Sophie Gonzalès, Directrice du CRFCB Bretagne-Pays de la Loire, date de 2015, l'entrée de l'open access dans les maquettes de formations²⁷⁸. Elle est une thématique émergente que le MESRI a désignée comme une des priorités. La mise en place des formations se fait au niveau local, sur un territoire : les correspondants formation des SCD font remonter les besoins en formation des personnels à partir desquels le CRFCB établit un plan de formation. Cette planification dépend aussi de la présence des Unités régionales de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) qui revendiquent naturellement

²⁷³ Entretien du 5 juillet 2018.

²⁷⁴ DELHAYE, Marlène. *Portrait métier # 1 : bibliothécaire open access* | *Bulletin des bibliothèques de France*. Décembre 2017, n° 13, p. 20-21.

²⁷⁵ Formation des 26 et 27 novembre 2018. [Consulté le 2 novembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/ftlv/promouvoir-et-valoriser-open-access>

²⁷⁶ Entretien du 15 octobre 2018.

²⁷⁷ Voir dans les sources p. 94.

²⁷⁸ Entretien du 7 novembre 2018.

la formation dans ce domaine et avec lesquels il est nécessaire de coopérer et de se coordonner. Le contenu des formations dispensées par les CRFCB relève pour le moment essentiellement de la sensibilisation et de l'initiation, dans le cadre d'une adaptation à l'emploi. Un projet est en cours à destination des catégories B et C pour une montée en compétences dans le contexte de l'évolution des métiers et de l'adaptation des profils.

En 2015, une étude portant sur la formation continue des bibliothécaires et documentalistes à l'open access²⁷⁹ relevait trois axes principaux de formation : une présentation du panorama de l'open access (repères historiques, typologie, enjeux politiques, économiques, scientifiques), la prise en main d'outils autour des archives ouvertes (le dépôt des articles, la gestion des collections dans HAL, la création des profils et identités des chercheurs) et des thématiques plus spécialisées et en même temps élargies à l'open science (la recherche documentaire en open access, les données de la recherche...). Les axes d'amélioration sont encore valables aujourd'hui : une offre moins disparate et en même temps plus adaptée à la diversité des besoins en fonction du niveau de compétences des équipes et du degré de développement des pratiques d'open access dans les établissements, qui se décline auprès des enseignants chercheurs et des doctorants, qui propose des formats en ligne, par exemple sous forme de MOOC (massive open online course) et qui bénéficie à travers un portail centralisant toutes les formations d'une visibilité nationale.

Les professionnels ont d'autres lieux et occasions de se former : journées d'étude de Couperin, de l'ABES, de l'ADBU, mais aussi celles organisées dans les universités et au sein des SCD, sans compter les « boîtes à outils » que constituent les tutoriels, posters, fiches pratiques en ligne dans les pages des SCD et sur le site de Couperin access ouvert²⁸⁰. Au niveau européen, le projet FOSTER - Facilitate Open Science Training for European Research – a conçu une plateforme de formation en ligne qui propose des ressources et des supports à destination des chercheurs, des étudiants et des professionnels de l'IST²⁸¹.

Vers une redéfinition des missions ?

La politique documentaire

Dans le domaine de la politique documentaire, le développement de l'open access est susceptible de procurer des avantages collatéraux. Les bibliothèques avaient perdu une grande partie de leur pouvoir de décision en prenant des abonnements aux bouquets de revues électroniques, les mêmes pour tous sans possibilité de sélection titre à titre -d'où un phénomène d'homogénéisation et de standardisation. Le choix de se désabonner, de ne pas reconduire les accords avec certains éditeurs – et dans le contexte actuel, prendre des abonnements sur une durée longue serait aller à contre-courant de l'histoire, comme l'analyse Jérôme Kalfon-

²⁷⁹ SCHÖPFEL, Joachim et JACQUEMIN, Bernard. *L'open access dans la formation continue des bibliothécaires et documentalistes. Une enquête* [en ligne]. report. [S. l.] : Université de Lille Sciences Humaines et Sociales, 2015. [Consulté le 22 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <https://HAL.univ-lille3.fr/HAL-01233838/document>.

²⁸⁰ *Open Access France – Le site couperin de l'accès ouvert en France* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 18 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.couperin.org/>.

²⁸¹ *Courses / FOSTER* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 26 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.fosteropenscience.eu/courses>.

est un premier pas vers une reprise de sa politique documentaire. D'ailleurs, elle ne concerne pas uniquement les ressources de niveau recherche. Les budgets libérés peuvent être attribués à l'achat de ressources pour le premier cycle -qui ont souvent été sacrifiées au profit des ressources électroniques dont la hausse des coûts imposait un arbitrage.

En gérant les archives ouvertes, les bibliothèques retrouvent en partie leur mission d'archivage qu'elles avaient perdue avec les abonnements aux revues électroniques. François Cavalier estime ainsi que l'open access donne l'opportunité de reprendre la main sur la politique documentaire en partie dans la mesure où la stratégie de l'open access permet aux établissements, aux opérateurs que sont les bibliothèques de collecter, organiser, signaler, diffuser une production scientifique dont elles prennent en charge la pérennité.

Ce qui, selon lui, est insuffisamment débattu c'est la question de la politique de visibilité de l'établissement. Les chercheurs y sont trop indifférents, centrés sur leur propre visibilité. « On se gargarise avec « ce que veulent les chercheurs », oui d'accord, on est au service de la recherche mais on est aussi au service de nos établissements. » Arnault Sillet analyse de la même façon la divergence d'intérêt entre chercheurs et établissement quand les premiers favorisent une stratégie de publication uniquement en fonction de leur intérêt pour leur propre visibilité. En agissant pour que les résultats de la recherche menée dans les laboratoires soient visibles et correctement référencés – dans l'archive ouverte et dans des revues en open access- les bibliothèques œuvrent dans l'intérêt de l'établissement.

Dans le contexte de fusion et de mise en place de COMUE, François Cavalier montre²⁸² que les bibliothèques contribuent à la construction d'une identité de site commune grâce à la présence sur le portail institutionnel d'un accès au catalogue et aux ressources documentaires. En portant une politique volontariste d'open access, les bibliothèques apportent un autre élément fédérateur parce qu'il permet la valorisation et la mise en visibilité de la production scientifique de l'établissement.

La promotion des ressources en open access

Un autre enjeu est celui de la consultation de ces publications en open access et de la place qui leur est accordée à côté des ressources électroniques ou papier achetées. Marie Nikichine et Hugo Catherine²⁸³ reconnaissent que les SCD ont davantage tendance à valoriser ce qui a été acheté. Jérôme Kalfon regrette aussi que les bibliothèques fassent davantage la promotion de ce qu'elles achètent que des ressources en open access, qui constituent pourtant un ensemble de ressources indispensables pour les chercheurs. Si les formations -aux masters et aux doctorants en particulier- intègrent une présentation des ressources en open access, l'accent est mis sur le dépôt en archive ouverte et sur les bonnes pratiques de publication en open access mais peu d'actions de médiation sont pensées à destination des usagers de la bibliothèque. Or l'acculturation à l'open access passe aussi par l'utilisation des ressources estampillées open access et donc par l'apprentissage d'une recherche documentaire qui intègre ce critère. Le choix intellectuel se fera alors, non seulement dans le processus d'acquisition mais aussi dans celui du signalement. Florence Barré explique ainsi que sur la page web de la bibliothèque

²⁸² CAVALIER, François et POULAIN, Martine. *Bibliothèques universitaires: nouveaux horizons*. Paris, France : Éditions du Cercle de la librairie, 2015, p. 69. ISBN 978-2-7654-1469-8.

²⁸³ Entretien du 22 juin 2018.

universitaire de Nîmes, HAL et la collection Unîmes ont une mention spécifique et les ressources en accès libre sont discernées visuellement par un point vert.²⁸⁴

En outre, les bibliothèques peuvent aussi être médiatrices de cette science ouverte, au-delà de son public naturel, aux citoyens qui trouveront sur leur portail le signalement d'une documentation de haut niveau gratuite et facilement accessible. Elles participeront ainsi au rapprochement de la société avec le monde de la recherche. Nous pouvons imaginer une collaboration avec les bibliothèques de lecture publique pour faire connaître cette littérature scientifique au grand public avec la création d'outils d'aide à la découverte -dans un projet d'articulation avec des initiatives comme Bibliobox²⁸⁵.

Un double repositionnement

Traditionnellement au bout de chaîne documentaire, les bibliothèques opèrent un repositionnement en amont, en étant présente lors du processus de publication (au sens étymologique) par l'accompagnement au dépôt en archives ouvertes et/ou par le conseil vers l'édition ouverte (à travers la sensibilisation aux modalités de la voie dorée, l'utilisation de la bibliométrie, le souci du respect des bonnes pratiques). Le développement de l'édition des revues portée par les bibliothèques est sans doute un des éléments les plus marquants de la diversification des activités de diffusion. Adossées à la production scientifique. L'open access installe la bibliothèque dans le cycle de la production et de diffusion de la recherche.

Les bibliothèques ont réouvert des services aux chercheurs qui avaient disparu avec l'arrivée d'internet et la fourniture de documents à distance. En permettant la mise en valeur de la production scientifique et sa communication, elles deviennent aussi actrices d'une recherche qui a besoin de leur expertise. Elles facilitent le travail de la recherche en faisant porter ses efforts sur un accès ouvert aux ressources dont ont besoin les chercheurs, elles le valorisent en veillant à ce que ses résultats deviennent à leur tour des ressources visibles et accessibles. Par leurs actions, elles sont actrices et partenaires de la recherche.

La mise en place de services autour de l'analyse et de la visibilité des publications scientifiques permet de positionner le SCD au niveau du pilotage et de la gouvernance pour une aide à la décision. Fabrice Vallée, vice-président recherche de Lyon 1 confirme le rôle important du SCD qui, en fournissant un suivi de l'activité scientifique des laboratoires donnent les éléments qui participent à élaborer la politique scientifique. En particulier HAL est cité comme un outil de pilotage, de suivi de la politique de l'établissement qui va permettre de vérifier que les priorités, les orientations sont bien traduites et que la gouvernance est la bonne.

Certes, comme le souligne Solenn Bihan²⁸⁶, on assiste à un bouleversement des rôles : à la création de HAL, on a demandé aux chercheurs de jouer aux bibliothécaires en rentrant les données bibliographiques de leurs articles, puis aux éditeurs de se préoccuper d'archivage et aux bibliothécaires depuis quelque temps de devenir des éditeurs. Concernant cette dernière évolution, Solenn Bihan est circonspecte : il y a un risque de confusion entre producteur et acheteur et il serait préférable que chacun reste

²⁸⁴ Entretien du 20 juin 2018.

²⁸⁵ *BiblioBox — La Bibliobox permet d'échanger des contenus librement !* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 19 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://bibliobox.net/>.

²⁸⁶ Entretien du 1^{er} octobre 2018.

dans le périmètre de son métier. Mais, comme l'explique Jean-Luc de Ochandiano, la bibliothèque se substitue à des acteurs qui sont absents alors même qu'il est question de la survie des revues scientifiques de laboratoires à qui la bibliothèque apporte une solution pour soutenir et développer sa diffusion tout en souscrivant aux principes de l'open access.

CONCLUSION

Le libre accès aux résultats de la recherche scientifique bénéficie d'un contexte tout à fait favorable : infrastructures dédiées, décisions politiques, plans européens, initiatives des communautés scientifiques... Les bibliothèques participent à ce mouvement et par leurs actions le soutiennent et assurent son développement ; ce, dans un contexte mouvant où les modèles économiques sont nombreux, antinomiques, où les acteurs, chercheurs, éditeurs, institutions n'ont pas toujours les mêmes intérêts ni la même appréhension des enjeux. Nous avons vu de quelles manières les bibliothèques sont les agents actifs de la biblio diversité, telle que définie dans l'appel de Jussieu, en promouvant par leurs choix la diversité des acteurs de la publication scientifique.

Nous ne pouvons que souscrire aux six préconisations que développe Alain Caraco dans son étude publiée en décembre 2018²⁸⁷ :

- Communiquer largement sur les objectifs et possibilités de diffusion des travaux de la recherche
- Rendre la publication en OA incitative pour la carrière des chercheurs
- Accélérer la prise en compte de l'OA par les établissements
- Renforcer les services communs de documentation (SCD) dans leur rôle d'acteur du développement de l'OA
- Ajouter des fonctionnalités complémentaires à HAL
- Créer une plateforme fédératrice de l'action des bibliothèques pour l'Open Access en France

Nous les retrouvons, en partie, sous la forme de mesures dans le PNSO. À leur lecture, il apparaît combien les bibliothèques ont toute leur place dans leur mise en œuvre parce qu'elles sont déjà partie prenante dans les établissements qu'il s'agisse de la communication autour des problématiques, de la formation ou de la recherche de solutions techniques.

Sans les passer toutes en revue, nous pouvons nous attarder sur quelques-unes de ces mesures qui font écho à ce qui existe déjà -à des degrés divers, dans les établissements- grâce à l'action des bibliothèques. L'obligation de « publication en accès ouvert des articles et livres issus de recherches financées par appel d'offre sur fonds public »²⁸⁸ suppose un accompagnement des chercheurs dont nous avons vu qu'il était déjà à l'œuvre dans les bibliothèques. La simplification du dépôt dans l'archive ouverte HAL s'entend comme une demande à une meilleure utilisabilité, objectif que porte CasuHAL²⁸⁹, le « Club des utilisateurs de HAL », dont un grand nombre sont des professionnels de l'IST, depuis septembre 2016.

L'effort devrait aussi se porter sur l'augmentation du dépôt en texte intégral : dans HAL, 2/3 des dépôts sont des références bibliographiques et 1/3 seulement du texte intégral. En fait, HAL est devenu un outil de gestion bibliographique plus qu'un espace de dépôt des publications, ce à quoi il faut remédier si l'on veut faire

²⁸⁷ CARACO, Alain. *Open access et bibliothèques* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 22 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68589-open-access-et-bibliotheques.pdf>.

²⁸⁸ *Plan national pour la Science Ouverte* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 4 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvri.lascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte>.

²⁸⁹ *CasuHAL : club utilisateur de HAL — HAL* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 23 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://wiki.ccsd.cnrs.fr/wikis/HAL/index.php/CasuHAL:_club_utilisateur_de_HAL.

avancer la science ouverte. Cet impératif concerne aussi les archives ouvertes institutionnelles.

Les bibliothèques ont une connaissance des politiques éditoriales et des modèles économiques propices pour construire la bibliodiversité. Ceci dit, au vu du développement de l'édition de revues portée par les bibliothèques, une formation au métier de l'édition électronique va devenir indispensable.

Dans les services à la recherche, la formation tient une large place que les bibliothèques peuvent faire valoir pour se positionner comme expertes à même de prendre en charge les formations au sein des écoles doctorales²⁹⁰ -qui font déjà partie des destinataires des formations à l'open access.

Élément moteur, souvent force de proposition, support des projets, les bibliothèques ont une expertise technique et scientifique reconnue dont profitent les projets mis en œuvre. Mais elle a besoin pour se déployer d'être légitimée dans ses missions de médiation politique, documentaire et technique, par un soutien politique des instances de gouvernance des établissements.

Les enjeux sont complexes d'autant qu'ils s'entendent désormais dans le concept plus large de l'open science : sans doute est-il déjà pertinent d'envisager les articulations entre ouverture aux résultats de la recherche et ouverture des données dont les questions pratiques d'archivage, de référencement, d'accès, de coûts mais aussi les questions de consentement et de faisabilité trouvent des points de convergence -même si la complexité des données à traiter les différencie des autres ressources que les bibliothèques ont l'habitude de gérer.

Il s'agit donc bien de continuer et amplifier l'acculturation à l'open access dans le cadre plus large de l'open science dans une action à double détente : en direction des équipes de direction des établissements (présidents et vice-présidents) par un discours argumenté, appuyé sur les réglementations et des propositions concrètes de déploiement de projets ; en direction des chercheurs avec lesquels mettre en œuvre ces projets et auprès desquels déployer des services adaptés à la discipline, au degré d'ouverture actuelle à l'open access et aux exigences de l'établissement, du ministère et des agences de financement.

Et si demain tout est en open access ? Quel que soit le modèle économique qui prévale, il semble que nous nous dirigeons vers la fin des abonnements aux revues scientifiques. On développe les services à la recherche – ce qui suppose un redéploiement des effectifs professionnels et/ou des créations de postes, selon les moyens alloués et la volonté politique locale et nationale de donner priorité au développement de l'open access et de l'open science. On muscle la formation à la recherche documentaire traditionnelle valeur ajoutée des bibliothèques.

« 2018 : best year yet for net growth of open access » titre sur son blog Heather Morrison, professeure associée à l'école des sciences de l'information de l'université d'Ottawa²⁹¹. Les chiffres, au niveau mondial, montrent une croissance²⁹² de 16% des revues en open access, 16% de documents, 10% d'archives ouvertes. Le très récent baromètre de la science ouverte, en France, recense un niveau d'accès ouvert moyen de 36%. Ces chiffres sont amenés à augmenter dans les prochaines

²⁹⁰ Mesure figurant dans le troisième axe du PNSO.

²⁹¹ MORRISON, Heather. The Imaginary Journal of Poetic Economics: 2018: best year yet for net growth of open access. Dans : *The Imaginary Journal of Poetic Economics* [en ligne]. 31 décembre 2018. [Consulté le 24 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://poiceconomics.blogspot.com/2018/12/2018-best-year-yet-for-net-growth-of.html>.

²⁹² Les données complètes sont consultables dans la base de données du blog : <https://hdl.handle.net/10864/10660>. [Consulté le 24 février 2019]

années. La période de transition qui s'annonce est aussi une période d'accélération où la pression politique est réelle ; elle portera d'autant mieux ses fruits que les différents acteurs de la communication et de la publication scientifiques (chercheurs, éditeurs, agences de financement, établissements d'enseignement supérieur et de recherche) auront développé une coopération adaptée. Les bibliothèques universitaires ont la connaissance, l'expérience, les outils et la volonté de contribuer à cette mutation en faveur d'une science plus ouverte.

SOURCES

Entretiens

Ils sont présentés par ordre alphabétique.

1. Florence BARRE, Responsable des ressources électroniques, SCD de l'université de Nîmes – entretien téléphonique – 20 juin 2018.
2. Julien BAUDRY, Pôle services numériques, SCD, Bordeaux-Montaigne – Entretien téléphonique – 9 janvier 2019.
3. Solenn BIHAN, Responsable de la valorisation sociétale, Direction Valorisation de la recherche, Université de Lille – Entretien téléphonique – 1^{er} octobre 2018.
4. Estelle BURY, Responsable du Département d'Appui à la Recherche, Chargée des abonnements aux ressources électroniques, Université Hauts-de-France, – Entretien téléphonique – 9 janvier 2019.
5. Christelle CAILLET, Service d'appui à la production scientifique, Responsable des thèses électroniques, Université Lumière Lyon 2 – Entretien du 10 juillet 2018.
6. François CAVALIER, Directeur de la bibliothèque de Sciences politiques – Entretien du 5 juillet 2018.
7. André DAZI, Consortium Couperin – Entretien téléphonique – 11 décembre 2018.
8. Marlène DELHAYE, Responsable de l'archive ouverte HAL AMU - Cellule Open access – Coordination des ressources documentaires numériques, Service commun de documentation/ Aix-Marseille Université – Entretien téléphonique – 11 juillet 2018.
9. Sylvie DEMOTIER, Chargée des collections, SCD Lyon 2 - Entretien du 17 juillet 2018.
10. Romain FERET, Chargé de mission données de la recherche et open access, Lilliad - Entretien du 4 juillet 2018.
11. Béatrice GAILLARD, Chargée du signalement des collections, SCD Lyon 2 – Entretien du 17 juillet 2018.

12. Sophie GONZALES, Directrice du CFCB Bretagne-Pays de la Loire – Entretien téléphonique – 7 novembre 2018.
13. Sabrina GRANGER, Co-responsable, référent axe "Information scientifique et technique", URFIST Bordeaux – Entretien téléphonique – 17 septembre 2018.
14. Catherine GUILLOU, Responsable du service Freemium d'OpenEdition - 4 juillet 2018.
15. Joanna JANIK, Direction de l'Information Scientifique et Technique (DIST), CNRS Paris – Entretien téléphonique – 8 octobre 2018.
16. Julie JANODY, Responsable de la bibliothèque du DMA (département de mathématiques et applications), ENS Paris– Entretien du 4 juillet 2018.
17. Jérôme KALFON, Coordinateur du Département des Négociations Documentaires, Consortium Couperin – Entretien téléphonique – 6 décembre 2018.
18. Marine LAFFONT, Chargée de mission open access, ENS Paris – Entretien téléphonique – 15 novembre 2018.
19. Nathalie MARCEROU-RAMEL, Directrice des études et des stages, ENSSIB – Entretien téléphonique – 15 octobre 2018.
20. Marie NICKICHINE, Directrice-adjointe de la BIU Montpellier et Hugo CATHERINE, chargé de mission OA auprès de la Comue LR - Entretien du 22 juin 2018.
21. Christine OKRET-MANVILLE, directrice adjointe de la bibliothèque universitaire Paris-Dauphine, Université Paris-Dauphine – Entretien téléphonique – 26 novembre 2018.
22. Nicolas PINET, Directeur adjoint chargé de mission Appui à la recherche, SCD, Université de Poitiers – Entretien téléphonique – 30 novembre 2018.
23. Arnault SILLET, Responsable de la bibliothèque de Pharmacie, BIU Paris-Descartes – Entretien téléphonique – 12 juillet 2018.
24. Agnieszka TONA, Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Enssib – Laboratoire ELICO – Université de Lyon– Entretien téléphonique – 24 octobre 2018.

25. Fabrice VALLEE, Vice-Président Recherche, Université Claude Bernard, Lyon 1
– Entretien téléphonique – 8 octobre 2018.

Témoignages de doctorants et enseignants-chercheurs

Il s'agit de témoignages filmés et mis en ligne sur différents sites institutionnels :

Sur le site de Paris Dauphine (<https://portail.bu.dauphine.fr/visibilite-des-publications/temoignages-de-chercheurs.html>) :

Olivia TAMBOU, Maîtresse de conférences HDR en droit, chercheuse au CR2D (Centre de Recherche Droit Dauphine).

Guillaume DAUDIN, Professeur des universités en économie, Chercheur au LEDa (Laboratoire d'Économie de Dauphine).

Sur le site de l'université de Lyon 1 (<https://portaildoc.univ-lyon1.fr/les-collections/ouverture-du-portail-HAL-lyon-1-une-archivage-ouverte-au-service-des-chercheurs-931948.kjsp#.W7sPBvYyXIU>) :

Noémie LIENHART, doctorante au laboratoire L-VIS de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Olivier DEZELLUS, chercheur à l'Université Claude Bernard Lyon 1, HDR, laboratoire des multimatériaux et interfaces.

Sur le site d'Open access Languedoc-Roussillon (<https://www.open-access.fr/videos-open-access>) :

Carole CLOSEL, Direction de la recherche, université Paul-Valéry.

Céline CRAUSTE, Maîtresse de conférences en pharmacognosie, IBMM (Institut des Biomolécules Max Mousseron), Université de Montpellier.

Sandrine BARDET, Maîtresse de Conférences, Directrice adjointe du Laboratoire de Mécanique et Génie Civil, Université de Montpellier.

Journées d'étude, congrès

En présentiel :

« Transition vers l'open science et tensions de l'openness »

Journée d'étude organisée par ELICO (Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication) avec le soutien de la Faculté des Sciences et des Techniques (Lyon 1) – Villeurbanne, Bibliothèque universitaire de Lyon 1 - 8 juin 2018.

« Identité numérique du chercheur et Open Access »

Journée d'étude organisée par le groupe OALR (Open access Languedoc-Roussillon), en partenariat avec la CIST Agropolis (Centre d'information scientifique et technique) et la MSH-Sud (Maison des sciences de l'homme) – Montpellier – Comue LR-Universités - 14 novembre 2018.

[en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.open-access.fr/videos-open-access>

LIBER annual conference

Research Libraries as an Open Science Hub : from Strategy to Action

Lille, LILLIAD - du 4 au 6 juillet 2018.

Vues en ligne :

« Accès ouvert : rêve ou réalité ? »

Journées RNBM (Réseau national des bibliothèques de mathématiques) - 17 et 18 octobre 2017.

[en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://www.youtube.com/watch?v=kpgllymXOcw>

« Les bibliothécaires, acteurs de la recherche »

Journée d'étude du congrès ADBU – 17 au 19 octobre 2017.

« Journées nationales de la science ouverte - De la stratégie à l'action »

Journées organisées par le Comité pour la science ouverte – 4 au 6 décembre 2018

Cours dispensés à l'Enssib à la promotion DCB 27

Ils sont présentés par ordre chronologique.

La loi "Pour une République numérique" et ses conséquences pour les bibliothèques.

Cours de Grégory Cocalnap, Directeur du service commun de documentation d'Évry-Val d'Essonne Coordonnateur du consortium Couperin - 12 février 2018.

Évolution de l'IST.

Cours de Christophe Pérales, Directeur du SCD de l'université Paris Diderot Paris7 – 16 février 2018

HAL, archive ouverte commune et partagée.

Cours d'Anaïs Elizéon, Assistance aux utilisateurs HAL, CCSD – 24 mai 2018

L'édition électronique ouverte, l'exemple d'OpenEdition.

Cours de Julie Thérizols, Chargée de Partenariats Bibliothèques OpenEdition – 16 janvier 2019

Services aux chercheurs.

Cours de Marie-Madeleine Géroutet, Responsable du Service Bibliothèque numérique, LILLIAD, SCD de l'Université de Lille, Pilote de la Commission Recherche et Documentation -ADBU – 18 février 2019

Monter une pépinière de revues : créer une offre d'accompagnement éditorial pour les chercheurs.

Cours de Jean-Luc de Ochiandano, Responsable des Services documentaires aux chercheurs, Bibliothèques universitaires de Lyon 3 – 19 février 2019

BIBLIOGRAPHIE

Pour commencer, le livre de Peter Suber, devenu un classique

SUBER, Peter. *Qu'est-ce que l'accès ouvert ?* Trad. par Marie LEBERT. Marseille : OpenEdition Press, Encyclopédie numérique. ISBN 978-2-8218-6979-0

Textes fondateurs, déclarations officielles, textes législatifs

Appel de Jussieu [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://jussieucall.org/>

Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales - Libre accès à l'information scientifique et technique [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Berlin-sur-le-Libre>

Déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès - Libre accès à l'information scientifique et technique [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Bethesda-pour-l#n1>

Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert - Libre accès à l'information scientifique et technique [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>

La loi pour une République numérique. Dans : *Le portail des ministères économiques et financiers* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.economie.gouv.fr/republique-numerique>

Plan d'action 2019. Dans : *ANR* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/PA2019>

Plan national pour la Science Ouverte [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/plan-national-pour-la-science-ouverte>

« *Plan S* » and « *cOAlition S* » – *Accelerating the transition to full and immediate Open Access to scientific publications* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.coalition-s.org/>

Recommandation (UE) 2018/ 790 de la commission - du 25 avril 2018 - relative à l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation. p. 7 *recommandation-access-and-preservation-scientific-information_fr.pdf* [en ligne]. 17 juillet 2012. Disponible à l'adresse : http://ec.europa.eu/research/sciencesociety/document_library/pdf_06/recommendation-access-and-preservation-scientific-information_fr.pdf

Textes de références - Libre accès à l'information scientifique et technique [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?-Textes-de-references->

Open access, environnement numérique et communication scientifique

BERNAULT, Carine. *Open access et droit d'auteur*. Bruxelles : Larcier, 2016. Création, information, communication. ISBN 978-2-8044-8480-4

BOLLIER, David. *La renaissance des communs : pour une société de coopération et de partage*. Paris : C. L. Mayer, 2014. ISBN 978-2-84377-182-8

COHEN, Évelyne et GOETSCHÉL, Pascale. L'Open Access vu par deux historiennes. *Sociétés & Représentations* [en ligne]. 2014, Vol. 37, n° 1, p. 143-154. DOI 10.3917/sr.037.0143. Cairn.info

EUROPEAN UNION, Report of the Expert Group to the European Commission. *Future of scholarly publishing and scholarly communication : report of the Expert Group to the European Commission*. [en ligne]. 30 janvier 2019.

Disponible à l'adresse : <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/464477b3-2559-11e9-8d04-01aa75ed71a1>

GROUDIEV, Stéphanie. *La Bibliothèque scientifique numérique* [en ligne]. 1 janvier 2013. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-01-0061-014>

HESS, Charlotte et OSTROM, Elinor. *Understanding knowledge as a commons: from theory to practice*. Cambridge (Mass.), Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : cop 2007. ISBN 978-0-262-08357-7

HOLCOMBE, Alex O. et TODD, Matthew. Free for all: ARC-funded research now open to the public. Dans : *The Conversation* [en ligne]. 9 janvier 2013. Disponible à l'adresse : <http://theconversation.com/free-for-all-arc-funded-research-now-open-to-the-public-11497>

LE CROSNIER, Hervé. Le projet Gutenberg est orphelin : décès de Michael Hart. Dans : *Club de Mediapart* [en ligne]. 10 septembre 2011. Disponible à l'adresse : <https://blogs.mediapart.fr/hervelecrosnier/blog/100911/le-projet-gutenberg-est-orphelin-deces-de-michael-hart>

MAGUÉ, Jean-Philippe. Les protocoles d'Internet et du web. Dans : <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca> [en ligne]. 5 mars 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/le-libre-acces-et-la-grande-conversation-scientifique>

MORRISON, Heather. The Imaginary Journal of Poetic Economics: 2018: best year yet for net growth of open access. Dans : *The Imaginary Journal of Poetic Economics* [en ligne]. 31 décembre 2018. Disponible à l'adresse : <https://poeticeconomics.blogspot.com/2018/12/2018-best-year-yet-for-net-growth-of.html>

OSTROM, Elinor. *The wealth of the commons: a world beyond market and state*. Etats-Unis d'Amérique : 2012. ISBN 978-1-937146-14-6

SOUDOPLATOFF, Serge. Les vraies ruptures d'Internet - Vidéo dailymotion. Dans : *Dailymotion* [en ligne]. 2010. Disponible à l'adresse : <https://www.dailymotion.com/video/xchhe2>

BiblioBox — La Bibliobox permet d'échanger des contenus librement ! [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://bibliobox.net/>

CasuHAL : club utilisateur de HAL — HAL [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://wiki.ccsd.cnrs.fr/wikis/hal/index.php/CasuHAL : club_utilisateur_de_HAL

Creative Commons France | Faire sans contrefaire [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://creativecommons.fr/>

Fin des revues : la révolution de papier [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-methode-scientifique/la-methode-scientifique-du-jeudi-11-octobre-2018>

Les sciences à l'âge du libre accès. Dans : *CNRS Le journal* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://lejournel.cnrs.fr/billets/les-sciences-a-lage-du-libre-acces>

NISO RP-8-2008, Journal Article Versions (JAV): Recommendations of the NISO/ALPSP JAV Technical Working Group | NISO website [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.niso.org/publications/niso-rp-8-2008-jav>

Rapport IST-Juin_2008_31658.pdf [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://cache.media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/2008/65/8/Rapport_IST-Juin_2008_31658.pdf

Modèles économiques, voie verte, voie dorée

GOUZI, Françoise. Comment financer l'Open Access ? Un exemple local. Dans : *Toul'AO* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://openarchiv.hypotheses.org/4461>

LEGENDRE, Olivier. Adieu, big deal. Dans : *L'Alambic numérique* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://alambic.hypotheses.org/6245>

NOEL, Marianne. La construction de la valeur économique d'une revue en chimie. Le cas du Journal of the American Chemical Society (1879-2010). *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. 2017, n° 11, p. 1879-2010. DOI 10.4000/rfsic.3281. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01628618/document>

ROORYCK, Johan. *Vers un nouveau modèle de publication : Fair Open Access* [en ligne]. janvier 2018. Disponible à l'adresse : https://jso2018.sciencesconf.org/data/pages/Paris_Couperin23jan18.pdf

Centre mersenne - Mersenne [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.centre-mersenne.org/>

CNRS - Institut des Sciences humaines et sociales [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/soutien-revues.htm>

COAR » Joint statement about open access by COAR and UNESCO [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.coar-repositories.org/news-media/coar-and->

[unesco-joint-statement-about-open-access/](#)

Fair Open Access | Fair Open Access [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.fairopenaccess.org/>

Fin des revues : la révolution de papier [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-methode-scientifique/la-methode-scientifique-du-jeudi-11-octobre-2018>

International Open Access Week - SPARC [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://sparcopen.org/our-work/open-access-week/>

Knowledge Unlatched – Free access to scholarly content for every reader across the world [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.knowledgeunlatched.org/>

La voie dorée – Open Access France [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.couperin.org/la-voie-doree-2/>

L'édition scientifique, entre prédateurs et profiteurs. Dans : *Mediapart* [en ligne]. 13 janvier 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/130119/1-edition-scientifique-entre-predateurs-et-profiteurs>

Linguists to Publish Journal Articles in 'Fair' Open Access [en ligne]. Disponible à l'adresse : /en_GB/news-items/nieuwsbericht/231-linguists-to-publish-journal-articles-in-fair-open-access.html

OA journal business models - Open Access Directory [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://oad.simmons.edu/oadwiki/OA_journal_business_models#Institutional_subsidies

OA publication funds - Open Access Directory [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://oad.simmons.edu/oadwiki/OA_publication_funds

Open Access and Academic Publishing [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openlibhums.org/site/about/open-access-and-academic-publishing/>

Open Library of Humanities [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openlibhums.org/>

OpenEdition – Knowledge Unlatched [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://knowledgeunlatched.org/openedition/>

OpenEdition: four platforms for electronic resources in the humanities and social sciences: OpenEdition Books, OpenEdition Journals, Hypotheses, Calenda [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openedition.org/>

Paris_Couperin23jan18.pdf [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://jso2018.sciencesconf.org/data/pages/Paris_Couperin23jan18.pdf

Recommandation du Conseil scientifique l'INSMI_reco20120913_GoldOpenAccess.pdf [en ligne].

Disponible à l'adresse :

http://www.cnrs.fr/comitenational/doc/recommandations/2012/CSI_INSMI_reco20120913_GoldOpenAccess.pdf

Statement-on-the-Amsterdam-Call-for-Action.pdf [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://libereurope.eu/wp-content/uploads/2016/05/Statement-on-the-Amsterdam-Call-for-Action.pdf>

Université Paris Descartes - Les voies de la publication scientifique [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://hal-descartes.archives-ouvertes.fr/page/quest-ce-que-lopen-access>

voie dorée – Plumes [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://sites.univ-lyon2.fr/larp/plumes/?tag=voie-doree>

SALAMI, Sonia. *Gold Open Access : Quel modèle économique pour demain ?* [en ligne]. 6 décembre 2018.

Disponible à l'adresse : <http://www.didactic.fr/actualites/quel-modele-economique-pour-le-gold-open-access/>

APCs

ALECCI, Scilla. New global investigation tackles poisonous effects of « fake science ». Dans : *ICIJ* [en ligne]. 20 juillet 2018. [Consulté le 21 janvier 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.icij.org/blog/2018/07/new-international-investigation-tackles-fake-science-and-its-poisonous-effects/>

Collect and disseminate information on fee-based Open Access publishing - Open APC [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://treemaps.intact-project.org/>

CONTAT, Odile. *Un point sur les APC - Articles processing charges | CORIST-SHS* [en ligne]. 7 septembre 2016. Disponible à l'adresse : http://corist-shs.cnrs.fr/APC_synthese2016

DELHAYE, Marlène et LUTZ, Jean-François. *Mesurer les dépenses d'APC: méthodologie et étude de cas. Approche comparée Aix Marseille Université - Université de Lorraine*. Septembre 2017. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01591246/document>

ETUDE OA - Préface et préconisations BSN4.pdf [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01472799/file/ETUDE%20OA%20-%20Pr%C3%A9face%20et%20pr%C3%A9conisations%20BSN4.pdf

GUY, Marieke. APCs – Timeline. Dans : *Open Access Working Group* [en ligne]. 18 mai 2015. Disponible à l'adresse : <https://access.okfn.org/2015/05/18/apcs-timeline/>

LEGENDRE, Olivier. La fin des abonnements. Dans : *L'Alambic numérique* [en ligne]. 29 novembre 2018. Disponible à l'adresse : <https://alambic.hypotheses.org/6343#comment-8499>

LIBER. Open Access: Five Principles for Negotiations with Publishers. Dans : *LIBER* [en ligne]. 7 septembre 2017.

Disponible à l'adresse : <https://libereurope.eu/blog/2017/09/07/open-access-five-principles-for-negotiations-with-publishers/>

Politiques en faveur de l'open access (établissements, agences, pays)

AMU formalise sa politique en faveur de l'open access | Bibliothèques Universitaires [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://bu.univ-amu.fr/amu-formalise-sa-politique-faveur-lopen-access>

ANR- Plan d'action 2019. Dans : *ANR* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/PA2019>

cOAlitionS_Press_Release.pdf [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.scienceurope.org/wpcontent/uploads/2018/09/cOAlitionS_Press_Release.pdf

Séminaire Dicen – « L'open science en Europe : politiques, dispositifs, usages » / Dicen IdF [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.dicen-idf.org/seminaire-dicen-lopen-science-en-europe-politiques-dispositifs-usages/>

Funders and supporters | Plan S [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.coalition-s.org/funders-and-supporters/>

GAYOSO, Emile. *Etat des lieux des politiques de l'open access en UE* [en ligne]. Octobre 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.dicen-idf.org/wp-content/uploads/2018/09/Diaporama-Etat-des-lieux-d%E2%80%99open-access-en-UE-Gayoso-E..pdf>

JOHNSON, Rob et FOSCI, Mattia. Knowledge Exchange : Securing the Future of Open-Access Policies. *Septentrio Conference Series* [en ligne]. Novembre 2015, n° 5.

Disponible à l'adresse : <https://septentrio.uit.no/index.php/SCS/article/view/3654>

L'UL mise sur l'Open Access avec ses BU! | bu.univ-lorraine.fr [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://bu.univ-lorraine.fr/ressources/lul-mise-sur-lopen-access-avec-ses-bu>

L'Université de Lorraine s'engage en faveur de la science ouverte | Factuel [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://factuel.univ-lorraine.fr/node/8472>

L'USMB facilite l'accès aux travaux de recherche issus de ses laboratoires avec l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL. Dans : *Université Savoie Mont Blanc - Formation - Recherche* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.univ-smb.fr/2018/06/10/lusmb-facilite-laces-aux-travaux-de-recherche-issus-de-ses-laboratoires-%e2%80%a8avec-larchive-ouverte-pluridisciplinaire-hal/>

La politique open access de Rennes 1. Dans : *Open Access | Université de Rennes 1* [en ligne]. 9 juin 2016. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.univ-rennes1.fr/la-politique-open-access-de-rennes-1>

LARIVIERE, Vincent. JNSO-Evaluation de la recherche, diffusion des connaissances et mandats libre accès". Dans : *CC-Webcast* [en ligne]. décembre

2018. Disponible à l'adresse : /video/la-bibliometrie-au-siecle-de-la-science-ouverte

Politique de dépôt / Okina [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://okina.univ-angers.fr/politique-de-depot>

SPARC EUROPE. Latest update to European Open Data and Open Science policies released. Dans : *SPARC Europe* [en ligne]. 20 décembre 2018. Disponible à l'adresse : <https://sparceurope.org/latest-update-to-european-open-data-and-open-science-policies-released/>

10 Principles / Plan S [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.coalitions.org/10-principles/>

Bibliothèques et open access

CARACO, Alain. *Open access et bibliothèques* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68589-open-access-et-bibliotheques.pdf>

CAVALIER, François et POULAIN, Martine. *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*. Paris, France : Éditions du Cercle de la librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1469-8

MAHÉ, Annaïg. Bibliothèques et archives ouvertes. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2011, n° 1, p. 14-18 [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0014-003> . ISSN 1292-8399.

Les enquêtes menées par des bibliothèques et par Couperin

Depouillement_enquete_AO2017.pdf [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.couperin.org/images/stories/AO/Depouillement_enquete_AO2017.pdf

[Enquête] *L'OpenAccess et vous... | SCD : Service Commun de la Documentation | Université Polytechnique Hauts-de-France* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.uphf.fr/SCD/enquete-lopenaccess-et-vous>

Enquête sur vos pratiques de publication et d'Open Access [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://fr.surveymonkey.com/r/EnqueteOACouperin>

Retour sur notre questionnaire portant sur la pratique de l'Open Access par les enseignants-chercheurs–blogdroiteuropeen[en ligne]. <https://blogdroiteuropeen.com/2017/05/03/retour-sur-le-questionnaire-portant-sur-la-pratique-de-lopen-access-par-les-enseignants-chercheurs/>

Édition de revues

ALEXANDRE PAILLEY. Retour sur la journée d'étude du congrès #ADBU2017 : « Les bibliothécaires, acteurs de la recherche ». Dans : *ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires* [en ligne]. 9 novembre 2017. [Consulté le 25 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/retour-sur-la-journee-detude-du-congres-adbu2017-les-bibliothecaires-acteurs-de-la-recherche/>

HAHN, Karla L. *Research Library Publishing Services* [en ligne]. mars 2008. Disponible à l'adresse : <https://www.arl.org/storage/documents/publications/research-library-publishing-services-mar08.pdf>

OCHANDIANO, Jean-Luc de. *L'incubateur de revues de l'université Lyon 3* [en ligne]. 1 janvier 2018. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2018-15-0068-010>

WEB-SCD, webmaster. REPÈRES, un nouveau réseau professionnel au service des revues scientifiques en accès ouvert. Dans : *BU* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://bu.univ-lyon3.fr/reperes-un-nouveau-reseau-professionnel-au-service-des-revues-scientifiques-en-acces-ouvert--1199860.kjsp?RH=SCD-ACTUS>

polen.univ-bpclermont.fr | Revues et publications en libre accès de l'Université Blaise Pascal [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://polen.univ-bpclermont.fr/>

Portail de revues scientifiques [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://open.u-bordeaux.fr/journals/>

Blogs, lettres d'information

La Lettre d'information - Recherche [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://espadon.bu.dauphine.fr/Newsletter/Newsletter-N7.html>

Toul'AO [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://openarchiv.hypotheses.org/a-propos-2>

L'Alambic numérique – Un blog de la Bibliothèque de l'Université Clermont Auvergne [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://alambic.hypotheses.org/>

Le comptoir de l'accès ouvert [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://oadesk.hypotheses.org/category/modeles-economiques>

News Open Access – Le chai des bibs [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://bubdxm.wordpress.com/category/news-open-access/>

Les revues prédatrices

BEALL, Jeffrey. *Open Access Publishing Beall Predatory Blogger* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.scholarlyoa.net/index.htm>

BÊCHE, Vincent. *Revue « prédatrices » : un danger pour les chercheurs ! | Toul'AO* [en ligne]. 9 mars 2014.

Disponible à l'adresse : <https://openarchiv.hypotheses.org/2044>

FILIOL, Lucas Streit, Éric. Un autre regard sur les revues prédatrices – entretien avec Éric Filiol. *Pourlascience.fr* [en ligne]. Août 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.pourlascience.fr/sd/science-societe/un-autre-regard-sur-les-revues-predatrices-entretien-avec-eric-filiol-14530.php>

LAROUSSE, David et FOUCART, Stéphane. *La France fait partie des gros contributeurs aux revues scientifiques douteuses* [en ligne]. 19 juillet 2018. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/sciences/article/2018/07/19/la-france-fait-partie-des-gros-contributeurs-aux-revues-scientifiques-douteuses_5333431_1650684.html

NDR. *More than 5,000 German scientists have published papers in pseudo-scientific journals* [en ligne]. Disponible à l'adresse : [/der_ndr/presse/More-than-5000-German-scientists-have-published-papers-in-pseudo-scientific-journals,fakescience178.html](http://der.ndr/presse/More-than-5000-German-scientists-have-published-papers-in-pseudo-scientific-journals,fakescience178.html)

Stop Predatory Journals [en ligne].

Disponible à l'adresse : <https://predatoryjournals.com/about/>

Les réseaux sociaux académiques

BENECH, Christophe. *Academia.edu : le réseau social scientifique préféré des SHS. Dans : ArchéOrient - Le Blog* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://archeorient.hypotheses.org/792>

BOUCHARD, Aline. *Où en est-on des réseaux sociaux académiques ? Dans : UrfistInfo* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://urfistinfo.hypotheses.org/2896>

ResearchGate Removed Significant Number of Copyrighted Articles. Dans : *Coalition for Responsible Sharing* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.responsiblesharing.org/2017-10-10-researchgate-removed-articles/>

Réseaux sociaux et archives ouvertes : HAL versus Academia.edu ou Research Gate - CNRS - Institut des Sciences humaines et sociales [en ligne]. [Consulté le 9 février 2019].

Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/HAL-SHS/reseaux-sociaux.htm>

VIGNIER, Stéphanie, JOLY, Monique et OKRET-MANVILLE, Christine. *Réseaux sociaux de la recherche et Open Access - Perception des chercheurs. Etude exploratoire*. 2014

Bibliométrie et évaluation de la recherche

Académie des sciences. *Du bon usage de la bibliométrie pour l'évaluation individuelle des chercheurs | Rapports, ouvrages, avis et recommandations de l'Académie | Assurer un rôle d'expertise et de conseil* [en ligne]. janvier 2011. Disponible à l'adresse : <http://www.academie-sciences.fr/fr/Rapports-ouvrages-avis-et-recommandations-de-l-Academie/du-bon-usage-de-la-bibliometrie-pour-l-evaluation-individuelle-des-chercheurs.html>

BORDIGNON, Frédérique et ANDRO, Mathieu. Impact de l'Open Access sur les citations : une étude de cas. *I2D Information, données documents*. Octobre 2016, Vol. Volume 53, n° 3, p. 70-79

Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche [en ligne]. 2013. Disponible à l'adresse : <https://sfdora.org/read/fr/>

GRUTTEMEIER, Herbert. *Etude sur les citations : l'avantage net des articles en libre accès - Libre accès à l'information scientifique et technique* [en ligne]. 18 août 2016. Disponible à l'adresse : <http://openaccess.inist.fr/?Etude-sur-les-citations-l-avantage>

Leiden manifesto for research Metrics. Dans : *Leiden manifesto for research Metrics* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.leidenmanifesto.org/>

PIWOWAR, Heather, PRIEM, Jason, LARIVIÈRE, Vincent, ALPERIN, Juan Pablo, MATTHIAS, Lisa, NORLANDER, Bree, FARLEY, Ashley, WEST, Jevin et HAUSTEIN, Stefanie. The state of OA: a large-scale analysis of the prevalence and impact of Open Access articles. *PeerJ* [en ligne]. Février 2018, Vol. 6. Disponible à l'adresse : <https://peerj.com/preprints/3119/>

Vox populi et tour du monde en 80 heures : mirages, réalité et potentiel des altmetrics pour prendre le pouls de la science. Dans : *CC-Webcast* [en ligne]. Disponible à l'adresse : [/video/vox-populi-et-tour-du-monde-en-80-heures-mirages-realite-et-potentiel-des-altmetrics-pour-prendre-le-pouls-de-la-science](https://www.youtube.com/watch?v=...)

WEHNER, Nick. *Paying for Open Access does not increase your paper's impact, but self-archiving in a repository does* | *MarXiv* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.marxivinfo.org/blog/paying-open-access-does-not-increase-your-papers-impact-self-archiving-repository-does>

Compétences et formation professionnelles

ALEXANDRE PAILLEY. #ADBUMétiers : Feuille de route 2019. Dans : *ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires* [en ligne]. 11 février 2019. Disponible à l'adresse : <https://adbu.fr/adbumetiers-feuille-de-route-2019/>

Bibliofil' - Le référentiel de la filière bibliothèque [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/15/6/156.pdf>

BNF. *referentiel_emplois_competences.pdf* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://emploi.bnf.fr/DRH/emploi.nsf/c07cc0f24a4e3a80c1257d9b003e9ca2/537d33>

[84280c6900c12583a50057e6a0/\\$FILE/referentiel_emplois_competences.pdf](https://www.referentiel-emplois.com/84280c6900c12583a50057e6a0/$FILE/referentiel_emplois_competences.pdf)

CHEVAL, Christelle. Services aux chercheurs, quelle valeur pour les universitaires ? *I2D Information, donnees documents*. 2015, Vol. Volume 53, n° 4, p. 58-58

DELHAYE, Marlène. *Portrait métier # 1 : bibliothécaire open access / Bulletin des bibliothèques de France*. Décembre 2017, n° 13, p. 20-21

GRANGER, Sabrina. *ABES : Arabesques n°79 – Arabesques – Open access : une révolution dans les compétences des bibliothécaires ?* Septembre 2015, n° 79, p. 12-13. Disponible à l'adresse :

<http://www.abes.fr/Publications-Evenements/Arabesques/Arabesques-n-79>

Let's Build The Skills! LIBER & FOSTER Plus Workshop at LIBER 2018. Dans : *LIBER* [en ligne]. 12 juillet 2018. Disponible à l'adresse : <https://libereurope.eu/blog/2018/07/12/digital-skills-liber-2018/>

Open Access France – Le site couperin de l'accès ouvert en France [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://openaccess.couperin.org/>

Quels changements pour les BU quand l'OA primera ? | Marlène's corner [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://marlenescorner.net/2014/08/26/quels-changements-pour-les-bu-quand-loa-primera/>

RÉférentiel des Emplois-types de Recherche et de ENseignement Supérieur — Open Data Enseignement supérieur, Recherche et Innovation - Données ouvertes [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

SCHÖPFEL, Joachim et JACQUEMIN, Bernard. *L'open access dans la formation continue des bibliothécaires et documentalistes. Une enquête* [en ligne]. report. [S. l.] : Université de Lille Sciences Humaines et Sociales, 2015. Disponible à l'adresse : <https://hal.univ-lille3.fr/hal-01233838/document>

TAY, Aaron. How academic libraries may change when Open Access becomes the norm. Dans : *Musings about librarianship* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://musingsaboutlibrarianship.blogspot.com/2014/08/how-academic-libraries-may-change-when.html>

TAY, Aaron. My reflection on my journey in open access or Can you be a librarian without being an open access advocate? Dans : *Musings about librarianship* [en ligne]. Disponible à l'adresse :

<http://musingsaboutlibrarianship.blogspot.com/2017/10/my-reflection-on-my-journey-in-open.html>

Sites web consultés

Academia.edu - Share research [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.academia.edu/>

AmeliCA – Conocimiento abierto para América Latina y el sur Global [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.amelica.org/>

Archive ouverte HAL [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr>

arXiv.org e-Print archive [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://arxiv.org/>

Centrum Wiskunde & Informatica [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://ir.cwi.nl/>

Couperin : missions - Manifeste [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.couperin.org/presentation/manifeste>

Creative Commons France | Faire sans contrefaire [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://creativecommons.fr/>

DOAB: Directory of Open Access Books [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doabooks.org/>

DOAJ. Directory of Open Access Journals [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doaj.org>

Episciences-Accueil [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.episciences.org/>

eScholarship [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://escholarship.org>

FOSTER [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.fosteropenscience.eu/>

H2020. Le libre accès aux publications et aux données de recherche. Dans : Horizon 2020 [en ligne].

Disponible à l'adresse : <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid82025/le-libre-acces-aux-publications-aux-donnees-recherche.html>

Héloïse [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://heloise.ccsd.cnrs.fr/>

Home - PMC - NCBI [en ligne].
Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/>

INSMI - Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cnrs.fr/insmi/>

INTACT [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.intact-project.org/>

LIBRARY, ComPADRE Digital. The Physical Sciences Resource Center [en ligne].
Disponible à l'adresse : <https://psrc.aapt.org/>

MyScienceWork: The Global Scientific Platform. Dans : MyScienceWork [en ligne].

Disponible à l'adresse : <https://www.mysciencework.com>

OA2020. *Final Conference Statement* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://oa2020.org/b14-conference/final-statement/>

OPENAIRE. EC policies and Mandates. Dans : *OpenAIRE* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.openaire.eu/ec-policies-and-mandates>

Ouverture du portail HAL Lyon 1 : une archive ouverte au service des chercheurs - BU Lyon 1 - Université Lyon 1. Dans : *BU Lyon 1* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://portaildoc.univ-lyon1.fr/les-collections/ouverture-du-portail-hal-lyon-1-une-archive-ouverte-au-service-des-chercheurs-931948.kjsp>

Ouvrir la Science - Accueil [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/>

Peer Community in ... Dans : *Peer Community in ...* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://peercommunityin.org/>

PLOS [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.plos.org/>

Project Gutenberg. Dans : *Project Gutenberg* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.gutenberg.org/>

Publications Office of the European. *Future of scholarly publishing and scholarly communication: report of the Expert Group to the European Commission*. [en ligne]. 30 janvier 2019.

Disponible à l'adresse : <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/464477b3-2559-11e9-8d04-01aa75ed71a1>

Redalyc. *Sistema de Información Científica Redalyc* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.redalyc.org/home.oa>

RePEc: *Research Papers in Economics* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://repec.org/>

ResearchGate | Share and discover research. Dans : *ResearchGate* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.researchgate.net/>

Réseau francophone des biens communs [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://bienscommuns.org/>

SciELO - *Scientific Electronic Library Online* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.scielo.org/php/index.php>

Sciences Po Spire - Accueil [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://spire.sciencespo.fr/web/>

Sci-Hub: *removing barriers in the way of science* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://sci-hub.se/>

SCOSS [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://scoss.org/>

SHERPA/RoMEO - Publisher copyright policies & self-archiving [en ligne].
Disponible à l'adresse : <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/index.php>

Stop Predatory Journals [en ligne].
Disponible à l'adresse : <https://predatoryjournals.com/about/>

WillO [en ligne].
Disponible à l'adresse : <https://decadoc.typeform.com/to/W2ZZMV>

WorldCat: [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://oaister.worldcat.org/>

Controverses

BECERRIL-GARCÍA, Arianna. *AmeliCA vs Plan S: Same target, two different strategies to achieve Open Access. – AmeliCA* [en ligne].

Disponible à l'adresse : <http://www.amelica.org/en/index.php/2019/01/10/amelica-vs-plan-s-mismo-objetivo-dos-estrategias-distintas-para-lograr-el-acceso-abierto/>

BOHANNON, John. Who's downloading pirated papers? Everyone. *Science / AAAS* [en ligne]. Avril 2016.

Disponible à l'adresse : <https://www.sciencemag.org/news/2016/04/whos-downloading-pirated-papers-everyone>

CAFFREY GARDNER, Carolyn et GARDNER, Gabriel J. *Bypassing Interlibrary Loan Via Twitter: An Exploration of #icanhazpdf Requests* [en ligne]. Mars 2015.

Disponible à l'adresse : <https://drive.google.com/viewerng/viewer?url=http://www.ala.org/acrl/sites/ala.org.acrl/files/content/conferences/confsandpreconfs/2015/Gardner.pdf>

CHARTRON, Ghislaine. Géopolitique de l'open access. ICOA18, Nov 2018, Rabat, Maroc. ICOA2018.<HAL-01930281>

CHARTRON, Ghislaine. Stratégie, politique et reformulation de l'open access. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Janvier 2016, n° 8. DOI 10.4000/rfsic.1836

CHARTRON, Ghislaine. L'Open science au prisme de la Commission européenne. *Education et sociétés* [en ligne]. 2018, Vol. 41, n° 1, p. 177-193. DOI 10.3917/es.041.0177. Cairn.info

COAlition S. *Guidance on the Implementation of Plan S* [en ligne].

Disponible à l'adresse : https://www.coalition-s.org/wp-content/uploads/271118_cOAlitionS_Guidance.pdf

Comité pour la Science ouverte. *Points de vigilance sur le Guide de mise en oeuvre du Plan S / Contribution du Comité pour la Science ouverte* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ouvrirlascience.fr/preconisation-fr-plan-s-par-lanr>

ELSE, Holly. Radical open-access plan could spell end to journal subscriptions. Dans : *Nature* [en ligne]. 4 septembre 2018. DOI 10.1038/d41586-018-06178-7

FRANTSVÅG, Jan Erik et STRØMME, Tormod Eismann. *Few Open Access Journals are Plan S Compliant* [en ligne]. Janvier 2019. DOI 10.20944/preprints201901.0165.v1

GINGRAS, Yves. *Les dérives de l'évaluation de la recherche : du bon usage de la bibliométrie*. Paris : Raisons d'agir éditions, 2014. Raisons d'agir. ISBN 978-2-912107-75-6. Q180.55.E9 G56 2014

h2020-hi-oa-pilot-guide_en.pdf [en ligne]. Disponible à l'adresse : http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants_manual/hi/oa_pilot/h2020-hi-oa-pilot-guide_en.pdf

HARRISON, Ruth, NOBIS, Yvonne et OPPENHEIM, Charles. A librarian perspective on Sci-Hub: the true solution to the scholarly communication crisis is in the hands of the academic community, not librarians. *Impact of Social Sciences* [en ligne]. Novembre 2018.

Disponible à l'adresse : <http://blogs.lse.ac.uk/impactofsocialsciences/2018/11/09/a-librarian-perspective-on-sci-hub-the-true-solution-to-the-scholarly-communication-crisis-is-in-the-hands-of-the-academic-community-not-librarians/>

HERB, Ulrich et SCHÖPFEL, Joachim (dir.). *Open divide: critical studies on open access*. Sacramento, CA, Etats-Unis d'Amérique : Library Juice Press, 2018. ISBN 978-1-63400-029-1

Jean-Pierre Bourguignon (ERC) réagit au plan national pour la science ouverte - Sciencesetavenir.fr [en ligne].

Disponible à l'adresse : https://www.sciencesetavenir.fr/videos/jean-pierre-bourguignon-erc-reagit-au-plan-national-pour-la-science-ouverte_kpppms

L'édition scientifique, entre prédateurs et profiteurs - Page 1 | Mediapart [en ligne]. 13 janvier 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/130119/l-edition-scientifique-entre-predateurs-et-profiteurs>

MAHÉ, Annaïg et PRIME-CLAVERIE, Camille. Qui dépose quoi sur Hal-SHS ? Pratiques de dépôts en libre accès en sciences humaines et sociales. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Août 2017, n° 11. DOI 10.4000/rfsic.3315

Plan S Open Letter - Reaction of Researchers to Plan S: Too far, too risky [en ligne].

Disponible à l'adresse : <https://sites.google.com/view/plansopenletter/open-letter>

Publications scientifiques : les pièges du « Plan S » [en ligne]. 9 octobre 2018.

Disponible à l'adresse :

https://www.lemonde.fr/sciences/article/2018/10/09/publications-scientifiques-les-pieges-du-plan-s_5366576_1650684.html

Publications scientifiques : les pièges du « Plan S » [en ligne]. 9 octobre 2018.

Disponible à l'adresse :

https://www.lemonde.fr/sciences/article/2018/10/09/publications-scientifiques-les-pieges-du-plan-s_5366576_1650684.html

Publier la Science - PLAS 22 [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www6.inra.fr/caps-publierlascience/PLAS-en-ligne/PLAS-22>

RABESANDRATANA, Tania, 2019 et PM, 2:00. Will the world embrace Plan S, the radical proposal to mandate open access to science papers? Dans : *Science / AAAS* [en ligne]. 2 janvier 2019.

Disponible à l'adresse : <https://www.sciencemag.org/news/2019/01/will-world-embrace-plan-s-radical-proposal-mandate-open-access-science-papers>

RENTIER, Bernard. Mais quel est donc le statut du Plan S ? Dans : *Ouvertures immédiates / Immediate openings* [en ligne]. 6 janvier 2019. Disponible à l'adresse : <https://bernardrentier.wordpress.com/2019/01/06/mais-quel-est-donc-le-statut-du-plan-s/>

SCIELO. Towards universal open access? Why we need bibliodiversity rather than a « silver bullet ». Dans : *SciELO in Perspective* [en ligne]. 14 août 2018. Disponible à l'adresse : <https://blog.scielo.org/en/2018/08/14/towards-universal-open-access-why-we-need-bibliodiversity-rather-than-a-silver-bullet/>

SFP. *Publications scientifiques : le Plan S – kézako ? - Société Française de Physique* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.sfpnet.fr/publications-scientifiques-le-plan-s-kezako>

Société Française de Statistique, Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles et Société Mathématique de France. *Déclaration des trois sociétés savantes françaises de mathématiques : Open Access : mise en garde et effets pervers du système auteur-payeur* [en ligne]. 2012. Disponible à l'adresse : http://smf.emath.fr/files/open_access_trois_societes_sept.pdf

SOLYM, Clément. *Loi pour une République numérique : les impacts pour l'industrie du livre* [en ligne]. 28 septembre 2016. Disponible à l'adresse : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/loi-pour-une-republique-numerique-les-impacts-pour-l-industrie-du-livre/67212>

STM_letter_ResearchGate.20170916.pdf [en ligne]. Disponible à l'adresse : https://www.elsevier.com/_data/assets/pdf_file/0010/509068/STM_letter_ResearchGate.20170916.pdf

The coalition for responsible sharing. ResearchGate Removed Significant Number of Copyrighted Articles. Dans : *Coalition for Responsible Sharing* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.responsiblesharing.org/2017-10-10-researchgate-removed-articles/>

VALLUY, Jérôme. Libre accès aux savoirs et accès ouvert aux publications. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. Août 2017, n° 11. DOI 10.4000/rfsic.3194.

Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/rfsic/3194>

VULSER, Nicole. *Les éditeurs scientifiques craignent de disparaître* [en ligne]. 21 janvier 2017. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/economie/article/2017/01/21/les-editeurs-scientifiques-craignent-de-disparaitre_5066509_3234.html

ANNEXE

GUIDE D'ENTRETIEN

Les entretiens menés ont été semi-directifs et adaptés au profil du poste de la personne interrogée. Les questions ont été élaborées pour rester ouvertes et laisser la possibilité à l'interlocuteur de présenter le plus librement possible sa réflexion et l'état des lieux de l'open access dans son établissement. Le choix des personnes interrogées ne prétend pas répondre à des critères de représentativité. J'ai contacté des professionnels que j'avais l'opportunité de rencontrer (au congrès de Liber, à Lyon ou à Montpellier), dont j'avais lu des articles touchant au sujet de ce mémoire, dont le nom était indiqué sur les pages web des bibliothèques dédiées à l'open access explorées au fil de mon étude ; assez rapidement cette première recherche s'est enrichie grâce aux contacts que m'ont donnés au fur et à mesure les collègues qui ont bien voulu se prêter à ces entretiens.

- Quel est l'engagement politique de l'établissement vis-à-vis de l'open access et comment le SCD s'y inscrit-il ?
- Quel type d'archive ouverte avez-vous ?
- Quel(s) service(s) s'en occupent ?
- Pour quelle(s) raison(s) avoir choisi HAL ou préféré monter une AOI ?
- Quel a été le rôle de la bibliothèque dans la décision d'avoir une archive ouverte ?
- Existe-t-il une politique de dépôt dans l'archive ouverte ?
- Quelles sont les actions que mène le SCD pour développer les pratiques d'OA auprès des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des doctorants ?
- S'il y a eu une enquête OA auprès de la communauté scientifique de l'établissement, quels en étaient les objectifs et quels ont été les résultats ?
- Pensez-vous qu'il y ait des compétences spécifiques estampillées « open access » ?
- Des formations sont-elles suivies par les professionnels en charge de l'OA dans l'établissement ?

[À destination des organismes de formation]

- Quelle est l'offre de formation OA ?
- En quoi consiste-t-elle ?
- Quelle est sa place dans l'offre générale de formation ?
- A qui s'adresse-t-elle ?

GLOSSAIRE

Altmétrics : Mesures quantitatives alternatives aux mesures traditionnelles (Impact factor, H-index) qui prennent en compte l'impact sur Internet des publications en prenant en compte les vues, les téléchargements, les références, les partages, dans les réseaux sociaux, les blogs, les médias.

Article processing charges (APCs) : Frais de publication versés à l'éditeur d'une revue électronique pour la publication d'un article.

Archive ouverte : Réservoir de documents émanant de la communauté scientifique et accessibles librement.

Archive ouverte institutionnelle : Réservoir de documents émanant de la communauté scientifique et accessibles librement, développé, maintenu et géré par un établissement.

Barrière mobile : Durée pendant laquelle le numéro de la revue n'est accessible qu'aux abonnés. À l'issue, les articles sont en open access sur le site de l'éditeur.

Bibliométrie : mesure quantitative élaborée à partir d'une exploitation statistique des citations de publications scientifiques.

Creative Commons : 6 licences correspondant aux autorisations données par l'auteur sur l'utilisation commerciale de son œuvre, la modification et le partage.

Données de la recherche : « Les données de la recherche sont définies comme des enregistrements factuels (chiffres, textes, images et sons) qui sont utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique et sont généralement reconnus par la communauté scientifique comme nécessaires pour valider les résultats de la recherche » - Définition de l'OCDE.

Embargo : Délai entre le moment où l'article est publié dans une revue et celui où il peut être déposé dans une archive ouverte. Il diffère en fonction des disciplines et fait l'objet de négociation avec l'éditeur.

Epi- revue : Revue composée d'articles préalablement déposés dans une archive ouverte et qui ont été sélectionnés et validés par le comité de rédaction d'une revue en open access.

Évaluation par les pairs : Activité pratiquée par des enseignants chercheurs, réunis en comité de lecture, qui lisent et valident (ou pas) les articles soumis à une revue.

Facteur d'impact : Calcul sur deux ans de la notoriété d'une revue, c'est le nombre moyen de citations des articles de la revue rapporté au nombre d'articles que publie la revue.

Frais de publication : Voir APCs.

H-index : Indice de notoriété d'un chercheur calculé sur la base de sa productivité (nombre de publications) et du nombre de citations de ses publications.

Interopérabilité : Capacité que possède un système informatique à fonctionner, communiquer et échanger avec d'autres systèmes.

Mandat : Incitation ou obligation prise par une institution ou des pouvoirs publics pour que les chercheurs déposent leurs articles en archive ouverte et/ou les fassent publier dans une revue en open access.

Postprint ou **Postpublication** : Version de l'article qui a été validé par le comité de lecture de la revue à laquelle il a été soumis.

Preprint ou **Prépublication** : Version de l'article lors de sa soumission au comité éditorial d'une revue et qui n'a pas été encore validé.

Protocole OAI-PMH : Définit les critères qui vont permettre de transférer les métadonnées d'un document d'une archive ouverte, produite par un fournisseur de données, vers le serveur d'un fournisseur de services.

Revue en libre accès : Revue électronique qui donne accès à ses articles sans que le lecteur ait à payer. Le coût est reporté en amont et pris en charge par des institutions, des organismes, des laboratoires.

Revue hybride : Revue électronique accessible sur abonnement mais qui propose la publication en open access à l'échelle de l'article moyennant des frais de publication (APCs).

Revue prédatrice : Revue électronique dont les critères de sélection et le processus de relecture et de validation ne répondent pas aux principes de transparence et de sérieux scientifiques.

Version éditeur : Version de l'article une fois celui-ci publié dans une revue.

Voie dorée : Désigne la publication en open access dans des revues électroniques.

Voie verte : Désigne le dépôt dans une archive ouverte des résultats de la recherche.

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	13
PARTIE 1. L'OPEN ACCESS : UN ECOSYSTEME EN MOUVEMENT	17
Le contexte d'émergence du mouvement	17
<i>L'édition scientifique for profit, une économie de luxe.....</i>	<i>17</i>
<i>Le numérique et son potentiel technique</i>	<i>20</i>
<i>La résurgence des « communs ».....</i>	<i>21</i>
Des déclarations aux politiques d'open access	23
<i>Les « 3 B » et autres déclarations</i>	<i>23</i>
<i>Les politiques en faveur de l'open access</i>	<i>23</i>
La politique européenne	24
Les politiques nationales dans les pays européens et l'articulation avec l'open science.....	25
Focus sur la politique nationale française.....	26
La loi pour une République numérique	26
Le plan national pour la science ouverte	27
Les mandats	28
Les voies de l'open access	31
<i>La voie verte : des archives ouvertes à l'identité multiple</i>	<i>31</i>
Les trois familles d'archives ouvertes	31
Les archives ouvertes disciplinaires	31
Les archives ouvertes centrales	32
Les archives institutionnelles	35
Les raisons du choix HAL ou AOI	35
<i>La voie dorée : une édition électronique ouverte aux modèles économiques protéiformes</i>	<i>36</i>
Green versus Gold ?	41
PARTIE 2. UN ECOSYSTEME EN DEBAT	44
Le financement de la voie dorée par des APCs en question	44
<i>La fausse bonne solution ?</i>	<i>44</i>
<i>Le risque des revues prédatrices</i>	<i>46</i>
Évaluation et bibliométrie : l'ère du soupçon	47
<i>Le facteur d'impact et l'H-index.....</i>	<i>47</i>
<i>L'initiative DORA et le manifeste de Leiden</i>	<i>50</i>
Open access et communautés scientifiques : une culture et un investissement hétérogènes	51

<i>Des initiatives disciplinaires éclectiques</i>	51
<i>Les SHS, des disciplines à part ?</i>	54
D'autres « pratiques » de libre accès	56
<i>Les chemins de contrebande</i>	56
SciHub.....	56
<i>Les chemins de traverse</i>	57
Plan S et AmeliCA : deux initiatives concomitantes et divergentes ...	59
<i>Un plan S..ujet à discussion</i>	59
<i>AmeliCA, une autre vision stratégique</i>	61
PARTIE 3. QUEL RÔLE POUR LES BIBLIOTHÈQUES	63
Administrer une archive ouverte	63
Accompagner les chercheurs vers l'open access	64
Des manifestations	65
Des services et des formations	66
Des enquêtes	68
La communication.....	69
Le site institutionnel	69
Des blogs	70
Des lettres d'information	70
S'impliquer dans les modèles économiques	71
<i>En faisant le monitoring des APCs</i>	72
<i>En soutenant les modèles économiques alternatifs</i>	73
Le financement de plateformes de revues	74
La libération de monographies	74
Le soutien financier aux outils de l'open access	75
Investir l'édition de revues en open access	76
Des professionnels open access	80
<i>Des compétences spécifiques ?</i>	80
<i>À acquérir en formation initiale et continue</i>	82
<i>Vers une redéfinition des missions ?</i>	83
La politique documentaire.....	83
La promotion des ressources en open access	84
Un double repositionnement	85
CONCLUSION	87
SOURCES	91
<i>Entretiens</i>	91
<i>Témoignages de doctorants et enseignants-chercheurs</i>	93

<i>Journées d'étude, congrès</i>	93
<i>Cours dispensés à l'Enssib à la promotion DCB 27</i>	94
BIBLIOGRAPHIE	96
ANNEXE	112
GLOSSAIRE	115
TABLE DES MATIERES	117